Nº 7—10. I—II. JUILLET—DÉCEMBRE. 1931

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1932

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Nº 7—10. Juillet—Décembre. 1931.

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

21 septembre. Krzyżanowski J.: Le roman polonais au XVIe siècle.

12 octobre. Janów J.: Les origines et la région dont provient le petit recueil de G. Prokopowicz Kujbieda.

Klinger W.: Idées nouvelles sur les origines de la tragédie nationale à Rome.

Przychocki G.: La caractéristique de la tragédie romaine à l'époque de l'empire.

19 novembre. Łempicki Z.: Les idées directrices dans l'art et les catégories esthétiques au déclin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle.

Sawicki St.: La poétique médiévale et la pratique de la poésie.

Sinko T.: Contributions à l'étude de la chronologie des oeuvres de Xénophon.

Turyn A.: De codicibus Pindaricis.

14 décembre. Brückner A.: Sur les noms de localités.

Małecki M.: Les dialectes polonais dans le district de Czaca.

Milewski T.: Sur le développement des groupes slaves communs *tårt*, *tålt*, *tert*, *telt* dans les langues léchites.

Commission pour l'étude de la littérature polonaise.

2 juillet. Bielak Fr.: Les motifs empruntés à Delille dans le »Pan Tadeusz«.

4 décembre. Turkowski T.: Les matériaux jusqu'ici inconnus en rapport avec l'histoire et la littérature, trouvés à Wilno aux archives de la famille des Zawadzki.

Commission linguistique.

11 décembre. Dłuska M.: Le rythme consonantique de groupes accentués en polonais.

Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

19 novembre. Molè W.: L'art provincial dans les Balkans durant les premiers siècles du moyen âge

Semkowicz W.: Les monuments de l'art dans la région de Gród Spiski.

17 décembre. Świerz-Zalewski S.: L'aquamanile de bronze du XIII[e] siècle dans les collections de Wolff.

Hornung Z.: Bernardo Merettini et ses principales oeuvres: l'église à Horodenka, l'hôtel de ville à Buczacz et la cathédrale sous le vocable de saint Georges à Lwów.

18 décembre. Morelowski M.: Les objets d'art du XII[e] siècle ayant servi d'insignes ou affectés au culte, en rapport avec Boleslas surnommé le Crépu et l'école de Godefroid de Claire.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

12 octobre. Bujak Fr.: Etudes sur l'agriculture en Pologne au XVI[e] siècle (l'élevage dans les duchés d'Oświęcim et de Zator).

Wachholz Sz.: Les problèmes généraux du droit du travail

16 novembre. Kętrzyński S.: Études sur les origines du document en Pologne.

21. décembre. Pajewski J.: La politique de la Pologne envers la Hongrie vers la moitié du XVI[e] siècle.

La séance de la Commission pour l'étude de l'histoire eut lieu le 22 décembre.

Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.

19 décembre. Leńczyk G.: »Hajthabu«.

Reyman T.: Etudes de terrain concernant le champ dit »Karasiniec« à Pobiednik Wielki, district de Miechów.

Reyman T.: Compte rendu des études de terrain entreprises en 1931 sur l'ordre du Musée d'Archéologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Résumés.

28. BIELAK FR.: **Motywy Delille'a w »Panu Tadeuszu«.** ***(Les motifs empruntés à Delille dans le »Pan Tadeusz«).*** Présenté dans la séance du 2 juillet 1931.

Les transformations que subit le sentiment de la nature au début du XIXe siècle nous paraissent tellement radicales, que nous ne faisons pas grand cas des poètes descriptifs dans le genre de Delille [1]. Nous ne devons cependant pas perdre de vue que la parcelle de la nature, soit le jardin, qu'ils voyaient et dont ils appréciaient la beauté, était pour ainsi dire la voie par laquelle on pénétrait dans l'immense nature, indomptée par l'homme. Quoique dans »La Nouvelle Héloïse« notre attention se porte surtout sur les descriptions des Alpes, on n'en trouve pas moins dans Rousseau une place réservée au petit jardin de M-me Wolmar.

C'est pour cette raison que, comme la fait observer L. Komarnicki [2], l'horticulture du XVIIIe siècle eut une grande influence sur la vie à cette époque; en effet elle affina le sens artistique et contribua à développer dans une certaine mesure les tendances réalistes. Nous voyons Delille opter déjà dans »Les Jardins« pour les parcs anglais où l'on peut errer librement, dans le genre de ceux qu'affectionnait Kent et c'est précisément grâce à cette préférence que le poète devient très populaire en Pologne, en particulier dans le groupe de personnes qui se réunissent à Puławy; aussi devons-nous à cette popularité une traduction des »Jardins« que Kar-

[1] Comp. G. Charlier: Le sentiment de la nature chez le romantiques français. Paris 1912. Chap. II.

[2] Przegląd Humanistyczny (Revue Humaniste) 1922.

piński ne tarde pas à préparer. L'auteur de »L'Homme des champs« et de »L'imagination« était très en vogue à l'époque de Napoléon; c'est pourquoi on le traduit plus tard plusieurs fois en Pologne, d'autant plus que la premier de ces poèmes suit le mouvement physiocratique très à la mode alors.

Les philomathes de Wilno connaissent bien Delille aussi bien comme traducteur que comme poète original. Dans une discussion avec Czeczot, Mickiewicz invoque son autorité en ce qui concerne les traductions [1]. De plus, il étudie »L'Homme des champs« traduit par Feliński, circonstance sur laquelle on à déjà attiré l'attention auparavant. Mickiewicz a lu également une oeuvre moins connue de Delille, intitulée »Les trois règnes de la nature«, comme nous l'apprend le premier vers du poème »Kartofla« (»La pomme de terre«). Ce petit poème ne s'écarte pas d'aillleurs des tendances botaniques et utilitaires propres à Delille et sait tirer profit du motif du voyage de Christophe Colomb que décrit le chapitre VI des »Trois règnes«. Mickiewicz étudie »Les Jardins« non seulement parce qu'ils étaient l'oeuvre la plus célèbre crée par la poésie descriptive, mais il s'en occupe encore en qualité d'éditeur consciencieux de la »Sofijówka«. Le poème sur l'imagination, fort apprécié à Wilno [2], a déteint sur les »Dziady«, notament il a eu une répercussion sur la description des amusemets et des rêveries de Gustave.

En qualité de compagnard rêvant à la Limagne, son pays natal, Delille autorisa Mickiewicz à donner des description littéraires de la vie quotidienne (v. l'éloge du châtiment dans »Les trois règnes«). En effet l'autorité dont jouissait l'écrivain français et que la traduction des »Jardins« de Karpiński ne pouvait que rehausser, ne s'étendait pas à l'art d'aménager les jardins.

On trouve pour ainsi dire en dehors du programme du poème français, des descriptions en rapport avec deux motifs particulièrement chers à Delille, soit avec la ferme et les forêts. En ce qui concerne ces deux sujets, l'auteur des »Jardins« qui dans »L'homme des champs« juge sévèrement Paris à l'exemple de Rousseau, se rapproche de Mickiewicz, surtout lorsqu'après avoir lutté pour dominer les âmes, celui-ci s'éleva à la hauteur d'un poète

[1] Korespondencja Filomatów I, 214, 215.
[2] Ibid. IV, 227.

épique décrivant le pays qui l'a vu naître. Lorsqu'il retraçait les les tableaux qu'évoquait en lui le milieu le plus proche et le plus cher, les reminiscences des descriptions qu'il avait profondément senties autrefois, surgissaient dans son âme. Ainsi Delille qui aimait les oiseaux, nous fait voir dans le VI[e] chant des Jardins la propriétaire d'une ferme qui donne à manger aux oiseaux de basse-cour, de sorte qu'on ne peut qu'être frappé par la ressemblance qu'offre cette description avec celle où l'on voit Sophie se livrer à la même occupation dans le V[e] livre du »Pan Tadeusz«. De même dans la façon de comparer la forêt à une famille, puis dans les apostrophes adressées aux arbres considérés comme témoins d'un passé lointain et glorieux, enfin dans la description du fourré d'une vieille forêt, on retrouve des motifs identiques à ceux dont Mickiewicz s'est servi dans les passages correspondant du »Pan Tadeusz«. Notons cependant qu'en ce qui concerne la force de l'expression, la description du fourré est bien inférieure chez Delille et dans la traduction de Karpiński.

Nous pouvons expliquer ces analogies par les mêmes sentiments qu'inspiraient à Delille la nature et les paysages de son pays natal, de sorte que Mickiewicz fut tellement impressionné par ces descriptions déjà lors de son séjour à Wilno, que plus tard, quand il voyait la Lithuanie à travers un sentiment de nostalgie, les anciennes images devenues plus vivantes grâce à ses occupations littéraires, ont trouvé une expression grandiose dans son »récit sur la vie des gentilshommes polonais« qui, comme on sait, ne se proposait au début que d'être une idylle. Ainsi le »Pan Tadeusz« est la trait d'union qui relie deux époques culturelles, comme il s'assimile les matériaux de la période précédente en ce qui concerne l'expression artistique.

---

29. BUJAK FR.: **Ze studjów nad rolnictwem polskiem w XVI w. (chów bydła w ks. oświęcimskiem i zatorskiem).** ***(Etudes sur l'agriculture en Pologne au XVI-e siècle [l'élevage du bétail dans les duchés d'Oświęcim et de Zator]).*** Présenté dans la séance du 12 octobre 1931.

L'étude ici résumée est basée sur les registres où étaient portées les sommes versées en 1537 à titre d'impôt sur le bétail

(»rogowe«) dans les duchés d'Oświęcim et de Zator, en vue de l'achat d'une bague destinée à Hedwige, fille de Sigismond dit le Vieux, à l'occasion de son mariage avec Joachim, margrave de Brandebourg. Le registre moins complet d'Oświęcim est rédigé en tchèque, tandis que celui de Zator qui contient plus de détails, est écrit en langue latine.

L'impôt appelé »rogowe«, correspondait à l'impôt foncier ou »łanowe«, perçu dans d'autres parties de la Pologne. Pas tous les propriétaires de bestiaux étaient astreints à le payer; ainsi la noblesse et le clergé en étaient exempts, de sorte qu'il pesait sur les populations rurales et urbaines. Les boeufs, en qualité de bêtes de trait, puis les veaux au-dessous de deux ans n'étaient pas imposés. Les artisans et les journaliers appelés »powalacze« le payaient également. Certains bourgeois d'Oświęcim et de Zator, puis quatre villages, propriété de Myszkowski, castellan de Sącz, étaient libres de cette charge et il en était de même pour les villages appartenant aux juges de paix et aux percepteurs qui ne payaient pas l'impôt en question, vu les fonctions qu'ils exerçaient.

Dans des conditions économiques primitives le système des contributions s'appuie assez souvent sur des taxes perçues sur les animaux domestiques. Les premiers renseignements sur l'impôt dit »rogowe« remontent en Pologne au commencement du XVI-e siècle et concernent précisément les deux duchés dont nous nous entretenons. Vers la moitié du même siècle, l'impôt sur le bétail à cornes est introduit dans le palatinat comprenant les régions ruthènes et l'on voit au XVII-e siècle les diétines de ce palatinat consentir plus d'une fois à ce que la taxe sur le bétail se substitue à l'impôt foncier ou à l'impôt sur les maisons. En Prusse Orientale la diète provincial vote également l'impôt sur le bétail qu'on connaissait déjà dans ce pays à l'époque des Chevaliers Teutoniques. Nous le voyons enfin mentionné dans le palatinat de Łęczyca, notamment dans les inventaires de propriétés foncières, datant du XVII-e siècle.

En dehors de l'impôt dit »rogowe«, on trouve un impôt sur les vaches appelé »krowne«. C'était une contribution déjà connue au moyen âge dont bénéficiaient les propriétaires fonciers dans toute la Pologne et qu'on percevait indépendamment de l'impôt foncier (»łanowe«).

Les matériaux tirés des registres mentionnés furent répartis

dans des groupes physiographiques et illustrés par des cartes. Ils servirent également à dresser des tableaux statistiques. Après ces travaux préparatoires, ils furent l'objet d'études scientifiques dont nous donnons ci-dessus les principaux résultats.

I. La colonisation.

Les registres de l'impôt sur le bétail, dressés en 1537, font mention de 142 villages dont quelques uns formés de parties indépendantes. Les recherches entreprises par Mr. Czort sur la colonisation du territoire mentionné, nous apprennent que jusqu'à la fin du XV-e siècle il existait ici 148 villages (dans ce nombre il y en avait 3 qui disparurent au commencement du XVI-e siècle). D'après les registres de l'année 1537, le nombre des villages est très rapproché du précédent, néanmoins on observe certaines différences. Ainsi p. ex. il n'est pas fait mention de 8 villages ayant existé au XV-e siècle, en revanche il y en a 14 autres dont nous ignorons l'existence jusqu'à la fin du même siècle et dont la plupart ne furent fondés qu'entre 1500 et 1537. L'activité colonisatrice était très vive jusqu'au XIII-e siècle dans le territoire étudié et l'on voit non seulement des colons s'établir continuellement dans la montagne, mais pénétrer également dans les plaines et au pied des monts pour y fonder de nouveaux villages. Les changements que subit la répartition des paroisses, dont le nombre était déjà relativement élevé vers 1350, témoigne de son côté des progrès réalisés par le mouvement colonisateur. Depuis le XIV-e siècle jusqu'à la seconde moitié du XVI-e, 7 paroisses furent supprimées et 12 autres nouvellement créées.

Les noms de hameaux ou de parties de villages méritent de retenir l'attention. Pour les désiyner on ajoute la préposition *u* et l'on dit »*u Ryguły*« (»chez Ryguła), »*u Parchowskiego folwarku*« (»à proximité de la ferme de Parchowski«). Ces expressions sont fréquentes en Silésie depuis le XIII-e siècle.

II. La densité de la population.

Nos registres nomment cinq villes (Oświęcim, Kęty, Żywiec, Zator et Wadowice), puis 137 villages, de sorte qu'en moyenne il y a une ville sur 27 villages. Les listes mentionnent dans les villes 690 personnes placées à la tête d'exploitations agricoles indépendantes. Nous ne disposons de listes détaillées indiquant le

nombre exact d'habitants, que pour 115 villages où le nombre de propriétaires fonciers s'élève à 1888. Le nombre global d'exploitations agricoles équivaut par conséquent à 2578. Il y en a en moyenne 16·5 dans un village et 138 dans une ville. Si nous admettons que dans les 20 villages dont le nombre d'exploitations agricoles n'est pas indiqué, il y en avait autant en moyenne que dans les autres, puis si nous ajoutons les 8 villages existant au XV-e siècle que les registres de 1537 passent sous silence, nous pouvons évaluer le nombre d'exploitations agricoles à environ 2350 en tout. Comme nous ne sommes pas en possession de données concernant les journaliers *(»powalacze«)* travaillant dans les campagnes du duché d'Oświęcim, nous devons ajouter 218 exploitations appartenant à cette catégorie d'ouvriers, car il faut admettre que dans le duché d'Oświęcim le nombre de journaliers occupés dans les campagnes était le même par rapport à la quantité de ces ouvriers travaillant dans les villes que dans le duché de Zator. Nous arriverions ainsi à 2,568 exploitations agricoles. En multipliant ce nombre par 5, nous obtenons celui de 12,840 qui indique la population rurale soumise à l'impôt. Il faut encore ajouter à ce nombre les personnes domiciliées dans les cures et dans les fermes. Comme il y avait probablement environ 160 fermes, on obtient le nombre de 1760 personnes en comptant 11 personnes par ferme. Le nombre de cures s'élevait à 50; or si nous admettons que chacune était habitée par 6 personnes en moyenne, nous arrivons à 350 personnes. Ainsi la population rurale établie dans le territoire étudié se serait élevée à 14,900 habitants en 1537; elle aurait été bien inférieure par conséquent à la population dont le nombre a été calculé par Pawiński (19,340).

Aux 690 exploitations agricoles appartenant à des personnes faisant partie de la population urbaine, il faudrait ajouter le clergé et la noblesse ainsi que les gens à leur service. Faute de données précises, nous admettons que leur nombre correspondait à 10% de cette population, de sorte que le total de la population des villes équivaudrait à 3795, soit en moyenne à 760 habitants par ville. La population des deux duchés s'élevrait ainsi 18,250 habitants en tout.

La population urbaine représente 21% de tous les habitants; or ce taux doit passer pour très élevé, si l'on tient compte de

l'époque. La classe des ouvriers loués à la journé constituait 25% de la population des villes. Le taux élevé de la population urbaine dans un territoire montagneux et relativement peu peuplé où le mouvement colonisateur ne cesse de s'étendre, à certainement exercé une influence favorable sur l'économie et la conisation.

La différenciation de la population rurale est très avancée. Celle-ci est d'abord très différemment lotie de terres, de plus on trouve dans les campagnes des gens qui n'ont ni propriété foncière ni occupations fixes. Les uns habitent en qualité de locataires chez des propriétaires dont ils dépendent dans une certaine mesure, les autres sont des ouvriers libres appelés »powalacze« et travaillent à la journée Dans le duché de Zator, on trouve ces locataires dans 36 villages, tandis que les journaliers en habitent 28 autres; dans 11 villages il y a aussi biens des locatoires que des journaliers, enfin dans 19 villages seulement on ne trouve ni ceux-ci, ni ceux-là. Dans 6 villages le nombre de journaliers varie de 5 à 14; on compte 8 à 9 locatoires dans 5 villages et il sont encore moins nombreux dans d'autres localités. Une grande partie des locataires a 1 à 3 vaches et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils en possèdent plus.

Les registres ne parlent que de 18 maires, de 27 cabaretiers et 12 meuniers dans le duché de Zator. On ne trouve pas cette distinction d'après les occupations ou la position sociale dans le registre de Wadowice; en revanche il y est fait mention de 8 régisseurs de fermes appartenant au roi qui y figurent comme une catégorie de contribuables à part.

On ne peut que s'étonner de ne pas trouver de traces d'immigration allemande s'infiltrant dans la population. Une quinzaine de personnes à peine porte des noms d'origine allemande qu'on rencontre surtout à Oświęcim, Wadowice et Zator. Nous sommes également frappés de trouver parmi les habitants des campagnes des noms comme Dołęga, Ożga, Prus, Pierzchała, Radwanowicz, Szeliga, Pakosz, Spytek et Szelążek. Ils étaient sans doute portés anciennement par de grands propriétaires fonciers ou par des gentilshommes déclassés ensuite. Le fait mérite de retenir l'attention que des veuves ou des femmes pas mariées dirigent un nombre d'exploitation relativement élevé aussi bien dans le villes que dans les campagnes.

III. Le nombre d'animaux domestiques.

D'après nos registres il y avait dans le duché d'Oświęcim 6551 vaches et 863 génisses, tandis que dans le duché de Zator le nombre de vaches s'élevait à 6071, celui de génisses à 826. Il y avait en tout dans les deux duchés 12,622 vaches réparties entre 2589 propriétaires et 1694 génisses appartenant à 1080 propriétaires. En outre dans 14 villages du duché d'Oświęcim, les registres indiquent sommairement le nombre d'animaux imposés en l'exprimant par le nombre équivalent de vaches. Ainsi calculé le nombre de vaches correspond à 1953,3 dans les villages mentionnés et s'élève à 67 chez les huit régisseurs dont il à été question ci-dessus.

Voici en moyenne le nombre de vaches dans une exploitation agricole:

	Duché d'Oświęcim	Duché de Zator
plaines	4·99	4·55
région subcarpatique	5·37	4·67
montagnes	4·94	5·74

Dans le duché d'Oświęcim où il y avait plus de villages placés sous le régime du droit allemand, la quantité de vaches correspondant en moyenne à une exploitation agricole, est plus élevée que dans le duché de Zator. Les chiffres moins élevés indiquant la quantité de vaches dans la partie montagneuse du premier de ces duchés, s'expliquent probablement par les inexactitudines du registre sur lequel étaient portés les impôts.

L'auteur tient compte du nombre de bestiaux dans 18 villages du duché d'Oświęcim et dans 38 villages du duché de Zator en 1772, puis de leur nombre vers la moitié du XIX-e siècle (données publiées en 1857), — pour calculer la quantité de bouvillons, de génisses, de boeufs et de taureaux, comparativement à celle des vaches.

Voulant calculer le nombre global de bestiaux qui se trouvaient en 1537 dans tout le territoire étudié, il tâche de compléter les données relatives à l'état du bétail dans les villages abandonnés et dans ceux sur lesquelles les registres ne fournissent pas de renseignements suffisamment précis; enfin il reconstitue les mêmes donnés pour les villages non soumis à l'impôt dit »rogowe«, pour les fermes et les cures.

L'auteur calcule ensuite le nombre de vaches et de bestiaux à cornes par km² de surface et par à 100 habitants, puis il compare ces nombres avec les données numériques provenant du XIX-e siècle.

Il y avait en moyenne en 1537 dix pièces de bétail (sans compter les boeufs) par exploitation agricole, soit 2 pièces par habitant. On peut en conclure que le territoire étudié était une région où l'on se livrait à l'élevage et à l'engraissement des bestiaux. Même dans les plaines et dans la région subcarpathique, l'élevage passait avant la culture des céréales. La Silésie industrialisée et fortement peuplée, était un marché rapproché qui permettait de vendre avantageusement les animaux domestiques.

On aboutit à des conclusions fort intéressantes et d'une grande portée, lorsqu'on examine le nombre de vaches élevées dans les exploitations agricoles. Les chiffres indiquant la répartition des vaches dans les 2589 exploitations portées sur les registres, sont les suivants: il y avait 1 vache dans 211 exploitations (8·2%), il y en avait 2 dans 352 expl. (13·7%), 3 dans 398 expl. (15·3), 4 dans 373 expl. (14·7%), 5 dans 339 expl. (13·1%), 6 dans 295 expl. (11·3), 7 dans 197 expl., 8 dans 14 expl., 9 dans 71 expl., 10 dans 81 expl., 11 dans 38 expl., 12 dans 34 expl., 13 à 20 dans 48 exploitations. Les différences qu'offre le nombre de vaches dans différentes propriétés correspondent certainement aux différences de l'étendue des terres exploitées. On s'aperçoit ainsi que dans le territoire étudié la possession du sol et la façon d'en hériter pendant la première moitié du XVI-e siècle, obéissaient aux mêmes lois que celles en vigueur aujourd'hui. Nous pouvons admettre que les exploitations agricoles disposant de 1 ou de 2 vaches étaient *petites*, que celles où l'on en comptait 3 à 4 appartenaient à la catégorie *moyenne* et que les exploitations où il y en avait 5 à 8 étaient de grandes *propriétés foncières* cultivées par de gros paysans; enfin il faut ranger dans la catégorie des *très grandes* exploitations en possession de paysans, celles où il y avait 9 vaches et plus.

Les exploitations disposant de 2 vaches étaient les plus nombreuses dans les plaines; celles qui en avaient 3, — dans la région subcarpathique, enfin les exploitation possédant 4 vaches, étaient les plus répandues dans la montagne.

Avant de finir l'étude ici résumée, l'auteur nous entretient de l'élevage des moutons et des porcs.

---

30. DŁUSKA MARJA: **Rytm spółgłoskowy polskich grup akcentowych.** ***(Le rythme consonantique de groupes accentués en polonais).*** Résumé d'un travail présenté à la Commission Linguistique le 11 décembre 1931.

L'accent polonais quoique moins fort que l'accent anglais ou allemand, est bien net et, quant à sa place, ne présente aucune difficulté. Il tombe en général sur la pénultième; dans quelques cas, d'ailleurs bien nets et bien faciles à discerner, il frappe l'antepénultième. Mais à côté de ce fait, si simple que même un étranger le découvre sans peine, il existe un nombre de questions qui concernent les groupes accentués. Et qui jusqu'à maintenant ont été negligées par la linguistique polonaise.

Quels sont les rapports des divers éléments appartenant au même groupe? Dans un groupe accentué la place occupée par une voyelle quelconque determine-t-elle la melodie ou la durée de cette voyelle, et comment? à quel degré? en quel sens? Quels sont les facteurs qui exercent et limitent cette influence? De même pour une consonne. — Quels changements subit-elle en raison de sa position dans un groupe accentué? Est-ce que entre les consonnes de même timbre les différences de durée et de force se produisent sans aucun ordre précis ou, au contraire, constituent-elles un rythme à peu près stable? Dans ce dernier cas quel est ce rythme?

En se proposant une étude détaillée sur les groupes accentués polonais l'auteur a commencé par les consonnes. Voici quelques points plus importants.

1) J'ai étudié les rapports entre les consonnes à l'aide d'un appareil enregistreur. 2) Mes conclusions sont basées sur la prononciation de cinq sujets d'expérience, tous les cinq d'origine polonaise. 3) Parmi quelques centaines d'exemples étudiés, pas un seul n'est tiré de ma propre prononciation. 4) J'ai comparé entre elles exclusivement: a) les consonnes de même timbre, b) les consonnes appartenant au même groupe accentué (en polonais presque chaque mot dans la phrase porte l'accent), c) les consonnes placées

entre deux voyelles ou entre une voyelle et un zéro phonétique, donc jamais des groupes consonantiques et jamais des consonnes tirées de groupes consonantiques. 5) Pour mes recherches je n'ai pas enregistré de mots isolés: tout mot en question a été placé dans une phrase et enregistré avec la phrase entière.

1. Je me suis occupée surtout de la durée des consonnes. Il existe parmi les phonéticiens une opinion qu'une consonne, placée à la tête de la syllabe accentuée, est plus longue que la consonne de même timbre à n'importe quelle autre place du même groupe accentué. Il s'agissait de verifier cette »loi« en polonais. Or, les mesures de la durée des consonnes polonaises ne confirment cette loi qu'en partie. La consonne qui précède la voyelle accentuée et qui, elle aussi, participe au fait de l'accentuation tend, il est vrai, à prolonger sa durée et, sauf des exceptions relativement rares, est plus longue qu'une consonne de même timbre placée n'importe où à l'intérieur du groupe; mais comparée à la consonne commençant le groupe accentué, non seulement quand ce groupe est placé au début, mais aussi quand il se trouve au milieu ou à la fin de la phrase, — la consonne accentuée se montre dans la plupart des cas plus courte que la consonne initiale du groupe, souvent aussi plus faible et prononcée avec moins de précision que l'initiale.

Au point de vue théorique ce fait a cette importance qu'il prouve que la langue polonaise, indépendamment du procédé de l'accentuation, tend à soulever le commencement de chaque groupe, à le marquer nettement, même quand les groupes sont étroitement liés par un seul mouvement expiratoire et par leur rapport mutuel dans la phrase, et quand l'émission de cette phrase est assez vive. Le haut degré de la résistance que montrent les consonnes initiales des mots en latin à l'égard des changements phonétiques, propres aux consonnes placées à l'intérieur des mots [1], permet de conclure que le renforcement de la consonne initiale n'est pas un trait particulier de la langue polonaise. C'est ce qui

[1] Voir à ce sujet les remarques de P. Kretschmer: Glotta, t. I p. 47—48 et Sprache (Gercke-Norden, Einleitung in die Altertumswissenschaft, t. I p. 201) et l'échelle des valeurs des consonnes, suivant leur position dans une syllabe, établie par C. Juret en Manuel de phonétique latine, p. 52—53 (Paris 1921).

exige (point de vue pratique) beaucoup de prudence quand il s'agit de démontrer pour une langue à l'accent faible, difficile à déterminer quant à sa place, que cette place se trouve sur la première syllabe du mot. — Ou il faut prouver d'avance que dans cette langue sa position initiale dans le groupe n'influe guère sur la consonne, ou il faut renoncer à considérer le renforcement de la consonne initiale comme la preuve fixant la place de l'accent.

La consonne qui commence la syllabe post-accentuée ne participe pas à l'accentuation. Elle peut être légèrement prolongée mais c'est en raison de sa position en tête de la syllabe finale du mot, car en polonais toute la syllabe finale d'un groupe accentué est bien souvent prolongée [1]. La preuve qu'il en est ainsi c'est que ce phénomène apparaît surtout quand le mot en question se trouve à la fin de la phrase et que dans les mots qui portent l'accent sur la syllabe antepénultième la consonne placée en tête de la première syllabe post-accentuée est toujours relativement courte et faible.

Quant aux autres places que peuvent occuper les consonnes à l'intérieur des longs groupes accentués elles sont toutes en dépendance de deux positions fortes: initiale et accentuée. L'alternance des prolongements et des raccourcissements se produit selon le rythme trochaïque en partant de la consonne initiale.

Le rythme est parfait si la consonne sous l'accent se trouve à la place forte au point de vue de rythme (— ◡ — ◡ —́ ◡). Si l'accent tombe sur la consonne faible par sa position rythmique le rythme s'altère: tantôt la consonne accentuée influe sur la consonne précédente et l'affaiblit (— ◡ ◡ —́ ◡), tantôt la consonne initiale attenue cette influence et soutient le rythme trochaïque (— ◡ — —́ ◡). Le rythme entièrement renversé (— — ◡ —́ ◡), évidemment imposé par la consonne accentuée est très rare, — preuve nouvelle de la force particulière de la consonne initiale. En partant de la consonne accentuée vers la fin du mot nous trouvons le même rythme trochaïque. Dans les mots qui portent l'accent sur la pénultième le mouvement trochaïque de la durée est par-

[1] C'est un phénomène régional, propre à la ville de Cracovie (Kraków) et à sa contrée. Voir à ce sujet: J. Rozwadowski, Szkic wymowy polskiej, p. 107 (Kraków 1901). Parmi mes sujets d'expérience l'un provient de Cracovie.

fois altéré par l'influence de la position finale de toute syllabe post-accentuée. Ce n'est pas le cas pour les mots ou les groupes qui portent l'accent sur l'antepénultième: ceux-ci représentent le rythme trochaïque dans toute sa pureté.

Les différences de durée des consonnes, selon les conditions diverses, peuvent être très petites: 0,5 centièmes de seconde seulement, ou atteindre même 10,5 c. s. Dans la plupart des cas elles varient entre 1 c. s. et 4 c. s.

En ce qui concerne le rythme de la durée il ne me reste qu'à souligner encore une fois que, quand je parle d'une consonne ou d'une syllabe initiale ou d'une consonne ou syllabe finale, j'indique une initiale ou une finale d'un groupe accentué, soit représenté par un seul mot, soit composé de deux ou trois mots, mais toujours placé à l'intérieur de la phrase.

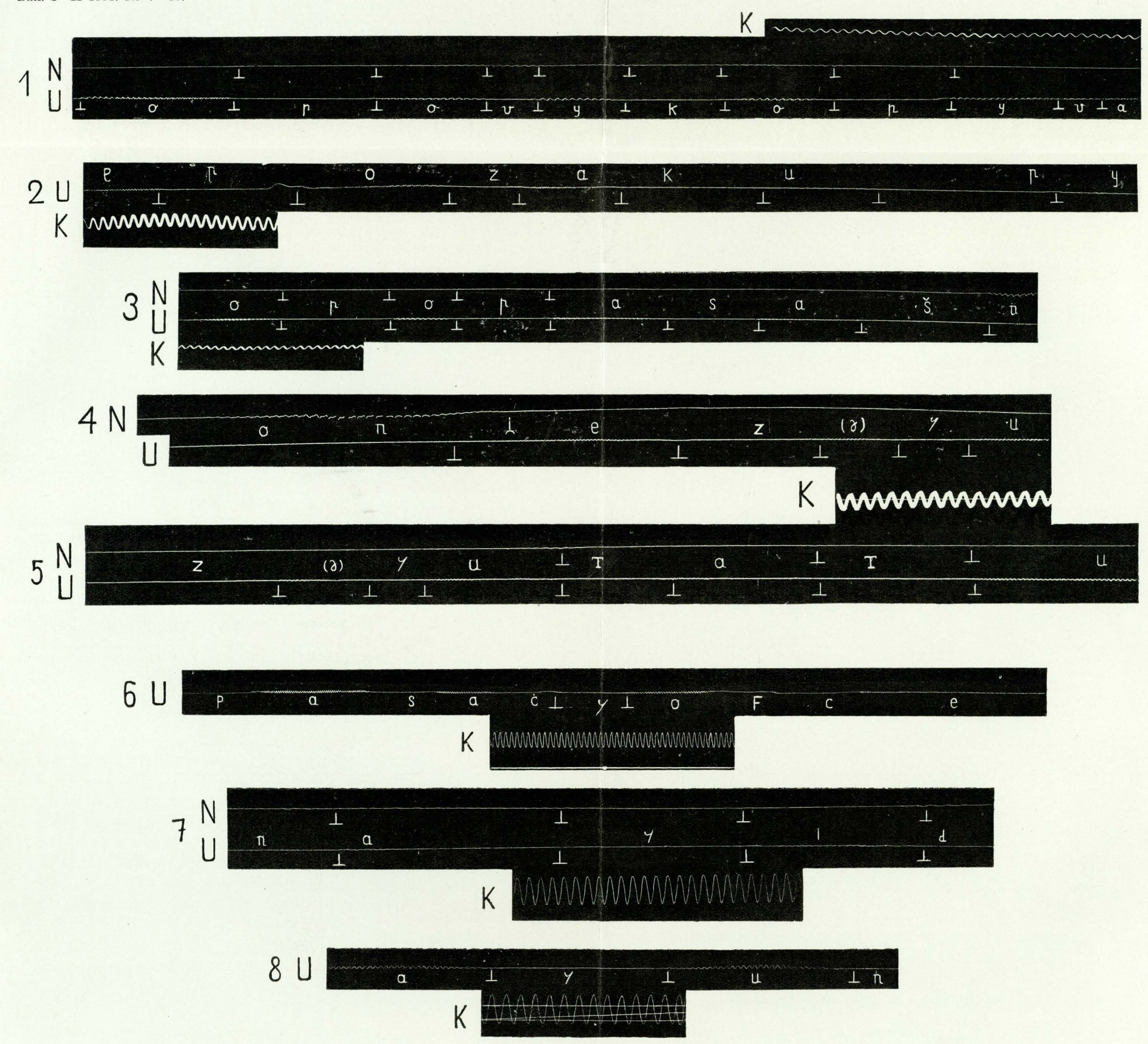
2. Parmi les opinions qui règnent en phonétique il y en a quelques-unes qui semblent si claires, si bien fondées, tant de fois démontrées expérimentalement et expliquées du point de vue physiologique et psychologique que personne n'en doute plus. Il est, par exemple, admis par tout le monde que le prolongement de la durée d'une consonne ou d'une voyelle, s'il est le signe d'un plus grand effort articulatoire, est toujours accompagné de l'augmentation de la force expiratoire et d'une articulation plus précise. Autrement dit, tous les facteurs d'énergie dans la parole se réunissent et leur mouvement ascendant et descendant est à peu près parallèle. Cependant M. Scripture récemment a signalé un fait bien intéressant[1]. Etudiant un vers grec prononcé devant l'appareil enregistreur par un sujet d'expérience Allemand, M. Scripture a découvert que les facteurs d'énergie se dissocient en certains cas.

J'ai fait la même observation quand aux consonnes polonaises. Certes, dans la majorité des cas la consonne prolongée présente en même temps une augmentation de la force et de la précision, mais il arrive assez souvent qu'une consonne prolongée montre l'explosion plus faible ou l'articulation moins précise qu'une autre consonne plus courte. Je parle, bien entendu, des consonnes de même timbre et appartenant au même groupe accentué. Pour ce

[1] Scripture E. W., Ein Fall von Dissoziation der Energiefaktoren der Betonung, Vox, t. 16 p. 69 et suiv.

qui est du vers grec étudié, M. Scripture aboutit à cette conclusion que la dissociation peut surgir accidentellement quand on parle une langue étrangère et il est bien probable qu'une petite incertitude quant à la façon de parler peut devenir la cause d'un tel phénomène. Mais cette explication ne présente aucune valeur pour mon cas, car tous mes sujets d'expérience sont d'origine polonaise. Les phénomènes de la dissociation des facteurs d'énergie dans la consonnes polonaises ne peuvent, également, être attribués aux petits inconvenients propres aux enregistrements à l'aide d'un appareil enregistreur: les cas sont trop nombreux et presque tous apparaîssent dans les mêmes conditions. A savoir, ils peuvent être divisés en deux groupes: a) quand la consonne initiale est plus longue que la consonne accentuée mais en revanche plus faible, ou réciproquement; b) quand une consonne longue par sa position rythmique n'est pas prolongée, elle apparaît le plus souvent courte mais forte. Ces faits mènent à la conclusion que la langue polonaise étant une langue à accent modéré n'exige point et peut-être même ne permet pas dans la prononciation calme, qu'on mette en jeu tous les facteurs d'énergie à la fois, ce qui établirait des différences trop sensibles entre des syllabes accentuées et des syllabes non accentuées. Selon cette explication il est peu probable qu'on puisse rencontrer des cas de semblable dissociation en anglais ou en allemand; mais il serait fort intéressant qu'on pût les trouver dans les langues à accent plus faible que l'accent polonais. Peut-être même y sont ils plus fréquents qu'en polonais?

3. Je n'ai plus qu'un fait à signaler. Quand je me suis proposée l'étude des consonnes finales des groupes accentués placés à l'intérieur de la phrase et toujours avant un groupe commençant par une voyelle, cela pour éviter la formation des groupes consonantiques, — j'ai découvert de petites pauses de quelques centièmes de seconde qui séparaient la consonne finale d'un groupe de la voyelle appartenant au groupe suivant. Comme j'étais persuadée d'avance que dans une proposition peu longue et enfermée dans un seul mouvement expiratoire les mots s'enchaînent sans intervalles, j'ai commencé par juger que les petites pauses sont la preuve d'une prononciation un peu artificielle. J'ai fait, alors, un autre enregistrement en exigeant que mon sujet d'expérience parlât assez vite, ce qui est un sûr moyen d'empêcher quelqu'un de parler d'une façon étudiée. Les petites pauses, néanmoins, sur-



Les tracés 2, 4 et 5 sont agrandis du double, tous les autres agrandis de 50%. L'explication des tracés se trouve à la fin du mémoire.

M. Dłuska

gissaient de nouveau et aux mêmes places, elles étaient seulement un peu réduites: la plus courte a duré 2 centièmes de seconde. Mes autres sujets d'expérience m'ont fourni les mêmes constatations, c.-à-d. les mêmes petites pauses. La durée de ces pauses varie entre 2 centièmes de seconde et 23,5 c. s., selon la vitesse du débit; quant au souffle il semble retenu comme dans les implosions complètes des consonnes implosives. L'attention une fois fixée sur les intervalles muets entre les groupes accentués, j'ai découvert aussitôt que la langue polonaise en fait usage d'une façon bien précise et bien systématique. Les petites pauses séparent généralement et presque sans exception: a) la voyelle finale d'un groupe accentué de la voyelle initiale du groupe suivant; b) la consonne finale d'un groupe accentué de la voyelle initiale du groupe suivant. Elles apparaîssent aussi assez souvent entre la consonne finale quelconque d'un groupe et les consonnes *l*, *r* initiales du groupe suivant. Par contre les petites pauses n'apparaîssent guère: a) entre la voyelle finale d'un groupe et la consonne initiale du groupe suivant; b) entre la consonne finale d'un groupe et la consonne initiale du groupe suivant (sauf le cas indiqué plus haut).

Il faut ajouter que les petites pauses en question, quand elles ne dépassent pas la durée normale, ne sont guère perceptibles à l'oreille sous l'aspect des intervalles entre les mots. Elles soulignent, cependant, légèrement le passage d'un groupe accentué à un autre, ce qu'on peut dire également du renforcement de la consonne initiale des groupes à l'intérieur de la phrase. L'ensemble de ces phénomènes montre une tendance nette de la langue polonaise à faire sentir à l'oreille chaque groupe accentué, non seulement par son sommet, c.-à-d. par la syllabe accentuée, mais aussi par ses limites.

Si cette tendance se rencontre uniquement en polonais ou si elle existe également dans quelques autres langues européennes, c'est une question à résoudre en examinant en détails dans ces langues le passage d'un groupe accentué au groupe suivant.

Explication des tracés.

N — nez, *U* — bouche, *K* — diapason (100 v. d.). La valeur des caractères: ⊥ — la limite des sons sur le tracé; ˥ — pause;

(ə) — élément vocalique; $y = \iota$ (d'après la transcription phonétique employée par la Revue de Phonétique); $\check{s} = \int$; $\underset{\circ}{i} = y$.

1. et 3. Premier *p*, initial du groupe accentué, est plus long que *p* accentué du même groupe.

1. et 2. La comparaison des *p* montre bien (surtout n⁰ 2!) la consonne courte accompagnée par l'explosion forte et dans le même mot un autre *p*, plus long que le premier, mais avec une explosion faible.

4., 5. et 6. Petite pause qui sépare deux groupes accentués (deux mots) appartenant à la même proposition dont le premier se termine par la consonne, le second commence par la voyelle. N⁰ 4. et 5. montrent la pause en question après une consonne sonore suivie par le petit élément vocalique; n⁰ 6 — la même pause après une consonne sourde.

7. et 8. Petite pause qui sépare deux groupes accentués (deux mots) appartenant à la même proposition dont le premier se termine et le second commence par la voyelle.

---

31. HORNUNG Z.: **Bernardo Merettini i jego główne dzieła: kościół w Horodence, ratusz w Buczaczu i katedra św. Jura we Lwowie.** ***(Bernardo Merettini et ses principales oeuvres. L'église de Horodenka, l'hôtel de ville à Buczacz et la cathédrale sous le vocable de Saint Georges à Lwów).*** Présenté dans la séance du 17 décembre 1931.

Parmi les architectes dont l'activité artistique coïncide en Pologne avec la règne de la dynastie saxonne, Bernardo Merettini est certainement un des plus distingués. C'est à Lwów et dans les territoires qui devaient former plus tard la Galicie de l'Est, qu'on peut voir ses principales oeuvres. L'auteur s'occupe de l'église de Horodenka, affectée autrefois aux Lazaristes, puis de l'hôtel de ville à Buczacz, qui l'une et l'autre sont des fondations de Nicolas Potocki, staroste de Kaniów. Aux descriptions des oeuvres dont on savait précédemment qu'elles furent créées par Merettini, il ajoute une étude sur ces édifices. Aussi tient-il compte des rapports étroits entre le style de ces constructions et celui de la cathédrale de saint Georges à Lwów d'une part, et de l'autre, le style de l'église à Nawarja. Les sources nous appren-

nent en effet que la cathédrale grecque-catholique de Lwów est une création de l'artiste, et nous savons que l'église de Nawarja a été remaniée et transformée par Merettini en 1739. Ce n'est qu'après avoir étudié l'église de Horodenka, ainsi que l'hôtel de ville à Buczacz, qu'on peut connaître tout l'oeuvre de l'artiste et suivre les étapes du développement de son talent.

La grande église de Horodenka fut construite entre 1743 et 1760. Elle est la première oeuvre, pas tout à fait réussie d'ailleurs, où l'artiste s'est essayé dans la construction d'une église monumentale. Le plan de l'édifice est plutôt simple. On y voit trois nefs sans transept, une façade flanquée de deux tours placées obliquement par rapport à l'axe de l'église puis, entre les tours, un nartex triangulaire dont l'architecture pèche par une certaine lourdeur. A l'intérieur il faut attirer l'attention sur la série de chapelles surmontées de petites coupoles rondes, communiquant entre elles et formant les nefs latérales, puis sur les arcades d'un modelè très plastique qui y conduisent et rappellent de petits balcons faisant fortement saillie. Après avoir comparé l'église de Horodenka avec des édifices analogues construits à la même époque dans d'autres pays de l'Europe, l'auteur aboutit à la conclusion qu'en ce qui concerne la projection horizontale, Merettini s'est inspiré du schème traditionnelle des églises construites par les jésuites, quoiqu'il l'eût simplifié dans plus d'un détail. D'autre part, la façade et surtout les deux belles tours se rapprochent beaucoup du type autrichien; en effet les tours rappellent celles de certaines églises à Salzbourg, notamment les tours de la collégiale et de la Sainte Trinité qui l'une et l'autre furent construites d'après les plans de J. B. Fischer von Erlach. Quant à l'intérieur de l'Eglise de Horodenka, on ne saurait douter qu'il n'eût été exécuté sous l'influense de l'architecture de l'église à Spitall am Pyhrn (1714—36) dont le plan a été fait par J. M. Prunner. Ainsi il faut chercher en définive les origines du plan de notre église dans l'art caractéristique pour les régions limitrophes de l'Autriche proprement dite et du Tyrol.

Le style de l'hôtel de ville à Buczacz, construit vers 1750, se distingue par de très fortes analogies avec celui de l'église de Horodenka. C'est une construction rectangulaire à angles arrondis. Des pilastres disposés çà et là le long des murs de l'édifice en marquent pour ainsi dire les parties, tandis que la fa-

çade est surmontée d'un fronton décoré de magnifiques sculptures. Au centre de la partie habitée d'une forme rectangulaire, se dresse une tour élancée qui correspond exactement au type de la tour dont est flanquée l'église de Horodenka. Lorsqu'on compare l'architecture de ces deux édifices, on ne peut qu'être frappé par les progrès du talent dont l'artiste a fait preuve en construisant l'hôtel de ville à Buczacz.

L'art de Merettini n'est cependant à son apogée que pendant la période où il construit la cathédrale de saint Georges à Lwów, qui fut bâtie entre 1748 et 1764. L'auteur n'admet pas l'hypothèse avancée par T. Mańkowski [v. Comptes Rendus de Société Scientifique de Lwów, VIII (1928) no 374 et XI (1931) no 528) qui cherche les origines du plan de la cathédrale en question dans les églises de la Renaissance avancée, affectant la forme d'une croix grecque, comme on en trouve dans le Nord de l'Italie. Toujours d'après cette hypothèse, le prolongement de l'axe principal de ces églises serait une conséquence de l'influence exercée par par un groupe d'églises suisses. Il fournit la preuve au contraire que la projection horizontale de la cathédrale de Lwów, s'inspire du plan de la collégiale de Salzbourg (1696—1707). On ne saurait également pas apercevoir de rapports entre l'élévation frontale de l'église métropolitaine à Lwów et la forme des façades propres aux églises suisses mentionnées ci-dessus. De l'avis de l'auteur, la façade de l'église saint Georges est une oeuvre absolument originale de Merettini. Tout au plus pourrait-on chercher des traces d'une influence exercée par la façade de l'église romaine de s. Croce in Gerusalemme, construite en 1744 d'après les plans de Grigorini. Quant au portail, il s'inspire des traditions allemandes (comp. le »Deutschordenshaus« à Francfort-sur-le-Méin, construit de 1709 à 1730 par Maximilien v. Welsch).

La cathédrale de saint Georges à Lwów est un des plus beaux édifices que l'architecture de style rococo ait créé non seulemement en Pologne, mais en général en Europe. A côté d'aussi belles créations que l'église affectée à la cour, construite à Dresde par Gaetano Chiavari, ou l'église orthodoxe d'Alexandre Newski, aujourd'hui inexistante, à Saint-Pétersbourg, élevée d'après les plans de Théodore Schwertfeger, elle réunit d'une façon parfaite les traits les plus caractéristiques du style de l'époque. Cet édifice marqué au sceau de la fantaisie et du pittoresque, se distingue

par des formes éminement légères et gracieuses, par un aspect vivant, par une élégance aristocratique et respire l'allégresse, la joie et la sérénité. Les grands couvents monumentaux en Autriche et en Suisse, comme ceux de Melk, Weingarten, St. Florian, Mariaeinsiedeln et d'autres, puis les constructions de style baroque avancé, ne sont que des étapes qui préparent la voie au développement progressif de l'architecture du XVIII-e siècle.

L'idée qui a présidé à la construction de l'église métropolitaine grecque-catholique à Lwów, suffit à faire inscrire en lettres d'or le nom de son auteur dans la histoire de l'architecture de style baroque. Doué d'un don d'invention extraordinaire et d'une audace géniale, Merettini a su briser les liens de la tradition admise et a exécuté une oeuvre personnelle et originale.

---

32. KĘTRZYŃSKI S.: **Początki dokumentu w Polsce.** ***(Les origines du document en Pologne).*** Présénté dans la séance du 16 novembre 1932.

L'auteur étudie tout particulièrement les conditions dans lesquelles le document a fait son apparition en Pologne à l'époque des Piasts. Si l'on admet que les documents du moyen âge plus avancé sont le produit d'une époque relativement récente, en d'autres termes qu'ils n'appartiennent qu'au XI-e et au XII-e siècle, il faut admettre également que les documents polonais, venus de l'Occident, n'ont été introduits en Pologne que relativement tard. Les chancelleries qu'on organise au XII-e et au XIII-e siècle dans les pays occidentaux, sont par conséquent d'une origine encore moins ancienne. Les monuments diplomatiques font défaut pendant la période privée de documents, soit au X-e et au XI-e siècle, moins pour la raison qu'ils ont été détruits ou perdus, mais bien parce que la Pologne n'a pas trouvé de modèles suffisamment répandus de documents dans les pays auxquels elle empruntait les éléments de sa civilisation. Ce n'est que du moment où l'emploi des documents prend de l'extension en Europe occidentale, que ceux-ci pénètrent peu à peu en Pologne, qu'ils acquièrent la valeur de preuves juridiques et qu'on voit se constituer lentement des chancelleries, soit des institutions où on les rédigeait suivant les besoins.

On peut admettre d'avance l'existence de différents facteurs en conflit dont les uns agissaient dans le sens d'un arrêt, tandis que d'autres favorisaient et accéléraient l'emploi des documents. Nous savons à quels résultats a abouti ce conflit; nous n'ignorons pas en effet qu'en relativement peu de temps le document a acquis le droit de cité, de sorte qu'il est devenu une institution universellement admise, un témoignage doté de toutes les attributions juridiques, dont l'usage ne tarda pas à se répandre.

Parmi les grandes difficultés auxquels se heurte au début l'emploi des documents et qu'on réussit à vaincre non sans peine avec le temps, il importe de mentionner l'ortographe polonaise et la façon d'écrire les noms propres et communs, difficultés qu'il fallait nécessairement surmonter pour pouvoir rédiger ne serait-ce que le plus court document. Un non moindre consistait à exprimer en latin la teneur juridique des documents. Les deux parties, aussi bien celle qui délivrait un document que la partie qui le recevait, étaient intéressées au même titre à ce que le sens et la signification des termes juridiques polonais fussent exprimés aussi fidèlement et exactement que possible par des termes appropriés en latin. Il est permis d'avoir des doutes sérieux sur la question de savoir si une terminologie polono-latine pareille était fixée dès le début, s'il y avait des termes, conventionnels latin dûment définis, capables de rendre les termes polonais universellement compris et consacrés par l'usage. Tels étaient les difficultés techniques contre lesquelles tous les auteurs traitant de questions concernant la Pologne, avaient à lutter, n'importe qu'il se fût agi d'un étranger comme l'anonyme Gallus où du Polonais Vincent, vu qu'elle pesaient lourdement dans la même mesure sur tous les rédacteurs de documents. Si par conséquent on exprime une opinion critique sur nos documents les plus anciens, on devra toujours tenir compte des obstacles qui s'opposaient à leur rédaction.

Il faut chercher certainement dans les influences occidentales l'agent principal qui contribua à répandre l'usage des documents en Pologne, d'autant plus que dans le courant du XI-e et du XII-e siècle leur emploi ne cessait de gagner du terrain en Occident. Les immunités sont un autre facteur agissant dans le même sens, surtout qu'elles ne sauraient être pratiquement appliquées sans documents. La législation ecclésiastique encourage de

son côté à s'en servir, aussi pouvons-nous admettre que les dispositions du droit canon, entre autres la décrétale *de fide instrumentorum* d'Alexandre III était déjà connue de Vincent, lequel dans un document dressé par lui-même, émet des opinions analogues à celles que contient cette décrétale. Pendant la première partie du XVIII-e siècle nous voyons plus d'une fois les documents invoquer la doctrine du droit, en particulier celle du droit canon en rapport avec le document. Depuis l'année 1250 environ, le développement et l'application pratique du document subissent l'influence non seulement du droit canon général, mais également celle du droit ecclésiastique polonais particulier, qui réglemente dans une série de dispositions, aussi bien l'emploi des documents que l'emploi des sceaux. On ne saurait douter que le sollicitude dont l'Eglise et ses organes entouraient le document, n'eût largement contribué à propager cette nouvelle institution en Pologne.

La circonstance que notre droit contumier n'était pas adapté à l'institution du document, constituait certainement l'obstacle le plus important qu'elle devait surmonter en Pologne. Le droit polonais le plus ancien ne pouvait pas connaître le preuve s'appuyant sur des documents et n'admettait que la preuve reposant sur la déposition de témoins, aussi est-il permis d'avoir des doutes sur la question de savoir si en Pologne le document pouvait avoir immédiatement et dès le début toutes les attributions d'une preuve juridique. On peut douter en effet si les document considérés comme preuves avaient une place assurée dans l'ancien droit de notre pays. Il faut admettre plutôt que ce n'est que peu à peu qu'il parvinrent, grâce à l'évolution, à jouer le rôle d'une preuve indépendante.

Des observations et témoignages nombreux permettent d'établir péremptoirement que durant la seconde moitié du XIII-e siècle au plus tard, les documents délivrés par les ducs avaient déjà certainement la valeur de preuves juridiques complètes. Faute de matériaux, nous ne sommes pas en état de définir clairement ni d'une façon précise le rôle que jouait le document pendant la période précédente. Les renseignements tirés des sources sont peu nombreux et ne nous apprennent pas grand'chose. D'une part nous connaisons des faits qui semblent indiquer qu'on se servait de documments comme de preuves juridiques indépen-

dantes, d'autre part nous disposons d'indications remontant au commencement de la seconde moitié du XIII-siècle, dont il résulte qu'en dehors des documents, on avait également recours aux dépositions de témoins pour renforcer la portée des preuves par écrit par un témoignage oral. Le nombre de ces témoignages n'est cependant pas suffisant pour permettre de résoudre la question de savoir depuis quelle époque le document devient une preuve indépendante absolue, comme il est insuffisant pour établir pendant combien de temps ou dans quelles conditions, le témoignage oral était admissible ou indispensable en dehors du témoignage écrit. Nous devons nous borner à constater que les renseignements concernant l'emploi auxiliaire d'une déposition orale en même temps que celui d'un document, sont le trait distinctif d'un certain groupe de documents reçus par l'acceptant (Sulejów) et qu'ils on le caractère d'un ordre dicté par celui-ci. Ces renseignements sont donc probablement le résultat du fait que la personne qui avait dicté l'ordre attachait sans doute une certaine importance à cet emploi auxiliaire, tandis que dans d'autres groupes de documents acceptés, ce détail ne retenait pas particulièrement l'attention. Le petit nombre d'exemples ne fournit par conséquent pas assez de matériaux capables de nous renseigner sur le véritable état de choses. On peut dire qu'en général avant le moitié du XIII-e siècle, les documents sont plutôt rares en Pologne et qu'on ne les rencontre pas souvent; qu'on néglige plus d'une fois de fixer un acte judiciaire par un document, circonstance dont on pourrait conclure que chez nous, comme d'ailleurs dans plus d'un des pays occidentaux, il n'a acquis que peu à peu la valeur d'une preuve judiciaire complète et indépendante. On pourrait évidemment admettre en théorie que le document délivré par le duc et émanant de l'autorité souveraine, a pu être reconnu par celle-ci dans la suite comme une preuve et un témoignage; néanmoins dans la pratique il était sans doute incapable de s'imposer aux prescriptions du droit coutumier qu'en dehors de la preuve testimoniale, n'en connaisait pas d'autres. Comme l'écriture était encore presque généralement inconnue et comme pendant longtemps, soit environ jusqu'à la moitié du XIII-e siècle, il n'y avait pas de chancelleries dûment organisées, l'emploi des documents en tant que preuves juridiques indépendantes, ne pouvait qu'être rendu difficile dans ces circonstances.

Lorsque nous suivons le développement du document polonais dans le courant du XIII-e siècle, nous ne pouvons qu'aboutir à la conclusion que seul le document délivré par le duc est doté de toutes les attributions légales et qu'il constitue uniquement une preuve juridique indépendante et complète. Le duc délivre non seulement des documents où il est lui-même une des parties contractantes, mais il en fait dresser d'autres par lesquels il prend connaissance des dépositions de celles-ci ainsi que des actes juridiques exécutés en sa présence. Ce n'est qu'ainsi que le document délivré par le duc et muni le cas échéant de son sceau, peut jouir des droits d'un document public, tandis que les pièces émanant des autorités ecclésiastiques de même que les documents peu nombreux dressés au nom de personnes privées, ne sont pas revêtus de ce caractère. Les documents délivrés par le pouvoir ecclésiastique sont admis exclusivement par l'Eglise et par ses tribunaux, par conséquent il ne dépassent nullement la compétence des autoritées ecclésiastiques. Cette délimitation est tellement rigoureuse et stricte, que le pouvoir civil ne reconnaît non seulement pas les documents émanant des autorités ecclésiastiques en Pologne, mais qu'il traite de la même façon les bulles pontificales. Il n'arrive jamais dans les courant du XIII-e, voir même au XIV-e siècle, que dans les questions litigieuses les parties en appellent à d'autres documents qu'à ceux délivrés par le souverain, aussi, abstraction faite de quelques faux, ne connaît-on presque pas de cas où les autorités civiles aient p. ex. inséré des documents émanant des autorités ecclésiastiques.

L'évolution progressive des documents délivrés par le duc, soit des seules pièces légales et autorisées, nous permet de comprendre pourquoi l'organisation des chancelleries n'était à l'ordre du jour en Pologne que vers la fin de la première moitié du XIII-e siècle. On aurait tort de croire que cette organisation était plus en retard chez nous qu'ailleurs, d'autant plus qu'elle remonte à peu près à la même époque dans bien des régions en Allemagne; néanmoins on peut en conclure que la Pologne était préparée à introduire chez elle le document. En effet cette circonstance fournit la preuve que l'emploi des documents devenait de plus en plus répandu, que ces pièces jouissaient de l'approbation générale et que leur emploi était protégé par l'autorité qui avait monopolisé en quelque sorte les documents autorisés pour en

tirer des bénéfices. Depuis la moitié du XIII-e siècle la part que prenait l'acceptant à la délivrance d'un document commence à diminuer très rapidement, de sorte que le rôle de la chancellerie gagne en importance. Evidemment le caractère de ces pièces doit forcément changer également. Le document préparé par l'acceptant était en principe une attestation, aussi un document équivalant à une disposition devait-il constituer une exception fort rare. Ce caractère des documents ne change que très lentement en Pologne et l'on ne saurait se faire d'illusions que la plupart des documents datant de la seconde moitié du XIII-e, voire même du XIV-e siècle, ne dussent être rangés dans la catégorie des pièces d'attestation. Ce n'est qu'au moment où le document légal, doté de toutes les attributions juridiques, commence à devenir l'expression de l'organe du pouvoir agissant en permanence, soit l'expression tangible de le chancellerie, que le document contenant des dispositions peut devenir plus fréquent. Lorsqu'il s'agit de distinguer une pièce d'attestation d'un document contenant une disposition, il ne faut pas se laisser tromper par l'emploi du présent ni par des expressions telles que *per presentes* ou *presentibus litteris*, empruntées surtout à des formulaires. En effet, ce ne sont pas les termes employés dans le document qui décident de la question, mais bien la matière juridique ainsi que le rapport de celle-ci avec le document; en d'autres termes, la question dépend non seulement du rapport de cette matière avec le document qui introduit un certain état de choses reconnu par la loi, mais bien du fait qu'en conséquence la délivrance d'une attestation par écrit devient une nécessité. Dans ces conditions le document devient non un complément utile ou opportun, car il est une nécessité indissolublement liée à l'acte juridique. L'évolution, d'ailleurs fort peu connue, que le document subit dans ce sens, correspond chez nous à une période dont les limites s'étendent bien au-delà du XIII-e siècle.

Le fin du XIII-e siècle clôt en Pologne la période pendant laquelle l'institution du document et la chancellerie sont en voie de formation. La participation de l'acceptant à la délivrance des documents prend également fin à la même époque. La période, de courte durée du reste, où la chancellerie du souverain avait le monopole des documents autorisés, coïncide aussi avec le déclin du XIII-e siècle. A mesure que l'emploi des documents gagne

du terrain et que les différentes parties du pays sont réunies pour former des territoires plus étendus soumis à l'autorité d'un duc, la cour du souverain et sa chancellerie cessent nécessairement d'être le seul lieu où l'on délivre des document autorisés et publics. Aussi voyons-nous créer au XIV-e siècle de noveaux centres où ils sont rédigés. Ce sont d'abord les offices de starostes, les tribunaux de paix, puis les administration urbaines soumises au régime du droit municipal, qui remplissent ces fonctions; enfin il faut mentioner les études de notaires publics dont la compétence en cette matière est plutôt restreinte. Les documents délivrés par les starostes méritent surtout d'éveiller notre intérêt, d'autant plus que la question relative à leur développement et à leur évolution pourrait certainement gagner en clarté, si l'on voulait entreprendre des recherches consacrées spécialement à ces pièces.

---

33. KLINGER W.: **Nowe myśli o pochodzeniu rzymskiej tragedji narodowej.** ***(Idées nouvelles sur les origines de la tragédie nationale à Rome).*** Présenté dans la séance du 12 octobre 1931.

L'auteur commence par établir que la tragédie nationale *(fabula praetextata)* s'est développée à Rome bien avant la comédie nationale *(fabula togata)*. Cherchant à expliquer ce phénomène, il pense d'abord à l'influence qu'a pu exercer la tragédie historique grecque de l'époque alexandrinienne, puis il fixe son attention sur les éléments dramatiques inhérents à l'ancienne religion romaine. Après mûre réflexion, il rejette la première de ces suppositions, car, quoique les pièces historiques dont le sujet était tiré de l'histoire plus ancienne ou plus récente ne soient pas inconnues à l'époque alexandrinienne, elles y sont en tout cas plutôt rares. Il rappelle à ce propos des tragédies comme »Thémistocle« de Philiscos, »Les Cassandriens« des Lycophron et les »Phériens« de Moschion dont la seconde nous entretient du sort des habitants de Cassandrie, fondée vers 316 av. J. C., tandis que la dernière nous parle de la mort d'Alexandre, tyran de Phères, tué par sa femme Thébé et par les frères de celle-ci. Or, comme nous l'avons dit, des pièces de ce genre sont peu fréquentes à cette époque à Alexandrie. L'auteur s'arrête par conséquent sur la seconde supposition et cherche à Rome et non à l'étranger, les

raisons qui pourraient nous faire comprendre ce curieux phénomène. Il attire tout particulièrement l'attention sur les rites funéraires, d'autant plus que les représentations théâtrales à Rome étaient manifestement en rapport avec le culte des morts, comme on peut en juger par le fait que p. ex. la comédie de Térence intitulée »Adelphoe«, fut jouée la première fois à l'occasion des fêtes funéraires *(didascalia)*, organisées pour célébrer la mémoire de Paul-Émile, le vainqueur de la Macédoine et qu'aux obsèques de Jules César des acteurs récitaient des passages entiers tirés de tragédies de Pacuvius et d'Attilius (Sueton. D. Jul. C. 84). Il trouve surtout de nombreux éléments dramatiques dans les cérémonies dont étaient accompagnées les obsèques d'un dignitaire romain appartenant à la vieille aristocratie ou issu de la sphère des hauts fonctionnaires, soit dans les funérailles appelées *funus indictivum*. L'auteur analyse les témoignages se rapportant à ces cérémonies et insiste sur la circonstance que les masques de cire représentant les ancêtres *(imagines maiorum)*, indissolublement liés aux rites en question, étaient appliqués sur la figure d'individus dûment choisis, entourés du nombre obligatoire de licteurs, qui tous ensemble suivaient le cortège funèbre, d'abord jusqu'au Forum, où le parent le plus proche du défunt prononçait un discours aussi bien pour célébrer le mort que pour faire l'éloge de sa race, après quoi le corps était porté au Champ de Mars et brûlé sur un bûcher (Polyb. VI, 53—4; Cicer. pro Milone 32, 86). Il rappelle ensuite qu'à côté de la dépouille mortelle on portait également pendant les funérailles une représentation plastique qui ressemblait autant que possible au défunt et que si parfois on se servait de mannequins, voire même d'automates (Appian. l. c. II, 147, Herodian IV, 2), d'autres fois c'étaient des hommes vivants portant le masque du mort et couverts de ses vêtements qui le représentaient, comme lorsqu'il s'agissait de figurer les ancêtres plus reculés. (Diod. Sic. XXXI, frgm. 25). Il insiste sur le détail très important qu'aux obsèques le défunt est loin d'être un κωφὸν πρόσωπον, un personnage silencieux qui se borne à écouter les éloges adressés à lui et à sa race; bien au contraire, le mort sait parfois se faire entendre et prononcer des paroles d'une grande portée. Si nous trouvons des preuves à l'appui de cette thèse seulement chez Suétone à propos de Vespasien, cet historien nous dit cependant expressément qu'une reproduction pareille

des actes et des paroles du défunt par un acteur, était une coutume ou une tradition dont Rome avant hérité du passé (Vespas. c. 19: *in funere archimimus personam eius ferens imitansque, ut est mos, facta et dicta viri ... exclamavit*). On s'aperçoit par conséquent que la mort d'un haut dignitaire romain fournissait l'occasion d'un spectacle auquel prenaient part aussi bien les membres de la famillie que les ancêtres, sans parler du mort lui-même lequel, personnage principal de la cérémonie, quittait ceux-là pour rejoindre ceux-ci. Ainsi le public romain qui se pressait au Forum et au Champ de Mars, apprenait par les paroles de l'orateur chargé de la *laudatio funebris,* non seulement à connaître les vertus et les mérites de l'illustre famille du défunt, non seulement il pouvait voir les membres de celle-ci entourés de gloire et de splendeur terrestre, mais il lui était encore loisible de les entendre parler d'eux-même pour témoigner de leurs hauts faits. Nous sommes par conséquent en présence d'une espèce de drame, encore très primitif et rudimentaire, il est vrai, surtout qu'il devait s'adapter aux rites funéraires et qu'il ne se composait que d'une série de scènes et de tableaux plus ou moins détachés, mais cela n'empêche pas qu'il s'agissait tout de même d'une drame sérieux, vu qu'il était en rapport avec le problème de la mort. C'était de plus un drame historique, car il s'occupait des faits et gestes de grands dignitaires qui avaient fondé la puissance et crée la grandeur de Rome. Dans ces conditions l'auteur se croit permis de supposer que ces anciens spectacles dramatiques dont l'origine remontait à un passé très reculé et qui se sont maintenus jusqu'au III-e siècle de notre ère (nous les voyons encore mentionnés à l'occasion des funérailles de Septime-Sévère, Herodian, IV, 2), étaient pour ainsi dire la cellule embryonnaire dont la tragédie nationale se développe le temps aidant à Rome. Comme les poètes qui s'y essayaient cultivaient en même temps la tragédie s'inspirant de modèles helléniques et comme il traduisaient ou refondaient des pièces empruntées au répertoire grec, l'auteur suppose que cette évolution a été accélerée et rendue plus facile par le fait de s'être appuyé sur les prototypes que fournissait la tragédie grecque, plus ancienne et plus parfaite au point de vue littéraire.

---

34. KRZYŻANOWSKI J.: **Romans polski w wieku XVI.** ***(Polish Novels and Story Books in the Sixteenth Century).*** Présenté dans la séance du 21 septembre 1931.

The growth of Polish literature in the 16-th century led to the production of many narratives in verse and prose. The province of the novel demanded a special effort, for while in other countries the medieval body of story and romance prepared the way for the development of fiction, the position of Poland in this respect was rather peculiar. Christianity and Western civilisation penetrated into Poland rather late, so that the country was unable to develop in time the social centres which were the very cradle of the romance, such as the courts of the princes and barons, or the powerful towns. Moreover, the clergy in medieval Poland for many long centuries consisted of foreigners who remained an alien and isolated element with no care for the vernacular and its literary products. Of course, a few early chroniclers (Master Vincent Kadłubek or the anonymous author of the »Chronicle of Great Poland«, who wrote in the 13-th and 14-th centuries), saturated their works with the romance elements, which they inserted into their narration to explain questions concerning the origin of the state or the foundation of the capitals and other places of importance, but these elements were to pooro to encourage anybody to develop them into independent stories. So it became the task of the 16-th century writers to make up for the neglect of their predecessors.

To comply with it they adopted the easiest way, that of translation. As time went on, there came into prominence the more ambitious attempts of professional writers, who turned from mere translation to more complicated and more difficult methods of transplanting Western European fiction into Polish soil, such as free renderings, adaptations and imitations. Nevertheless, translations remained the basic feature throughout the whole of the century. Stimulus was given to them by the Uglers, Wietors and Scharfenbergers, the pioneers of the Polish book. These early printers of Cracow, who came to Poland from Germany, opened their printing presses and tried to make money. With this in view, they tried to get the type of reading which then was in vogue on the German book market, the popular stories. They

ordered them from the masters of the Iagellon University and in this way laid foundations for the Polish chap book. The appeal was answered by a group of writers, such as Biernat z Lublina, Baltazar Opeć, Jan z Koszyczek, Jan Sandecius and others, who resorted to the favourite specimens of Latin prose fiction, the »Life of Aesop«, the »Dialogue of Salomo and Marcolphus«, the »Gesta Romanorum«, the »Seven Sages of Rome«, etc. They did not despise the vernacular texts either, such as the Czech »History of Fortune« or the German »Tyll Eulenspiegel«, but the Latin booklets always prevailed.

As far as the German sources and models were concerned, their influence was rather limited to a special province of the romance of adventure, four books of which (»The Emperor Octavian«, »Maguellonne«, »Melusine« and »Fortunatus«) appeared in the sixteen seventies, and to a few lesser episodes which will be mentioned later on.

Equally scarce were translations from the Romance languages. So far no versions from French or Spanish have been discovered, except the renowned story of »Aurelio and Isabella«, which however was taken, like versions of it in other European languages, not from the Spanish original but from its Italian translation by Lelio Manfredi. Of stories from the Italian, only the »Decamerone« became a centre of lively interest. The whole of it had not been translated into Polish, but its separate tales were eagerly read and rendered into Polish, although, as a matter of fact, the most popular among them originated not in the Italian text of Boccaccio but in the Latin translations of it by Petrarch, Leonardo Bruni and Beroaldo.

Further, the Polish novelists of the 16-th century explored other provinces in which to find new subject matter for their stories; they picked it out from the Bible and the ancient epics. So a group of obscure poetasters perused the works of Ovid, took separate episodes from them and rounded them off into independent tales in verse. One of them, M. Pudłowski did not hesitate to put together various pieces from Virgil and Ovid and to amalgamate them into a poem on »Dido«. Others did not refrain from turning into stories the current events in the religious and political life of the period. So, about the middle of the century, Stanislas Murzynowski blended together various accounts

of the much discussed affair of the Italian lawyer, Francis Spiera who, on his death bed, left the Lutheran Church, and recast them into a convenient narrative. Twenty years later Martin Kromer, the famous bishop, theologian and historian, passed under review the sad adventures of John, Prince of Finland, and his wife, Princess Catherine, the victims of the persecution of the mad King of Sweden.

These facts compel the student of the 16-th century novel in Poland to treat the subject of his investigation without any attention to the literary form in which the stories were cast, for the writers of the period evidently did not trouble about the demands of ancient poetics. In particular they did not discriminate between prose and verse forms, employing either of them without any cogent reason. They liked to versify the prose stories, they even applied this method to the stories which had been translated into Polish, and, at the same time, they would go so far as to resolve into prose the Polish poems with which they happened to meet. The most striking example of such a practice may be found in two stories from the »Decamerone«. An anonymous scribe read the Polish version in prose of »Patient Grissil«, he liked it and recast it into verse, »because rhymed lines read more pleasantly«. About the same time, B. Budny applied the reverse practice to the story of Bernabò of Genoa, that is he took the anonymous Polish text, in verse, of this tale and turned it into a smooth prose.

Carrying out this principle of division, we may survey the whole field of the Polish novel in the 16-th century in six groups: A) the pseudo-historical romance, B) the heroic romance, C) the moralising romance, D) the comic romance, E) the religious romance, and, finally, F), the miscellaneous romance, embracing novels and stories on various subjects, taken partly from ancient epics, partly from the Italian »novelle«, partly from other sources of Renaissance literature. The following survey of these groups will provide an idea of their composition, their literary and other sources, and the degree of their popularity in Polish literature.

A. The group of the pseudo-historical romance which, roughly speaking, may be compared with the »matière de Rome la grant« in French medieval literature, consists of five works. First of

all, it includes (1) two versions of »Historia de proeliis« in the latest, interpolated text (usually described as version J3) of the Latin Gestes of Alexander the Great. The earlier of the two, made by one Leonard de Bończa in 1510, an extremely clumsy and indolent literal rendering of the Latin original, may appeal rather to the philologian on account of its strange language, dotted with many russianisms. The second, on the other hand, which was published in 1550, is correct and reads easily. It is slightly abbreviated, but it contains an interesting interpolation added to its texture by the anonymous translator. This is the famous story of Gog and Magog who, accompanied by twenty four kings, were shut away by Alexander in inaccessible mountains. The episode was taken from the well-known »Revelatio« which was ascribed to St. Methodius and circulated all over medieval Europe as a warning against the increasing power of the Turks. The translation of 1550 became the basic text of the Polish »Gestes« of Alexander the Great; up to the very end of the 18-th century it ran through many editions, ten of which, at least, have survived in the Polish libraries. (2) »The Story of the Destruction of Troy« (1563) is an anonymous compilation of two famous medieval accounts of the Trojan war, *viz.* »De excidio Troiae« by Dares Phrygius and »Ephemeris belli Troiani« by Dictys of Crete. Curiously enough, this clever narration, rich in proverbs and edifying remarks, failed to win popularity among Polish readers. It was twice reprinted in the 16-th century (1597), and then fell into oblivion. But it did not pass without leaving an extremely interesting imprint on the literature of the period. The greatest poet of the Polish Renaissance, Jan Kochanowski, borrowed from it many an idea and many a phrase for his tragedy, the »Dismissal of the Greek Envoys«. Of lesser importance was (3) »The Lives of Philosophers« (1535) by Martin Bielski, the outstanding chronicler of the Iagellon century. He chose these fictitious biographies from the Czech book of Mikulaš Konač s Hodištkova who, in his turn, had taken them from the »Vitae Philosophorum«, a semi-learned compilation of the Oxford 13-th century scholar Walter Burlaeus (Burlay, Burleigh). Through the medium of Bielski's work some of the favourite medieval legends and tales, such as those of Virgil the Sorcerer, Secundus the Philosopher and some details from the life of Alexander of

Macedon, foreign to the »Historia de proeliis«, etc. were added to Polish folk-lore. (4) »The History of the Deeds of Attila, the King of Hungary« (1574), in an excellent translation from the pen of C. Bazylik, is based on the half historical and half-fictitious life of the national hero of Hungary, written by the Primate Nicholas Olay (»Hungaria et Attila, sive de originibus gentis regni Hungariae«, 1568). Olay's work contains several interesting episodes, *e. g.* the legend of St. Ursula martyred with her companions by the Huns in Cologne. Some reminiscences of the latter subject may be traced in the »Chronicle of Russia and Lithuania« by M. Stryjkowski, and in other books of the period.

The historical romance paved the way for the most valuable achievement in the province under discussion, inasmuch as it created a demand for stories treating of historical events and personalities. This was supplied by the celebrated author of the Latin »De origine et rebus gestis Polonorum libri XXX«, Martin Kromer, and came out twice, in 1570 and 1572, under the heading (5): »The True History of the Sorrowful Adventure of His Highness Prince John of Finland, now the King of Sweden, and His Consort, the Polish Princess Catherine«. The writer, himself a clever politician, was well versed in the interrelations between Poland and Sweden, especially he was initiated into the affair of Prince John who had endured the persecution of his mad brother, Eric XIV, and, accordingly, he had every oportunity of telling his story in a proper manner. To his knowledge of facts he was able to add, moreover, the experience and good taste of a gifted writer. He managed to suppress every sort of exaggeration; instead, he chose to be simple but eloquent. At the same time, he coloured the story, whenever he had to deal with the privations of the noble heroes, with warmth and sympathy, while, in the psychological portrait of the bloodstained tyrant, he produced dramatic effects resembling the manner of Kromer's great masters, Livy and Tacitus. In spite of the undeniable virtues of Kromer's style, his attempt at an historical novel, based on a Polish subject, was destined to remain an isolated one up to the time when, under the influence of Sir Walter Scott, J. U. Niemcewicz returned to the same problem in his novel »John of Tenczyn« (1825).

B. The astonishing fact that no tradition of French epic

poetry took root in Polish medieval literature accounts for the evident lack of interest in the »matière de France« and the »matière de Bretagne« among the Polish producers of the 16-th century novel. Of course, some feeble traces of the two epic cycles may be discovered in the heroic stories, such as the »Emperor Octavian« certain episodes of which are borrowed from the chronicle of Pseudo-Turpin, or »Melusine« in which one meets reminiscences from Arthurian romance; yet all the four specimens of this class have been translated into Polish from German texts. So, (6) »The Emperor Otho« (1569), (7) »La Belle Maguellonne«, (8) »Melusine« and (9) »Fortunatus« are based, the first on W. Saltzmann's version of the »Emperor Octavian« (the name on the Polish title page has been changed into »Otho«), the second on V. Warbeck's, the third on that of Werner von Ringoltingen, the fourth on the anonymous »Fortunatus« of 1530. To the text of »The Emperor Otho« have been attached two short narratives, also taken from the German, one being the popular legend of the origin and coat of arms of the Guelfs, another an episode from some chronicle of the reign of Frederic III. In spite of their artistic defects, the four stories became favourite reading for many generations to come, and two among them (»Maguellonne« and »Melusine«) are being read even in our day. One may admit that they have exerted some influence upon the Polish fairy tales.

C. From the inexhaustible stock of the medieval story books, containing the Latin »Exempla«, first of all the world-famous collection, the »Gesta Romanorum«, found its way into Poland. This favourite omnibus volume of all sort of stories, ancient, oriental, amusing, instructive, lay and ecclesiastic, invented to meet the needs of the friars at the table and in leisure hours rather than to furnish preachers with examples for their sermons, was read and copied in Poland as early as the 15-th century. A selection from it, however, called (10) »Various Histories from the Gestes of the Romans«, was only printed in Polish in the sixteen thirties or fourties. According to the publisher's, note in the edition of 1543 (the earliest among the preserved), the translation was done by Master John of Koszyczki. This statement seems rather dubious, however, for the text betrays two different hands at least. There is no doubt whatever, that the longest of

the 40 stories of which the book consists (one of them was dropped in the 17-th century reprints), namely »Apollonius of Tyre«, has been borrowed from a Czech version of this ancient romance, while the remaining tales are based on the common Latin text. One is inclined to believe that John of Koszyczki had some collaborator, in all probability John Sandecius, known for the interest which he took in Czech literature.

Certainly John of Koszyczki put out the Polish version of another medieval story book, that of »The Seven Sages of Rome«. It was printed under the title (11): »Poncian«, in accordance with its Latin prototype, »Pontianus, dicta et facta Septem Sapientum« (1512). John's translation, slightly varying from the printed Latin text, must have appeared about 1528, and was often reprinted after that date. Of the 16-th century editions, two have been preserved in entirety (1540 and 1566), others in fragments, and among later reprints those of the 18-th century are particularly common in libraries. The amusing fate of the Polish »Poncian« in other languages, will be referred to later on.

The »Various Histories from the Roman Gestes« do not include the »story of King Lear« which was omitted also from most of the continental versions of the »Gesta Romanorum«. Its subject, however, inspired Nicholas Rey for a long story in verse, called (12) »A History which Happened in Land, a German Town« (1568), though »Land« is the distorted name for London. Strictly speaking, one should distinguish here between two stories, that of King Lear, and another which, after the poems of Hans Sachs, is usually called »der Kolben im Kasten«. In the first, the foolish father is rescued by his youngest daughter; in the second, he deceives his ungrateful children, to whom he shows a heavy trunk, filled with stones, assuring them that there is money in it. The Polish version, like the story in the »Speculum Exemplorum« and the »novella« of Sercambi, belongs to the second branch. Nevertheless, it is not identical with the existing versions and one may credit some oral tradition of German origin as being the immediate source of it. Clinging to the traditional lines of the story, Rey managed to demonstrate his personality as a writer in minute descriptions of the scenery and in abundant moral digressions inserted into the texture of the narrative.

Finally, (13) »A History of Fortune« (1522, in the 2-nd edition of 1524 called »Fortune's and Virtue's Variance«) is an allegorical treatise on the mundane life of a young courtier and his miserable death after he had lost the favours of his lord. Its original was written in Czech, and may be attributed to the well known royal adventurer and writer, Hynek of Podebrad.

D. Poland is the only country in which Latin MSS have been preserved rendering the complete story of Marcolphus and Salomo, that is, including the adventure with Salomo's adulterous wife. But (14) »The Dialogue which Salomo the Wise held with Marcolphus (Marchołt) the Fat and Lusty« (1521) reproduces the short Latin version, which was many times printed under the name »Collationes quas mutuo dicitur habere Rex Salomo cum Marcolpho«. John of Koszyczki, who made the Polish translation, gave in it an adequate equivalent of the Latin original with all its linguistic tricks and scholastic subtleties. The story was several times reprinted within the 16-th century, though nothing except small fragments of these editions has survived, and in the course of time it was completely forgotten.

Similar was the fate of another comic romance called (15) »The Life of Aesop the Phrygian Sage«, printed ca 1522 and reprinted in 1578. Its author, Biernat z Lublina, versified in it the Latin »Vita Aesopi« by Rimicius (Rinuccio) and added it, as an introductory piece, to the collection of the Aesopian fables which he also rendered into verse. The version of Rinuccio is not made up, however, only of the tricks played by the clever Greek slave upon his erudite but stupid master Xanthus; it also includes the Oriental story of the adventures of the wise Ahikar, a circumstance to which it is due that the romance has acquired its moralising flavour. This last characteristic of the biography of Aesop must have appealed to the mind of Biernat and perpetuated itself more successfully in his translation than the remaining part of it.

But both the Semite jester Marcolphus and his Greek brother, Aesopus, were eclipsed in Poland by their German heir, the famous Tyll Eulenspiegel. The jests of Eulenspiegel whose very name betrays the intention of his anonymous writer, for it implies a parody of the various »Specula«, as the medieval collections of edifying stories used to be called, spread all over Eur-

ope and Western Asia. The earliest Polish version, short fragments of which have been recently discovered in a 16-th century binding, was published in the beginning of the sixteen fourties. Here, the Polish name for Owlglass was «Sownociardłko«. Soon, however, it was replaced by that of (16) »Sowizrzał«, which was invented by the producer of another version of the German original, akin to the Erfurt edition of 1534. All the early editions of this amusing jest-book have been lost; those only survived which were printed in the 17-th and 18-th centuries. New translations from the German chapbook were being done throughout the whole of the 19-th century, to provide the favourite reading for the lower classes.

E. The Bible, the Old Testament in particular, furnished materials for a series of stories on biblical subjects, both in prose and verse. They may be divided into two classes, one of mere translations containing nothing but the text of the Scripture, and another which may be called transcriptions, because in it the biblical events have been adorned with apocryphical and other literary elements. The first category includes the stories in prose of (17) »Judith«, (18) »Susan« and (19) »Tobias« (1539). The second contains: (20) »The history of St. Joseph the Patriarch of the Old Testament« (1530, 1540), in prose, with an interesting episode about Asenath, taken from the »Speculum historiale« of Vincent de Beauvais; (21) »Susan« (1562) a poem by Kochanowski with a fine lyrical complaint of the innocent heroine; finally, (22) the »History of the Prophet Elijah« (1572), which is an inadequate rendering of III. Regum (cap. 17—19), with some didactic remarks and comments by the anonymous poet. Also in verse is (23) J. A. Kmita's »Penelopea or the Innocence of the Woman seven times stricken« (1600), the subject of which is taken from the »Letters« of St. Jerome. Three more items in this class have been lost, *viz.* (24) »The History of St. Genovefa« by A. Zbylitowski (1599), concerning the known patroness of Paris; (25) »The History of Antiochus« (about 1590), which may have been borrowed, like the song of Hans Sachs, from the Book of the Machabees (II. 7); and (26) »Niniveh Town, or the History of Jonah the Prophet« by N. Krzysztoporski (1572), all of them in verse.

To complete the list, two more stories must be taken into

consideration, both of them inspired by anti-Roman propaganda. (27) »The Sorrowful and Horrifying History of Francis Spiera« (1551) is based on the collection of Latin pamphlets published by Celio Curio and familiar to every student of Bunyan. Stanislas Murzynowski, who edited this story in translation, freely handled the raw material he found in the pamphlets and turned it into a sort of psychological picture of the unfortunate revocation, madness and death of Spiera. He also indulged in comments and admonitions to strengthen and edify his Lutheran readers. Again, the anonymous (28) »History of Pope John« (1560, meaning, in fact, Pope Joan), is a fierce attack against the Papacy and the doctrine of papal infallibility, illustrated by a series of scandalous stories concerning several Popes. The subject of the invective has been borrowed from the »Chronicle« of Jacob Curio and the pamphlet of Rosarius, called »Antithesis Christi et Antichristi« (1558).

F. The last group which remains to be discussed in the present survey, contains a number of narratives based on various subjects of ancient, medieval and Renaissance origin. First of all it includes a cycle of stories taken from the »Decamerone«, both directly and from its Latin translations by Petrarch, Leonardo Bruni of Arezzo and Philippo Beroaldo. The most famous in the last category, Petrarch's version of »Griseldis« (Dec. X. 10), was translated into Polish about the middle of the 16-th century, and this translation was recast into slipshod verse in 1571. The title of the first runs: (29) »The Excellent History of Grisella, the Salurian Princess«, that of the second: »Grisella. Of the Obedience, Constancy and Patience of the Noble, Good and Virtuous Wife«. The chief characteristic in common between the two versions is a treatise on the advantages and disadvantages of marriage, an interpolation also met with in the German translations of the story. What is clearly a single source of the German and Polish renderings has not yet been discovered. One may add that Petrarch's »Griseldis« was several times translated into Polish. With the others, it was Jerome Morsztyn, a 17-th century poet, who polonised it, that is replaced the Italian names of the original by Polish substitutes and so attached it to the history of Poland. The 16-th century version in prose and that of Morsztyn, flourished, side by side, up to the end of the 18-th century, accompanied by

a few further translations (by Głoskowski, Szemiot etc.), chiefly from other Latin versions.

A similar fate befell the story of Bernabò Lomellin (Dec. II. 9), well known to students of »Cymbeline«. The rhymed translation of it, called (30) »The Pleasant History of Barnabas« (1571, 1615) was soon reduced by B. Budny into good prose. Another story from Boccaccio, rendered into Latin by Beroaldo, came out in Polish under the title of (31) »The Marvellous History of the Friendship of Titus and Gisippus« (1564). This ragged attempt made by a monk, Jan Stok, remained an isolated one. In addition there were some more translations, nowadays only known from the booksellers' records and registers, *viz.* those of (32) »Madonna Beritola« (Dec. II. 6), of (33) »Uno scholare ed una Donna vedova« (Dec. VIII. 7), and of (34) »Ghismonda«. The latter (Dec. IV. 1) came from the pen of A. Dębowski (1587), and was succeded by two other renderings in verse in the 17-th century, one anonymous and another by Jerome Morsztyn. The fullest selection from the »Decamerone« is to be found in (35) »Polish Facetiae«. Its first edition, now lost, must have been published in the sixteen seventies and was followed by a series of reprints, ten of which appeared in the 17-th century, beginning with the year 1624. Among nearly two hundred stories taken from the most popular Latin and Italian collections of jovial narratives (particularly from Gast's »Sermones conviviales«, Hulsbusch's »Silva sermonum«, Domenichi's »Facezie«, etc.), considerable room has been given to the Boccaccian items, especially to those devoted to wicked and adulterous women (Dec. I. 8, VI. 3, 4, 9, 10, VII. 2, 4—7, VIII. 1, 2, 8, X. 1).

The wonderfully rich stock of the Italian »novelle« also furnished materials for some other translations. So, the lost (36) »Story of Torello« was borrowed from Sacchetti's (Nov. 70), whereas B. Paprocki's (37) »History of Equanus King of Scotland« (1578) has reproduced the grim adventure of »Aurelio and Isabella«. The Polish writer followed here the well known Italian text of Lelio Manfredi instead of the original Spanish by Juan de Flores. Curiously enough, he tried to stress the apperent justice of the King, for whom he invented the name of »Equanus«, but, on the whole, he rendered the subject quite correctly. Another famous love-story of the Renaissance, »De duobus amanti-

bus« by Ae. Silvio Piccolomini, received in Polish an uncouth verse form from the pen of a certain Ch. Golian, who called it (38) »The History of Eurialus and Lucretia« (1570).

The next group of stories is bound up with the traditions of ancient poetry. Some of them have been lost, *e. g.* (39) »Antigone the Theban Virgin« (1574) and (40) »Leander and Hero« (1572) by W. Jakubowski, as well as the anonymous (41) »Lucretia the Roman and Christian Lady« (ca 1600), the small fragmets of which prove that it was based on Ovid's »Fasti«. Among those preserved there are four stories in verse from the »Metamorphoses«, *viz.* (42) »Actaeon« (1588) by A. Zbylitowski, (43) »Thisbe and Pyramus«, (44) »Atalanta« and (45) »The Judgment upon the Mail of Achilles«, all of them by A. Dębowski. Again, M. Pudłowski's (46) »Dido« (1600), which I have mentioned above, represents a sacrilegious attempt at blending together the various portions of Virgil (*Aen.* I and IV) and Ovid (»Heroides«) to render the full story of the unfortunate Queen. Apart from the items enumerated, one should mention an anonymous and exceptionally fine specimen of poetry preserved in three 17-th century reprints, called (47) »Lucretia«. The unknown writer abandoned in it the traditional imitation of Livy and Ovid, that is he disposed of the details of the heroic Roman legend. Instead, he introduced into his narrative particulars (Tarquinius' letter to Lucretia) modelled on modern love-stories, and concentrated on the lyrical side of the subject, on the lamentations of the heroine in particular.

The most valuable achievement in the whole class is to be found in the short, delightfully precise story in verse written by Jan Kochanowski and called (48) »Chess«. Its simple plot concerns a game of chess played by two young gentlemen wooing the Danish Princess Anna. The stimulus to this tale, as the poet frankly confessed, was given to him by H. Vida's celebrated work the »Scacchia Ludus«. From it Kochanowski took his technical description of the game and the rules of it. To Vida he was also indebted for the gay spirit of the whole. At the same time, however, he developed the borrowed elements into a charming tale, free from the burden of classical erudition, amusing and entirely human both in characterisation and in the general atmosphere of the narrative. This poem of Kochanowski was soon imitated by an obscure poetaster, M. Kobiernicki who called his

rhymed story (49) »The History of Four Youths Wooing the Persian Princess« (1589).

Taken as a whole, the Polish novel in the 16-th century can be appreciated from several viewpoints. So far as its artistic merits are concerned, every item of it should be judged separately, for it contains a few extremely fine specimens both of verse and prose, and a number of works without any artistic merit whatever. The mixture of successful achievements and failures, however, acquires an entirely different aspect if looked upon from the historical point of view. First of all, it forms a vast province within the limits of which one may easily study the growing flexibility and perfection of the language and style of poetry as well as of prose. The writers compelled to keep to their Latin and other models, did their best to develop the means of expression so as to attain the artistic effects of the Latin form. The circumstance that the majority of the works examined here came from the pens of obscure writers, accounts for the fact that many of them were failures, but just this circumstance is interesting evidence »quantae molis erat« to create the narrative style in Poland, to what an extent the average lovers of literature were attracted by the literary life of their time, and as to how far they were able to contribute to the general movement. In this way the student of Polish literature is given, in the field of the novel, an exceptional opportunity to examine not only the very highest literary production of the period from the recognised masters, but also the dregs of it, the endeavours of the insignificant, the humble and the forgotten, whose work, nevertheless, contributed greatly to the raising of literary standards among readers.

Moreover, as now the province of the novel was added, tradition in Poland, both oral and literary, became permeated with elements drawn from the international wealth of many stories, ancient and oriental, enjoyed by readers of every degree all over Europe. They became part of the Polish folk-lore, and inevitably re-appeared from time to time upon the surface of literature to create a unity between various periods. Their importance is very noticeable in the rich collections of merry »facetiae« which were in vogue in the 17-th century, and even more in the history of Polish Romanticism. The Romantic writers used them gladly to

bind up their own time with the past, and in this way, though more or less unconscious of their achievement, they stressed the underlying unity of literary taste in the Middle Ages, the period of Barocco and the era of Romanticism. Such is the international aspect of the problem.

Finally Polish literature, which owed the favourite subjects of its medieval stories to the West and South of Europe, paid its debts in a significant manner; that is, it transmitted the majority of the stories, translated in the 16-th century, to the nations with which Poland has been in constant touch for many long centuries. Accordingly, most of the 16-th century Polish novels passed on to the Russian nations; *e. g.* »Attila«, »The Seven Sages«, the »Gesta Romanorum«, »Sowizrzał«, »Melusine«, »Maguellonne«, »The Emperor Otho«, »The History of Fortune«, »The History of Barnabas«, and a few others have been widely read both in Great Russia and in the Ukraine. The most interesting seems to have been the fate of »The Seven Sages«, and of its final story, the »Amici«, in particular. Both the whole collection and the separate story of »Amici« have been preserved in many Russian manuscripts, and the latter exerted some influence upon the famous »byliny«. The story of »Amici« passed also into the Latvian popular tales. More than that, the entire book has been recently published in modern French owing to an amusing misunderstanding [1]. The point is that the Polish »Poncian« was translated, in the early years of the 17-th century, into Armenian. The Armenian MS, preserved in the Bibliothèque Nationale in Paris, attracted the attention of French orientalists; eventually it was translated into French and printed as an apparently unknown specimen of the oriental branch of the world-famous story!

[1] La Version Arménienne de l'Histoire des Sept Sages de Rome. Mise en Français par F. Macler. Introduction par V. Chauvain. Paris, E. Leroux, 1919.

35. ŁEMPICKI Z.: **Hasła artystyczne i estetyczne na przełomie XVIII i XIX wieku.** ***(Les idées directrices dans l'art et les catégories esthétiques au déclin du XVIII-e et au commencement du XIX-e siècle).*** Présenté dans la séance du 9 novembre 1931.

Dès le début du XVIII-e siècle, on voit dans tous les pays cultivant les arts et s'intéressant à la théorie de l'art, en particulier dans les pays où l'on s'adonne à la poésie et à la poétique, se dessiner une tendance générale à reviser les idées, à entreprendre une examen critique des principes dont s'inspire l'art et à procéder à l'analyse des catégories esthétiques. Nous sommes alors à un tournant du grand mouvement que la science n'a pas encore pénétré dans son ensemble, qui commence dès l'aube de la lutte, si brillamment décrite par T. Sinko, entre les partisans de l'art antique et les adeptes de l'art moderne, pour finir par l'éclosion, respectivement par l'épanouissement du romantisme. On a plus d'une fois fait des recherches et des études approfondies sur les différentes étapes de ce mouvement. Il s'agit seulement de faire ressortir le caractère homogène du mouvement, comparable à un grand courant impétueux à la surface duquel apparaissent des vagues de forme et de dimensions différentes. Le motif essentiel demeure cependant en général le même, car il s'agit toujours de »nous« par opposition à »eux«. »Eux« ce sont les anciens et la lutte contre eux, pour eux ou à cause d'eux, n'est qu'une preuve de leur autorité toujours intacte, un hommage rendu à leur puissance créatrice toujours vivante.

Le probleme en rapport avec cette comparaison, qui constitue un des principaux fondements de la théorie du romantisme, a été posé et résolu de différentes façons, suivant le tempérament des individus et des peuples. Les idées, les définitions et les qualificatifs les plus divers dont de part et d'autres on se servait dans le tourbillon de la lutte et qui passèrent ensuite par le creuset d'une critique rationnelle, furent plus tard l'objet d'une analyse psychologique souvent approfondie. La signification de ces idées-maîtresses, énoncées parfois sous une forme brève et lapidaire, est d'une grande importance pour l'étude de la vie littéraire. On pourrait les comparer à des poteaux-indicateurs qui nous guident lorsque nous suivons les sentiers tortueux de son évolution. Elles ont parfois un caractère passager et fugitif, mais sou-

vent elles se condensent pour donner naissance à des catégories permanentes et durables, de sorte qu'elles deviennent pour ainsi dire des centres de cristallisation dans le cours de la vie littéraire dont les différentes manifestations vues à travers le prisme de ces idées, se dessinent avec beaucoup de netteté et de plasticité. L'étude des origines de l'action de certaines de ces qualificatifs ou catégories, puis la connaissance des circonstances dans lesquelles ils disparaissent parfois, ont une importance énorme pour la compréhension de la vie artistique et littéraire.

Durant cette grande période d'activité critique au XVIII-e siècle, on voit un nombre croissant de ces qualificatifs se faire jour dans la vie littéraire. Les uns commencent à se cristalliser, tandis que d'autres sont encore à l'état d'idées peu précises qu'on énonce timidement et qui deviennent peu à peu l'objet de réflexions critiques. Ainsi p. ex. le qualificatif »correct«, caractéristique pour les courants littéraires et artistiques de l'époque, ne laisse pas de traces durables et disparaît, respectivement subit une péjoration s'il s'agit exclusivement du domaine artistique. Un qualificatif comme celui du »sentimental« se cristallise d'une façon très manifeste et commence à jouer le rôle d'une catégorie qu'on applique non seulement dans l'art, mais dont on se sert également pour qualifier la culture de l'esprit en général. Parmi les éléments que charrie ce puissant courant qui est à la base de la vie littéraire à cette époque, il est un qualificatif qui mérite particulièrement de retenir l'attention, vu que son origine, sa formation et son évolution sont éminemment symptomatiques pour les phénomènes déjà mentionnés, aussi l'étude de son histoire peut-elle contribuer à les rendre plus compréhensibles. Il s'agit notamment de l'adjectif »intérresant«.

C'est dans la critique littéraire du XVIII-e siècle que le mot »intéressant« prend la signification d'un qualificatif esthétiqe concret, cependant son origine remonte au XVII-e siècle où il fait son apparition dans le terroir devenu fertile grâce aux idées psychologiques alors en vogue.

Les idées sur le »rapport intime« dont sont imbues égalem ent les réflexions originales de Bouhours sur le goût, constituent le fond naturel de la théorie de ce qu'on à l'habitude d'appeler »intéressant«. Il est possible de suivre cette phase de leur évolution jusqu'à l'époque de B a t t e u x, pour lequel les objets sont

intéressants dans la mesure où ils sont en »rapport intime avec nous«. L'essentiel de l'»intéressant« est donné par le fait que ce »rapport« n'est nullement limité à la curiosité intellectuelle, mais qu'il agit fortement sur la vie émotive. Ainsi grâce à ce »rapport«, l'objet intéressant excite nos passions. Il existe tout un vocabulaire pour définir cette action stimulante ou »agitation de l'âme emeue par les passions«, comme s'exprime déjà Rapin (Réflexions, 1575). Déjà dans son »Traité du poème épique« (1675), Le Bossu définit avec justesse la nature de ce qui est intéressant. Il examine dans la première partie les moyens par lesquels un récit épique produit des impressions agréables, puis il conclut que l'effet peut résulter soit du poème lui-même, soit »du rapport que le poète met entre ses auditeurs et ses personnages, et de l'intérêt qu'il donne à ceux-là dans l'action qu'il raconte«. H. Bieber a traité ce sujet dans une étude sur la théorie de la poésie de J. A. Schlegel (Berlin 1912, collection Palaestra, vol. 114, p. 135 et suiv).

Nous trouvons déjà dans les parties suivantes du traité de Le Bossu, une définition très exacte de quoi il s'agit en réalité, lorsqu'il affirme que dans la poésie épique la beauté ne suffit pas à elle seule. L'opposition du beau à l'intéressant se répète dans plusieurs phases de l'évolution du problème. Elle se fait jour la première fois à propos d'une question très importante pour l'étude de développement de la vie littéraire, soit elle se manifeste à l'occasion de la »querelle des anciens et des modernes«. Quoi qu'elle soit encore peu nette et hésitante, elle sert à opposer la poésie antique à la poésie moderne. Sous le couvert de l'idée du progrès, on voit apparaître une qualification proche de l»'intéressant«, c'est-à-dire la notion de la nouveauté, qu'on détermine par le terme: »surprise«, très important lorsqu'il s'agit d'approfondir le problème au point de vue psychologique.

La Motte qui a pris une part très active dans le conflit entre les partisans de l'antiquité et les adeptes de la poésie nouvelle, insiste dans son »Discours sur la poésie« (1707) sur le fait que la nouveauté est le caractère que doivent chercher les écrivains contemporains, même, si par suite de cette recherche, ils ne devaient pas écrire beaucoup. Il est peut-être l'écrivain qui a développé le plus clairement et avec le plus d'audace la théorie de l'intéressant et il l'a fait surtout dans ses »Discours« à l'oc-

casion de la publication de différentes tragédies. Dans tous ces traités et dans toutes ces considérations, on voit la notion de l'»intéressant« jouer un rôle essentiel à côté de celle du »frappant«. La notion de l'»intérêt« est très étroitement liée au postulat de la »nouveauté«. Dans le traité qui a précédé la première représentation des »Macchabées«, il considère l'unité de l'intérêt comme une des conditions que réclame la structure d'un bonne tragédie. Quant à l'abbé Dubos qui tire jusqu'à un certain point des conclusions esthétiques et historiques définitives de la »Querelle«, il n'hésite pas à motiver psychologiquement la nécessité de choisir un sujet intéressant aussi bien dans la poésie que dans l'art en général.

On ne saurait douter que La Motte ne méritât d'être appelé un des précurseurs du réalisme en France, aussi ses idées, à l'égal des théories de Dubos, ont-elles trouvé un vif écho chez les écrivains les plus en vue du XVIII-e siècle, p. ex. chez Beaumarchais, en particulier dans son »Essai sur le genre dramatique sérieux« (1767). Il trouve, lui aussi, qu'une des tâches de l'art dramatique consiste à intéresser le public au théâtre, en choisissant des sujets capables d'éveiller l'intérêt et que par conséquent il faut éviter des sujet historiques empruntés à une époque reculée. Sébastien Mercier discute la même question dans son traité »Du théêtre ou nouvel essai sur l'art dramatique« (1773) qui a joué un très grand rôle dans la renaissance du drâme en France et en Allemagne. Cet auteur qui emploie le qualificatif »choquant« pour déterminer plus exactement la notion de l'intéressant, considère également la faculté d'éveiller l'intérêt, de le stimuler et d'émouvoir, comme importante s'il y a lieu d'apprécier la valeur littéraire du drame moderne. De même en exposant ses idées réalistes dans l'»Eloge de Richardson« (1761), Didedot dont l'opinion était relativement modérée, trouve que le drame n'est intéressant que dans la mesure où il permet aux passions et aux émotions de se manifester. Ainsi la notion de l'intéressant a joué au XVII-e siècle un rôle important et à peu près décisif dans les efforts tentés en vue de saper l'autorité dont jouissait le genre classique, surtout la tragédie.

En Angleterre, Addison (Spectator VI, 66) et Hutcheson (Inquiry, 1725) avaient déjà insisté sur l'importance et la valeur de la nouveauté pour exalter les sentiments esthétiques et Hume l'a

fait également. Les Anglais s'accordent en général à reconnaître le grand rôle que l'exaltation des fonctions psychiques joue dans l'art. Home (lord Kalmes) a développé cette question dans ses éléments de la critique (1762).

Vers la fin du XVIII-e siècle, le qualificatif »intéressant« s'est acquis les droits d'une catégorie esthétique indépendante. Christian Garve lui a consacré un traité spécial (1779) qui s'inspirait complètement de l'esthétique et de la psychologie anglaise qu'il avait étudiées et dont il partageait les idées. J. A. Eberhardt, esthéticien allemand très connu et apprécié à son époque, a également donné dans son »Allgemeine Theorie des Dankens und Empfindens« (1776) une analyse détaillée de l'agréable et de l'intéressant.

Dans le traité intitulé »Über das Studium der griechischen Poesie« paru en 1797, Frédéric Schlegel réunit et condense tous les efforts tentés en vue de définir l'intéressant et d'appliquer cette catégorie aussi bien à l'appréciation critique des phénomànes qu'à la caractéristique des différentes manifestations et des diverses époques de la vie littéraire. Schlegel se sert de la notion de l'intéressant pour définir la nature et le caractère de poésie moderne. Cette question a été très clairement posée et débattue par Frédéric Schiller dans les lettres sur l'éducation esthétique (1793/4), où il avance la thèse que dans une vraie oeuvre d'art le sujet ne compte absolument pas et que tout gît dans la forme, car ce n'est que par elle qu'on agit sur l'humanité, tandis que l'action du sujet ne s'étend qu'à différents individus. Le même problème a été posé avec non moins de clarté et de netteté par Guillaume von Humboldt dans un traité sur les formes: masculine et féminine (1795). Cet auteur se plaint qu'à son époque on négliglige visiblement la forme et qu'en ce qui concerne l'unité d'une oeuvre littéraire, on pardonne plus d'une chose à l'artiste »pourvu qu'il sache éveiller notre intérêt par des tournures de phrases audacieuses et originales«.

Frédéric Bouterweck, esthéticien populaire et historien connu, fit paraître en 1791 dans la revue »Akademie der Schönen Künste« publiée par Bürger, un traité sur le génie grec et le génie moderne, qu'il amplifia dans la suite et en fit un volume. Comme l'a montré O. Walzel dans le périodique »Euphorion«

(t. 12. p. 197), il s'inspire à n'en pas douter des traditions de la »Querelle«.

Il résulte clairement de la comparaison de ces différentes opinions, qu'en étudiant le rapport de la poésie moderne avec celle de l'antiquité, on insistait tout particulièrment sur la tendance à éveiller l'intérêt, qui se traduisait dans les oeuvres modernes et qu'on la considérait comme un trait peu désirable qui compremettait pour ainsi dire la première aux yeux des critiques épris des idéals classiques. En effet, ceux-ci venaient de renaître en Allemagne sous l'influence de Goethe, tandis que la poétique de Schiller, pleine de mesure et d'harmonie, les avait appuyés sur une base philosophique. Lorsque le jeune Frédéric Schlegel entreprit d'étudier ce problème, il était également atteint de la manie ou, comme il s'exprime lui-même, de la rage de l'objectivité, en d'autres termes il considérait la poésie antique comme l'idéal et la mesure de toute perfection. Cette poésie était vraiment belle à son avis, tandis que la poésie moderne ne méritait que d'être appelée intéressante. Il opposait ces catégories l'une à l'autre pour examiner le rapport de la poésie moderne avec la poésie antique, toutefois, ainsi qu'on l'apprit dans la suite, cet examen était indépendant de la distinction entre la poésie naïve et la poésie sentimentale, qu'avait établie Schiller. S'étant bientôt aperçu qu'en traitant ainsi le problème, il était injuste envers la poésie moderne il exprima cette opinion dans la préface du volume qui contient le traité ci-dessus mentionné sur l'étude de la poésie antique.

La théorie kantienne sur la nature du beau, théorie dont l'influence était déjà très grande à cette époque et suivant laquelle une contemplation désinteresée serait le trait essentiel du beau, introduisit un élément nouveau dans la façon de concevoir le problème de l'intéressant. La notion de l'intéressant devient une question d'actualité dans la psychologie du XVIII-e siècle. Se plaçant à un point de vue plus général, Garve, dont il a été déjà fait mention plus haut, lui a consacré beaucoup d'attention et Kant s'en est fréquemment servi. L'esthéticien Riedel puis les esthéticiens populaires Sulzer, Tetens et surtout Mendelsohn, avaient développé cette théorie avant Kant, cependant c'est grâce à lui qu'elle prend une importance considérable et devient l'objet d'une vive discussion à laquelle Herder prend également part (Kalligone, 1800).

F. Schlegel fait observer que la poésie plus récente se distingue par une forte prépondérence de l'élément caractéristique, individuel et intéressant, puis qu'elle tend infatigablement à s'assimiler tout ce qui est nouveau, piquant ou frappant. Voilà le sujet de son traité qui ne fait que développer ces idées.

L'analyse pénétrante de la notion de l'intéressant qu'entreprend Schlegel, puis la distinction assez fine des tendances littéraires se manifestant à cette époque, pourraient s'appliquer également à certains courants littéraires tout à fait récents, qui visent à la sensation. Un élément encore mérite de retenir l'attention dans la définition de l'intéressant, vu qu'il donna naissance à une nouvelle catégorie, significative pour la vie littéraire de ce temps: c'est le terme »caractéristique«. En effet, Frédéric Schlegel considère la prédominance du caractéristique comme un des traits saillants de la poésie moderne.

Le problème de l'art caractéristique, dans la poésie comme dans la plastique, que F. Denk a étudié dans la thèse de doctorat qu'il a sontenue en 1913 à Munich, intéressait vivement toute la génération des contemporains de la »période d'effervescence littéraire« (»Sturm und Drang-Periode«). Il devint une des actualités de l'heure, du moment où l'Allemand Aloysius Hirt, éminent historien de l'art, publia en 1797 un article sur le Laocoon dans la revue »Horen«, article dans lequel il affirme contrairement à l'opinion de Winckelmann, que le trait essentiel de l'art antique ne réside pas dans le beauté mais gît dans le »caractéristique«. Dans l'excellente nouvelle critique, intitulée »Der Sammler und die Seinigen«, Goethe a combattu les idées de Hirt. Tout en ayant une très haute opinion de Hirt et quoiqu'il reconnaisse l'importance de l'élément caractéristique, Goethe ne réclame pas moins que le sujet d'une oeuvre d'art s'inspire de quelque chose de typique et d'éternel.

Les idées de Hirt étaient visiblement une réaction contre le culte trop exclusif de la beauté de la forme. Un poète de la période de l'effervescence littéraire, notamment Frédéric Müller, appelé généralement Maler Müller, qui avait fait siennes les opinions de Hirt et les défendait avec zèle, publia une sorte de lettre ouverte dans le même volume du périodique »Horen«, fondé par Schiller.

A côté de la catégorie de l'»intéressant«, celle du »caractéri-

stique« était une des bases sur lesquelles s'appuyaient les idées directrices nouvelles, adoptées dans l'art. Après avoir rompu avec le dogme du classicisme, elles créèrent une atmosphère favorable à l'éclosion du romantisme, comme d'autre part elles préparèrent le terrain dans lequel le réalisme moderne devait prendre naissance. La façon lente mais systématique dont le réalisme se développa du romantisme, est une des tâches plus attrayantes que l'histoire de la littérature ait à accomplir. On oublia bientôt que la notion de l'intéressant avait joué un rôle assez important dans cette évolution. Elle devint peu à peu exsangue et triviale, de sorte qu'elle finit presque par prendre le sens d'une ἐποχή esthétique. La plupart du temps elle n'est aujourd'hui qu'un subterfuge dont nous usons en jugeant la valeur d'une oeuvre ou en la caractérisant, surtout lorsque nous n'avons rien de concret à en dire.

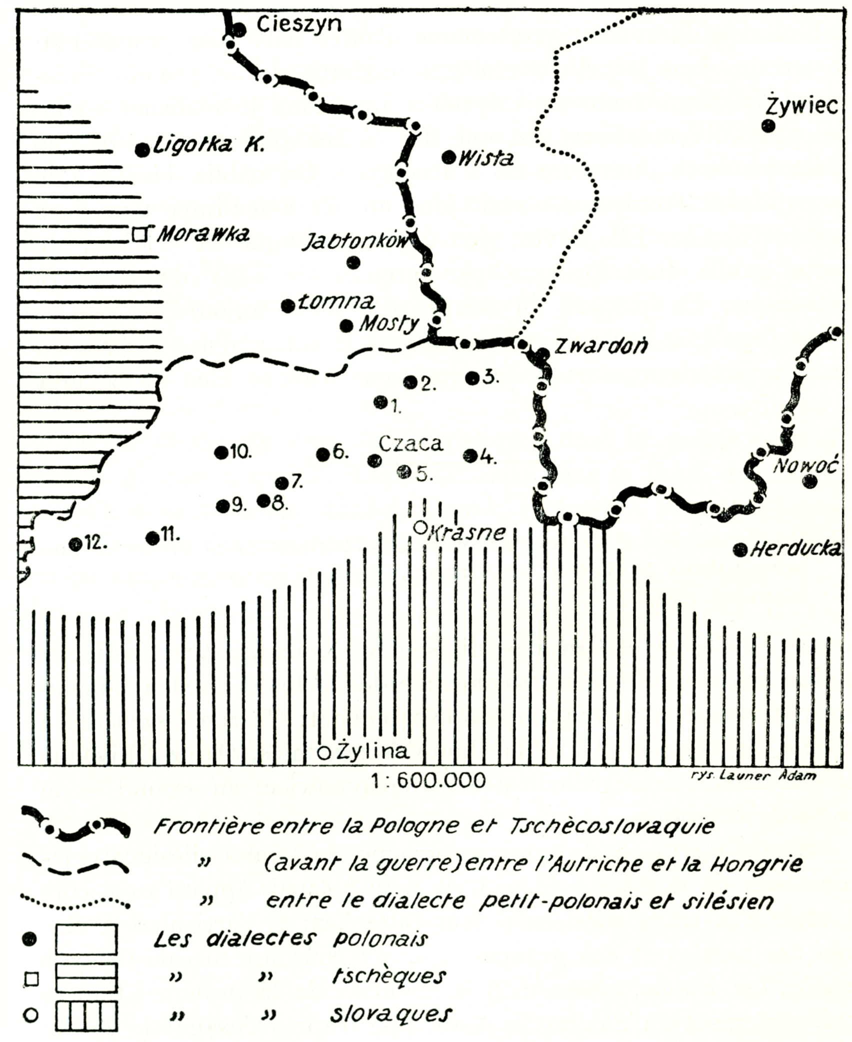
---

36. MAŁECKI M.: **Polskie gwary w Czadeckiem.** ***(Les dialectes polonais dans le district de Czaca).*** Présenté dans la séance du 14 décembre 1931.

Les dialectes de Czaca se divisent en deux groupes distincts: a) les dialectes nettement polonais; b) les dialectes mixtes, polono-slovaques. Au premier groupe appartiennent: Czarne, Oszczadnica Górna, Średnia et Dolna [la Haute Oszczadnica, Oszcz. Moyenne et Oszcz. Inférieure], Skalite et Świerczynowiec; au second — le reste de la région.

Sur le territoire du premier groupe, les traits silésiens (surtout ceux de la Silésie du sud) et petit-polonais apparaissent côte à côte. Aux traits silésiens il faut rattachez: 1) l'articulation élevée des nasales et des groupes *e*, *o*, *ā* + consonne nasale (le type *zymby, lyn, kořům, złůmać*); 2) le maintien de la prononciation -*χ* qui, seulement en Skalite, se développe d'après l'usage de la Petite Pologne en -*k*; 3) l'absence de »mazurzenie« à Oszczadnice à côte de la présence de »mazurzenie« à Skalite; Czarne et Świerczynowiec ont réuni les séries, *ž*, *č*, *ǯ* et *ś*, *ź*, *ć*, *ʒ́* en une seule série de *ś*, *ź*, *ć*, *ʒ́*, ce qui est arrivé parce que les habitants de la Petite-Pologne qui observent le »mazurzenie« ont adopté la prononciation silésienne de non-»mazurzenie«; 4) le type *před śńodańim*,

śoćim; 5) le type *naśigo*, *głupigo* (seulement à Czarne et à Świerczynowiec; 6) le type *postřodek, střoda, zřyb́e, zřudło*; 7) des par-



ticularités de lexique, par ex. *sklep* pour »piwnica« (cave), *χlyf* pour »stajnia na krowy« (étable), *χlyvek* pour »chlew« (porcherie), *maśtal* pour »stajnia na konie« (écurie), *gumno* (grange), *b́erco* pour

»orczyk« (pallonnier), *oje* pour »dyszel« (timon), *łotka* pour »styk przy pługu« (curoir), *śpice* pour »szprychy« (rayons de roue), *reż* pour »żyto« (seigle), *żyto* pour »pszenica« (froment), *ḿeχ* pour »worek« (sac), *galoty* pour »spodnie« (pantalon) etc. Cependant *igła* (aiguille), comme en Petite-Pologne, non *jegła*.

Pour le reste le lexique est essentiellement montagnard avec une abondance de termes de bergers où l'on constate au premier plan de fortes influences roumaines, ensuite, un peu moins, l'influnence hongroise et slovaque; cette dernière prévaut dans le domaine administratif. En dehors du vocabulaire, il faut compter comme slovakisme grammatical la terminaison *-m* à la 1 pers. du sg. du présent (le type *viʒim, ńesem*), et *-me* au pluriel (le type *viʒime, ńeseme*); en plus, à Oszczadnice — le passage de *ř* > *r*.

L'action de la langue slovaque devient très forte sur le territoire de l'autre groupe, dont la base polonaise est en principe la même qu'au premier groupe. Sauf l'absence de la quantité, le rétrécissiment des anciennes voyelles longues et la palatalisation des consonnes (surtout *ś*, *ź*, *ć*, *ʒ́*), il n'y a ici aucune caractéristique grammaticale du polonais que l'influence slovaque n'eût ruinée. L'intensité de l'influence slovaque diffère d'un village à l'autre; ordinairement l'ancien substrat polonais est manifeste, il y a cependant des parlers où l'on ne constate que des débris du polonais. La situation est la plus mauvaise à Turzówka où l'on ne trouve que d'insignifiants restes du polonais. La base polonaise s'est mieux conservée dans le village voisin, Wysoka, bien que plus éloigné du territoire ethnographique polonais. Toutes ces observations se rapportent cependant à la vieille génération; les jeunes parlent ordinairement slovaque.

L'auteur s'arrête plus longtemps à décrire le dialecte de Turzówka, très semblable aux dialectes voisins de transition entre le domaine polonais et tchèque; ce fait pourrait jeter quelque lumière sur l'origine de ces dialectes.

Le travail est terminé par un chapitre où l'auteur cherche à faire concorder les données historiques avec les résultats des recherches dialectales. Il faut surtout souligner le fait que la division ci-dessus des dialectes de Czaca en deux groupes est justifiée par l'ancienne ligne de frontière politique entre la Hongrie et la Pologne.

---

37. MOLÈ V. **Wczesnośredniowieczna sztuka prowincjonalna na Bałkanach.** ***(Frühmittelalterliche Provinzkunst auf dem Balkan).*** Présenté dans la séance du 19 novembre 1931.

Die Provinzkunst ist kein eindeutiger Begriff. Ihr charakteristischester Zug liegt wohl in ihrer Abhängigkeit von fremden Kunstzentren; da aber die Umwandlungsmöglichkeiten, denen in der Provinzkunst die von anderswoher übernommenen Formen unterliegen, äusserst verschiedenartig sind, bleibt jede Bestimmung der Provinzkunst an allgemeinere Rahmen gebunden. Das künstlerische Schaffen der Provinz wird von einer Reihe von komplizierten Faktoren allgemeinen Charakters bestimmt, unter denen die soziale und geistige Kulturstufe, sowie auch eigene Kunstformen und Traditionen in erster Linie stehen. Je geringer nun auf diesen Gebieten die Unterschiede zwischen dem fremden Kunstzentrum und der Provinz sind, desto rascher und leichter erfolgt die Aneignung der »zentralen« Formen von seitens der Provinz; je grösser sie sind, desto schwieriger akklimatisieren sich diese Formen im neuen Gebiet, desto eher können sie verbauern und entarten. Manchmal können aber eben solche Entartungen zu Grundlagen einer neuen eigenartigen Kunst werden. Deshalb unterliegt es wohl keinem Zweifel, dass vergleichende Untersuchungen derartiger Erscheinungen oft wichtiges Material zur Erforschung der kulturellen und geistigen Grundlagen der Entstehung und der Geschicke von Kunstformen in der Provinz an den Tag zu fördern vermögen. Einen kleinen Beitrag zu solchen Untersuchungen bildet die vorliegende Arbeit.

Als frühes Mittelalter auf dem Balkan werden die Jahrhunderte aufgefasst, die das Ende der Spätantike vom Zeitpunkte trennen, da im westlichen Balkangebiet (Dalmatien) die romanischen Kunstformen endgültig die Oberhand gewinnen, d. i. im XI. Jht., und da im östlichen Teil der erste bulgarische Staat zu bestehen aufhört (im Jahre 1018), zur byzantinischen Provinz wird und gleichzeitig seine Kunst in vollständige Abhängigkeit von Byzanz gerät. Als Beginn dieses Zeitalters kann das VII. Jht. angenommen werden, welches in Dalmatien den Untergang Salona's und anderer Städte — mit Ausnahme von Zara und Traù — sowie die Ansiedlung der Kroaten mit sich bringt, im

Osten aber zur offiziellen Anerkennung der Unabhängigkeit Bulgariens von seitens des byzantinischen Kaisers führt. Selbstverständlich sind diese Zeitrahmen nur von relativer Bedeutung, denn die ältesten kroatischen Denkmäler stammen erst aus dem Anfang des IX. Jhts.

Diese altkroatischen Denkmäler in Dalmatien werden nun näher besprochen, wobei es sich nicht um neues Denkmälermaterial, sondern lediglich um die Feststellung der Eigentümlichkeiten der bereits bekannten und veröffentlichten Denkmäler handelt. Auf die Ansichten verschiedener Forscher über die Herkunft dieser Kunst, die zwar angeführt werden, wird nicht näher eingegangen; als am besten begründet wird die Anschauung L. Karaman's angesehen, nach welcher die altkroatischen Architekturformen als eine regionale Erscheinung erklärt werden, hervorgerufen durch die Entfernung von westlichen und östlichen Kunstzentren, sowie auch durch die damals an der Peripherie der europäischen Zivilisation herrschenden Zustände.

Eine nähere Sichtung des Denkmälerbestandes in Dalmatien führt zum Ergebnis, dass wir darin — mit Ausnahme von S. Donato in Zara — gewissermassen eine Art Repertorium der verschiedensten Bautypen und — Formen vor uns haben, welche das damalige Südeuropa bieten konnte, wobei aber — mit wenigen Ausnahmen — diese Denkmäler nicht einfach als Kopien fremder Vorbilder anzusehen sind. Ihre einfache, oft ungelenke technische Ausführung, ihre unregelmässigen Konstruktionen, die Anwendung von Gewölbekonstruktionen beim basilikalen Typus, ihre geringen Dimensionen u. ä. weisen darauf hin, dass sie von lokalen Baumeistern ausgeführt worden seien; anderseits geht aus der grossen Mannigfaltigkeit der Typen hervor, dass diese Baukunst nicht mit monumentaler Architektur auf die gleiche Stufe zu setzen sei, und dass wir darin lokale Versuche zu erblicken haben, eigene Kirchentypen zu schaffen. Diese Versuche hören auf, sobald das Land in nähere Verbindung mit dem Abendlande tritt und zum herrschenden Kirchentypus die romanische Basilika wird. Die Geschicke der Baukunst teilt auch die altkroatische Flechtornamentik italischer Herkunft, die schliesslich ebenfalls romanischen Ziermotiven weichen muss.

Das Bild, welches die altbulgarische Kunst in diesem Zeitraume bietet, ist von dem der altkroatischen Kunst gänzlich ver-

schieden. Als die Bulgaren in ihren neuen Gebieten auftreten, befinden sie sich bereits im Besitze von eigenen Kunsttraditionen, die schon in der heidnischen Zeit ins Monumentale hinübergreifen. Von den wenigen Spuren turko-tatarischer Kunstübung abgesehen, die sie aus ihrer Urheimat mitgebracht hatten, weisen jedoch die Palastruinen in Aboba-Pliska, sowie das Reiterrelief in Madara auf asiatisch-sassanidische Vorbilder hin, während die Reliefplatten von Stara Zagora Auswirkungen des asiatischen Tierstiles aufweisen. Ähnliches wiederholt sich in der ältesten christlichen Kunst der Bulgaren, keine Unsicherkeit gibt es da, kein Suchen und Tasten nach neuen, freien Formen. Auch die Rundkirche von Preslav ist kein neuer Versuch. Die altbulgarische Kirchenkunst knüpft teilweise an damalige allgemein übliche, teilweise an lokale christliche Kunsttraditionen an; gleichzeitig werden die Verbindungen mit dem Osten weitergepflegt, nur um christliche umgetauscht, wie aus der Keramik von Patlejna hervorgeht.

Zu welchen Schlussfolgerungen führt nun ein Vergleich der altkroatischen mit der altbulgarischen Kunst? Die Lösung dieser Frage wird in der Beantwortung einer zweiten gesucht, nämlich: der Ausdruck wessen war in beiden Fällen diese Provinzkunst, wo sind die Kriterien zu ihrer richtigen Beurteilungen zu suchen? Denn es ist klar, dass die Feststellungen ihrer formalgenetischen Abhängigkeit nur die äusseren Kennzeichen, nicht aber das innere Wesen der Kunst erklären können.

Schon ein kurzes Eingehen auf die charakteristischen Züge der dalmatinischen Denkmäler zeigt, dass sie trotz aller Abhängigkeit von fremden Vorbildern folgende Eigentümlichkeiten aufweisen: die Raumkomposition ist für die Bestrebungen dieser Baukunst von untergeordneter Bedeutung, auch von eindeutigem, klaren plastischen Empfinden kann schwerlich gesprochen werden; die architektonischen Konstruktionsglieder (Säulen, Pfeiler, Decken, Gewölbe, Kuppeln), sowie auch die Dekorationsprinzipien verdanken ihre Anwendung dem Zufall bzw. dem persönlichen Geschmak des Baumeisters oder des Bauherren. Fast alle Kirchenbauten sind aus losen Einzelheiten zusammengesetzt und der eigentümlichste Zug dieser Architektur liegt im Dekorativen, das trotz aller Entlehnungen und ihrer Barbarisierung dieser Baukunst doch eine gewisse Originalität verleiht. Eben diese Neigung zum

Dekorativen hat auch die Übernahme der schon fertigentwickelten italischen Flechtbandornamentik erleichtert, die noch dann weiterangewendet wurde, als sie in Italien selbst schon abgestorben war. Ihr Wesen ist in Dalmatien rein formal und schmückend und der dekorativen Auffassung der Architektur untergeordnet.

Die Abhängigkeit der altbulgarischen Kunst von fremden Vorbildern ist von anderer Art und kann nicht ausschliesslich als Folge anderer äusseren Umstände erklärt werden. Es ist das die Kunst eines Volkes bzw. einer Gesellschaftsschicht mit alten Kulturtraditionen, welche monumentale fremde Vorbilder einfach fertig übernimmt, wobei es von keiner wesentlichen Bedeutung ist, ob es sich um nichtchristliche oder um christliche Kunst handelt. Es werden keine Versuche unternommen neue Ausdruckformen zu schaffen.

Als Schlussergebnis der Untersuchungen wird Folgendes ausgeführt. Die frühmittelalterliche Provinzkunst auf dem Balkan ergibt das Bild zweier Welten, von denen die eine aus fremden, übernommenen Einzelheiten aus eigenen Kräften eine eigene künstlerische Auffassung zu verwirklichen versucht, während die zweite schon bestehende Auffassungen in fertiger Form übernimmt, wiederholt und sie mit Abwandlungen in den Schmuckmotiven bereichert. Die Bedeutung der ersten Welt ist in ihr selbst begründet, weshalb die Kriterien, die angesichts ihrer zwar einfachen, aber jedenfalls schöpferischen Kunst anzuwenden sind, sich nicht auf die Fragen ihrer Abhängigkeit von fremden Zentren beschränken dürfen, sondern auf dem Verständnis der Grundlagen ihrer ganzen geistigen Kultur aufgebaut werden müssen. Die Bedeutung der zweiten Welt beruht dagegen nicht so sehr auf ihr selbst, als auf der Art der Übernahme der fremden Formen, weshalb ihre Kriterien vor allem formaler Art sein müssen. In beiden Fällen aber sind die Vorbedingungen für die Eigenart der Provinzkunst durch die ganze Gesellschaftskultur der Schichten bedingt gewesen, die ihre Träger waren.

---

38. MORELOWSKI M.: **Zabytki insygnialne i kościelne XII wieku, związane z Bolesławem Kędzierzawym i ze szkołą Godefroid de Claire.** ***(Les objets d'art du XII-e siècle ayant servi d'insignes et affectés au culte, ainsi que leurs rapports avec Boleslas surnommé le Crépu et l'école de Godefroid de Claire).*** Présenté dans la séance du 18 décembre 1931.

L'auteur s'en réfère à la communication qu'il fit le 10 avril 1930 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art. Il avait alors insité sur la nécessité de nouvelles recherches concernant les questions en rapport avec la couronne placée sur le casque de saint Sigismond à Płock et avec la couronne décorant une croix au trésor de la cathédrale de Cracovie. Voici un bref résumé de ces investigations: quoiqu'il continue à soutenir la thèse que nous sommes en présence de couronnes ducales ayant été portées par des ducs de la dynastie des Piasts, l'auteur croit indispensable de reviser l'hypothèse de Mr. le directeur Stroner qui les fait remonter à une époque trop avancée, soit au premier quart du XIII-e siècle, comme il juge opportun de soumettre à un examen critique l'opinion, qui s'efforce d'établir des liens très étroits entre ces pièces et l'école d'Hugues d'Oignies. Un voyage en Belgique, de nouvelles recherches, puis les matériaux et les publications les plus récentes parus en 1931 à l'étranger, engagèrent l'auteur à apporter d'importantes modifications à son opinion primitive. L'auteur qui a profité dans une certaine mesure des indications de Mr. Ferdinand Courtoy, n'a pas tardé à s'apercevoir, surtout à l'occasion de ses recherches à Tournai, que le style des couronnes se rapproche de celui d'un artiste plus ancien, soit qu'il manifeste des affinités avec le style de Nicolas de Verdun. La nouvelle édition de la grande monographie, intitulée »Płock« (1931), composée par l'évêque Nowowiejski, contient des renseignements que l'auteur a fournis sur ce sujet, néanmoins plusieurs erreurs se sont glissé dans le résumé des recherches qu'il a d'ailleurs continuées et qu'il a exposées dans la communication dont il donne un compte rendu succinct. On s'aperçut que les rapports avec le style d'Hugues d'Oignies et de Nicolas de Verdun ne sont que des affinités qui s'expliquent par la source commune dont s'inspiraient certaines écoles, certaines influences et certains modèles. Après avoir réuni d'abondants matériaux en vue d'établir une

comparaison, matériaux qui se composaient de photographies en partie non reproduites jusqu'à présent, l'auteur aboutit à une conclusion qui dépasse le point de vue auquel se place Mr. F. Courtoy. Il croit en effet que le style de toutes les trois couronnes rappelle si nettement celui de l'école de Godefroid de Claire, qu'il ne faut pas hésiter à fixer la date de leur exécution à environ la moitié du XII-e siècle. Il s'agit ici d'un groupe d'objets d'art provenant des régions riveraines de la Sambre et de la Meuse dont l'auteur ou son principal collaborateur, était un contemporain de Godefroid de Claire et qui a exécuté l'autel transportable (actuellement à Bruxelles) de l'abbaye de Stavelot, où Godefroid a également travaillé lui-même. Ce compagnon de travail dont nous ignorons le nom, à également exécuté, entre autres, la statuette appelée »Prudentia« (aujourd'hui au Musée de Louvre), laquelle, comme d'autres oeuvres du même artiste, jette une lumière inattendue sur la reliure de l'évangéliaire de la princesse Anastasie dont Mr. le directeur Kopera a publié la reproduction et que la Russie a récemment restitué. Le style offre ici tant d'analogies qu'on peut franchement affirmer que ce compagnon du célèbre Godefroid a collaboré à l'exécution de la reliure. D'autre part nos couronnes sont en rapports étroits avec l'atelier de Godefroid et celui de l'auteur du petit autel transportable de Stavelot que nous venons de mentionner. En présence du rôle qu'il à joué dans l'exécution de l'évangéliaire de Płock et comme il est manifestement en rapport avec l'époque où vivait Boleslas surnommé le Crépu et Alexandre de Malonne, évêque de Płock, ainsi qu'avec le pays d'origine de ce prélat, nous pouvons admettre que les couronnes qui décorent la croix conservée au trésor de la cathédrale de Cracovie et la couronne à Płock, ont été exécutées pour Boleslas et son épouse par des élèves de l'école de Godefroid de Claire.

---

39. PAJEWSKI J.: **Węgierska polityka Polski w połowie XVI wieku.** ***(La politique de la Pologne envers la Hongrie vers la moitié du XVI-e siècle).*** Présenté dans la séance du 21 décembre 1931.

Tout comme au lendemain de la bataille de Mohacs, les complications survenues après la mort du roi Jean Zàpolya (décédé

le 22 juillet 1540) placèrent les personnes qui dirigeaient la politique de la Pologne, en face de la question s'il fallait seconder les efforts des Habsbourgs en vue de se rendre maître de la Hongrie, ou s'il était indiqué de s'opposer à ces tentatives. Il fallait se demander enfin s'il ne serait pas opportun de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires de ce pays.

Les rapports avec la Turquie étaient le point central autour duquel se mouvait la politique hongroise, comme ils étaient le principal motif déterminant l'attitude des magnats hongrois. Tandis que les uns se ralliaient au point de vue de George Utiesěnovics, évêque de Waradin et à celui de Pierre Petrowics, un cousin des Zàpolyas et apercevaient dans la politique suivie jusqu'alors, consistant à louvoyer habilement entre Ferdinand et la Turquie, le moyen de sauver l'indépendance du pays, — d'autres, comme l'archevêque de Kalocsa Frangepani, croyaient trouver la voie la plus sûre conduisant à ce but dans une Hongrie unifiée sous le sceptre du roi de Rome.

Désirant assurer la couronne de saint Etienne à Jean-Sigismond né quinze jours avant la mort du roi Jean son père, George Utiesěnovics conçut le projet d'une action politique plus vaste, à laquelle la France et la Pologne prendraient également part.

François I-er n'avait cependant pas l'intention de s'immiscer dans les affaires de Hongrie; quant au roi Sigismond occupé alors en Lithuanie des préparatifs d'une guerre contre la Moscovie, il ne pouvait se décider pendant quelque temps quelle politique il devait suivre.

Au mois d'août 1540, il envoya en Turquie Jacques Wilamowski pour gagner le sultan à la cause de Jean-Sigismond. Le roi changea cependant d'opinion peu de temps après, de sorte qu'il s'en tint aux stipulations du traité de Waradin, conclu en 1538, d'après lequel toute la Hongrie devait être soumise à Ferdinand après la mort du roi Jean, dont la famille devait toutefois être indemnisée.

André Czarnkowski et André Górka qui, pendant la seconde moitié de l'année 1540 et durant les derniers six mois de l'année 1541, s'étaient rendu à Buda et à Vienne en qualité d'ambassadeurs, avaient joué précisément à cette époque le rôle de médiateurs entre la reine Isabelle et Ferdinand. Ce n'est cependant

qu'après l'occupation de Buda par les Turcs au mois d'août 1541, que fut conclu à Gyalu un traité, en vertu duquel Isabelle renonçait en son nom et au nom de son enfant à ses droits à la Hongrie. tandis que Ferdinand leur cédait le duché de Spisz comme fief héréditaire.

La politique polonaise à l'égard de la Hongrie est marquée alors au sceau d'une certaine ambiguïté. La politique officielle de la Pologne tâche d'entretenir de bons rapports avec la maison d'Autriche et à assurer l'exécution rapide du traité de Gyalu. Le roi Sigismond faisait son possible pour engager sa fille à quitter la Hongrie, cependant la reine Bone s'opposait à ce départ et usait de toute son habilité et de son talent politique pour empêcher Ferdinand de se rendre maître de la Hongrie.

Elle réussit en effet à décider Isabelle à rompre le traité de Gyalu. L'élévation d'un nouveau souverain au trône de Pologne en 1548, eut une forte répercussion sur la marche des événements en Hongrie, circonstance que l'historiographie hongroise et allemande a jusqu'ici complètement passé sous silence.

Pour un temps du moins, la reine Bone s'abstint d'user de son influence sur les affaires de Hongrie, tandis que Sigismond-Auguste, qui avait à lutter contre des difficultés intérieures, cherchait un appui dans la monarchie des Habsbourgs. En échange de l'appui que lui donnait Ferdinand, il s'engagea par le traité de 1549 à se désintéresser complètement des questions hongroises. Il arriva ainsi que l'accord de 1551 en vertu duquel Isabelle renonçait à la Transylvanie et à toutes ses prétentions à la couronne de Saint Etienne, tandis que Ferdinand offrait comme fief à Jean-Sigimond le duché d'Opole, fut conclu sans la collaboration, voire même à l'insu du roi de Pologne.

Après avoir quitté la Hongrie et fait ensuite un court séjour à Opole, les Zàpolyas s'établirent en Pologne. Isabelle entama de longues négociations avec Ferdinand dans le but d'obtenir toutes les conditions qu'il était tenu à remplir d'après la traité de 1551. Cédant aux instances de Ferdinand, Sigismond-Auguste consentit enfin à s'entremetre en 1554 entre le beau-père d'une part et la fille ainsi que la mère de l'autre. La reine Bone joua un grand rôle dans ces négociations et sut rendre Isabelle à peu près docile à sa volonté. La médiation polonaise ne donna cependant aucun résultat, les négociations furent rompues et l'on vit Isabelle et

Jean-Sigismund revenir triomphalement en Transylvanie l'année 1556. Ferdinand dut se résigner à reconnaître la Transylvanie comme duché indépendant, néanmoins d'absence de tout traité entre les deux Etats voisins devait forcément prendre rapidement fin. Des négociations furent donc ouvertes et le roi de Pologne prit encore une fois sur lui le rôle de médiateur. A l'exception des courts pourparlers qui eurent lieu deux fois à Szatmàr en mars 1565 entre les deux commandants en chef, soit entre Etienne Batory de Somlyò du côté transylvanien et Lazare von Schwendi du côté impérial, les négociations entre l'empereur et la Transylvanie furent toujours menées depuis en présence des représentants de Sigismond-Auguste et avec leur collaboration active. Néanmoins, comme on ne pouvait tomber d'accord sur les questions essentielles, les négociations finissaient généralement par une trève plus ou moins longue. Ce n'est qu'en 1570 que fut conclu à Spire un traité définitif qui reconnaissait les droits héréditaires de Jean-Sigismond à la Transylvanie. L'évêque de Poznań, Adam de Kobylin Konarski eut beaucoup de mérite en menant ces négociations à bonne fin.

Le traité n'entra cependant pas en vigueur, car quelques mois après sa ratification, Jean-Sigismond Zàpolya mourut le 14 mars 1571. Sa mort, puis le fait qu'Etienne Batory fut élu duc de Transylvanie, inaugurèrent une nouvelle époque dans l'histoire la politique polonaise à l'égard de la Hongrie.

---

40. PRZYCHOCKI G.: **Charakterystyka tragedji rzymskiej epoki cesarstwa.** ***(Eine Charakteristik der römischen Tragödie im Zeitalter der Kaiserzeit).*** Présenté dans la séance du 12 octobre 1931.

Im Anschluss an seine am 17. November 1930 vorgelegte Arbeit (Charakterystyka tragedji rzymskiej epoki republikańskiej (*Eine Charakteristik der römischen Tragödie im Zeitalter der Republik*) vgl. Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, 1930, Classe de Philologie p. 196—198), kommt der Verfasser mit einer Untersuchung über die römische Tragödie der Kaiserzeit und besonders über die Tragödien des Seneca wieder.

In der Quellenfrage wird bei Seneca ausser den griechischen

Tragödien auch die Kenntnis der römischen Tragiker der republikanischen und der Kaiserzeit, sowie die Benutzung von nicht dramatischen Schriftstellern bewiesen. Seneca hat auch ausgiebig »kontaminiert«, so dass manche seiner Tragödien ein Mosaikwerk von verschiedenartigen Quellen darstellen. Sein Verhältnis zu den Quellen ist durchaus selbständig und eigenartig. Nach eigenen Gesichtspunkten führt er verschiedene Änderungen ein und zwar ebenso in der Fabel, wie in der Komposition, wobei er manchmal die Neigung zeigt, in einem Stücke möglichst viele Tatsachen anzuhäufen. Er fügt auch neue Elemente hinzu und ändert ebenso die Stimmung wie die allgemeine Tendenz des behandelten Stükkes. Die Änderungen in der Komposition beziehen sich auf die Art der Exposition, die Gestaltung der Katastrophe und des Ausgangs, wobei Seneca ebenso frei vorhandene Szenen streicht wie neue beifügt, indem er oft eine Erzählung, oder nur eine Andeutung, in dramatische Darstellung umwandelt. Vor Ortswechsel scheut Seneca nicht zurück. Ebenso frei ist Seneca in der Personenbehandlung. Im Zusammenhange mit der eigenen Fabelgestaltung streicht er vorhandene, bzw. fügt neue Personen hinzu, die grösste Originalität zeigt er aber in seinen Charakteristiken. Der Verfasser beweist, dass Seneca nicht nur die Steigerung der Affekte und Geisteskräfte bei seinen Personen anstrebt, um zu erschüttern (δείνωσις) — was sonst unrichtiger weise als der einzige Beweggrund in seiner Arbeit angenommen wird — sondern auch oft die übernommenen Personen mit weicheren, als in seinen Originalen, und zarteren Zügen ausstattet, um die Schroffheiten des Vorbildes zu dämpfen und vielmehr Sympathie und Mitleid hervorzurufen (ἐλεεινολογία). Manche Senecaschen Charaktere zeichnen sich durch eine in der klassischen Literatur sonst ganz unbekannte Stilisierung aus und muten uns durch durch ihre Kompliziertheit oder inneres Zerwürfnis ganz modern an. Senecas Personen sind oft, im Gegensatz zu den Typen der griechischen Tragödie, ganz individuelle Menschen. Es werden nachher Senecas Sprache und Stil behandelt, wobei darauf hingewiesen wird, dass er sehr selten Griechisches wörtlich übersetzt und viel öfter paraphrasiert, wobei er manchmal, in der Begriffsbildung und in der erklärenden Übersetzungsweise, deutlich romanisiert. Ebensolche Freiheit behält er den römischen Tragödien gegenüber, obwohl seine Fassung manchmal wörtliche Übereinstimmung zeigt. Der von den

römischen Tragikern der Republik geschaffene tragische Stil wird beibehalten, manche archaischen (zuweilen von den Parodien der römischen Komiker bekannte) Ausdrücke werden sogar wörtlich übernommen. Die Rhetorik ist zwar bei Seneca das wichtigste Stilinstrument, aber es ist falsch, die ganze selbständige Arbeit Senecas als »rhetorische Aufblasungen« aufzufassen. Im Gegenteil, es wird an der Hand der Beispiele gezeigt, wie oft Seneca die in den Originalen rhetorisch aufgebauschten und, ohne die Handlung zu fördern, in die Länge gezogenen Situationen eben kurz, schlicht und sachgemäss fasst, ohne sich von der Rhetorik hinreissen zu lassen. Senecas Metrik wird unter Berücksichtigung der grundlegenden Arbeit von Karl Münscher (Senecas Werke, Untersuchungen zur Abfassungszeit und Echtheit, Philologus, Supplementband XVI. Heft 1, Leipzig 1922) behandelt und eingehender untersucht. Es stellt sich heraus, dass Seneca zwar im grossen Ganzen die griechischen Typen der benützten Versmasse, bzw. diese Typen, die für die römische Dichtkunst durch die römischen Tragiker (der Republik und der Kaiserzeit) oder durch Horaz festgesetzt wurden, beibehält, aber von diesen Vorbildern sehr oft abweicht. Besonders interessant sind diese Merkmale, welche ausser bei Seneca, weder bei den griechischen noch bei den römischen Tragikern vorkommen, oder, vom griechischen Gebrauch stark abweichend, nicht bei Horaz, sondern bei den römischen Tragikern in genau derselben Form wiederzufinden sind. Auf die römische Tragödie der Republik weist auch der ausgiebige Gebrauch der Anapäste in den Cantica, obwohl ihr monometrischer Bau (L. Mueller, De re m.[2] 104—106, 124, 159; K. Münscher, a. a. 0. 91—92) vielmehr mit der alexandrinischen, wahrscheinlich schon den Tragikern der beginnenden Kaiserzeit bekannten, Manier zusammenhängt. Der Bau der Cantica zeigt in der Behandlung der s. g. logaödischen, hauptsächlich von Horaz eingeführten, Versmasse die Bekanntschaft mit dem Derivatensystem, das Seneca aber nicht unbedingt von Bassus herübergenommen haben musste, sondern, vielleicht auf Grund einer älteren Quelle, aus Horazischen diesbezüglichen Ansätzen selbst weiter entwickeln konnte. Zur Schätzung der metrischen Kunst Senecas (die besonders von O. Ribbeck und — ursprünglich — von F. Leo sehr ungerecht beurteilt wurde) genügt heutzutage nicht mehr die Feststellung der Zusammenhänge mit Horaz und der alexandri-

nischen Lyrik. Es wird vielmehr, ausser der Originalität Senecas, seine Abhängigkeit von der römischen Tragödie der Republik und der Kaiserzeit anzunehmen sein. Da der Bau der polyschematischen und polymetrischen Gesänge Senecas dieselbe Methode aufweist, wie die alexandrinische Lyrik und die Plautinischen Cantica, anderseits aber die plautinische Polymetrie in sehr starkem Masse mit der römischen Tragödie der Republik zusammenhängt (E. Fraenkel, Plautinisches im Plautus, Berlin 1922, 321—373; vgl. G. Przychocki, Plautus, Kraków 1925, 427—430, ders. Eos XXX, 1927, 441—442), so wird gezeigt, dass Senecas metrische Kunst in seinen Gesängen als eine Fortsetzung der metrischen Technik der älteren und jüngeren römischen Tragödie, und als letzte Etappe der langen Entwicklungslinie angesehen werden muss, die bei Pindar und Bakchylides beginnt, ferner durch den »neuen« Dithyrambus sowie durch die spätere griechische Tragödie und alexandrinische Lyrik bis zur römischen Tragödie und Plautus herabreicht. Die Untersuchung der Chortechnik bei Seneca führt zu dem Ergebniss, dass Seneca zwar noch am nächsten Euripides steht, aber schon deutlich eine Entwicklung zu der modernen dramatischen Technik darin aufweist, dass er seine Dramen, ohne an den Chor als dramatisches Element zu denken, komponiert. Zur Feststellung der Chronologie der Senecaschen Dramen werden die von Münscher (a. a. O.) gewonnenen Ansätze benützt, wobei aber angenommen wird, dass *Hercules Oetaeus* als erstes, nicht vollendetes Stück zu betrachten ist. Zur richtigen Erfassung der geschichtlichen Bedeutung der Senecaschen Dramaturgie kann der allgemein übliche Ausdruck, Seneca habe seine griechischen Vorbilder — an die römischen denkt man gewöhnlich nicht — »verdorben«, nicht mehr ausreichen. Solche ästhetischen Urteile sind überhaupt unwesentlich und irreführend, denn es wird an Beispielen bewiesen, dass Seneca ebenso viel in seinen Vorbildern zweifellos »verbessert« hatte. Die Schätzung der Tragödiendichtung Senecas muss vielmehr auf Betonung seiner Originalität den Vorbildern gegenüber, bezw. seiner Verschiedenheit im Vergleich mit den von ihm behandelten Originalen beruhen — und diese Merkmale kommen in bezeichnender Weise desto mehr zum Vorschein, je sicherer ein Stück als sein Vorbild angenommen werden kann. Es ist aber dabei sehr charakteristisch, dass manche Abweichung Senecas von

dem griechischen Vorbilde sich mit grosser Wahrscheinlichkeit durch seine diesbezügliche Abhängigkeit von einem römischen Tragiker erklären lässt. Auf Grund eingehender Zusammenstellung wird nachher bewiesen, dass Senecas Verhältnis zu seinen griechischen und römischen Quellen genau dasselbe ist, wie das der älteren römischen Tragiker ihren Quellen gegenüber. Als besonders auffallende, gemeinschaftliche Merkmale werden bei Seneca und seinem römischen Vorgängern hervorgehoben: Vor allen Dingen eine volle Freiheit in der Art der Bearbeitung der Vorbilder und zwar von der wörtlichen Übersetzung (bezw. Übernahme) bis zu einer ganz selbständigen Paraphrase, ferner fast dieselbe Auswahl der griechischen Tragiker (mit einer Erweiterung auf diese Stoffe, die von den älteren Tragikern nicht behandelt wurden), das Ausbauen kurz angedeuteter Motive zu ganzen Partien, der Drang zur Stoffanhäufung, die »Kontamination«, gelegentliches Aufgeben der drei »Einheiten« (Ortswechsel), das Romanisieren, Beibehalten des von den älteren römischen Tragikern geschaffenen tragischen Stiles, Vorliebe zur Rhetorik und zum Darstellen von Greueln, Kompositionstechnik der Cantica, manche Einzelheiten in der Chorbehandlung u. a. Zum Schluss wird auf Grund mancher Zusammenhänge hervorgehoben, dass der Weg von Seneca zu den alten römischen Tragikern höchstwahrscheilich nicht nur direkt, sondern auch durch die römische Tragödie der Kaiserzeit führt, wobei umgekehrt Senecas Tragödiendichtung manche Schlüsse auf die wenig bekannte Tragödiendichtung der Kaiserzeit zu ziehen erlaubt.

Seneca, als Dramaturg, steht am Endpunkt der langen Entwicklungslinie einer bedeutenden Literaturgattung und ist der letzte grosse Tragiker der klassischen Welt. Unter Senecas Einfluss steht, etwa in der Übergangszeit vom Altertum zum Mittelalter, der Verfasser der »*Octavia*«.

---

41. SAWICKI ST.: **Średniowieczna poetyka w stosunku do praktyki poetyckiej.** ***(La poétique médiévale et ses rapports avec la pratique de la poésie).*** Présenté dans la séance du 19 novembre 1931.

Les origines de la poétique médiévale, devenue actuellement accessible aux recherches grâce à l'édition préparée par E. Faral

(Les Arts Poétiques du XIIe et du XIIIe siècle. Paris 1923), remontent à la rhétorique de l'époque romaine, à celle du déclin de cette époque, enfin aux commencements de la rhétorique chrétienne (Halm a publié beaucoup de textes très intéressants). Il faut tenir compte d'autre part de l'étude pratique des modèles, cultivée dans les écoles dirigées par des moines, où la tradition de la poétique continue à vivre pendant de longs siècles. Le temps aidant, on y voit se former un idéal du style qui s'inspire des classiques et se distingue par une ornementation hypertrophiée. Durant le moyen âge plus avancé, on empruntait les principes et les règles soit à Cicéron, soit à Quintilien, soit enfin à une série de traités récemment publiés par Faral, lesquelles sont dans une certaine mesure l'expresion de l'idéal du style dominant au XIIe et au XIIIe siècle. A n'en pas douter, cet idéal est une synthèse de la tradition antique vulgarisée avec les idées chrétiennes sur les choses. Le grand nombre de manuscrits dont nous avons hérité, puis le fait qu'Evrard l'Allemand, auteur d'un de ces traités, n'hésite pas à recommander leur emploi dans les écoles, témoignent de la grande popularité dont ils jouissaient. Le fait que dans les bibliotèques des couvents alsaciens on trouve souvent différents traités de poétique et des ouvrages qui s'en inspirent, mérite tout particulièrement de retenir l'attention de ceux qui s'intéressent à l'activité littéraire de Gottfried von Strassburg.

Les oeuvres d'Alanus ab Insulis sont entre autres une preuve que la poétique jouait un grand rôle dans la production littéraire latine; d'autre part, il appert de l'analyse des oeuvres de Gottfried von Strassburg que les poètes allemands la connaissait également. Ce poète érudit qui parle de ces études dans les écoles (Trist. 2068 et suiv.), était placé d'ailleurs dans les meilleures conditions pour connaître également la poétique médiévale, ainsi que l'apprend la »revue littéraire« dans Tristan. En effet, Gottfried von Strassburg se sert dans cette »revue« d'une série d'expressions tirées directement de la poétique latine. Il nous faut insister sur la circonstance qu'au point de vue de la terminologie, l'étude de la »revue littéraire« en question nous permet de comprendre beaucoup de détails qui jusqu'ici nous paraissaient obscurs ou qu'on interprétait autrement. Ainsi le passage suivant qui contient une caractéristique de la production littéraire de Hartmann von Aue (Gottfried 4622, édition de Fr. Ranke):

wie der diu maere
beid uzen unde innen
mit worten und mit sinnen
durchverwet und durchzieret,

est un écho des expressions employées dans la poétique: «Intus et extra colorare; pingere; figurae verborum et sententiarum« (Matthieu de Vendôme, Ars Versificatoria II 9; Geoffroi de Vinsauf, Poetria Nova 737, 1881; Evrard l'Allemand, Laborintus 523). Les paroles de Hartmann définies par les mots: »luter« »reine« »cristallin«, sont des équivalents des termes latins »aperte« et »dillucide«. Si Gottfried reproche à Wolfram von Eschenbach de se servir d'expressions obscures et bizarres, nous devons apercevoir dans cette objection une critique s'inspirant de la règle fondamentale de la poétique, qui recommande d'employer des termes »usitata« et »propria«, au lieu d'avoir recours à des mots »vulgaria, obsoleta, aliena gentilia, obscura«, comme le fait Wolfram (Chir. Fortunatianus, 3—4, éd. Halm.). Le mot »bluomen« correspond à »flores«, respectivement à »colores«, autrement dit, tout simplement aux figures de rhétorique. Il se pourrait que l'epithète »vindaere wilder maere« (4665) donnée à Wolfram, fût un écho de la définition de la tourbe des poètes, connue sous le nom de »cantatores francigenarum«. D'autre part, si en parlant de Wolfram que Gottfried range dans la catégorie des poètes fraudeurs, celui-ci dit (4672):

die bernt uns mit dem stocke schate
niht mit dem grüenen meienblate,

on trouve un équivalent de ces paroles dans celles du prologue de Matthieu de Vendôme v. 7: »versus... qui trunco non frondibus afficit umbram«. »Verwaere« où les poètes épiques, ont la tâche de »pingere« »coloribus et floribus«. Le prologue de Tristan permet également de reconnaître la forte influence exercée par la rhétorique; ainsi l'auditeur doit être »benevolus« »attentus« et »docilis«. Les termes: »causa efficiens« et »causa finalis« dans le prologue, puis les fréquentes sentences qu'on y trouve, conformément aux indications de l'Ars vers. I 16 et de la Poetr. nov. 126, témoignent également de l'influence de la poétique.

Parmi les nombreux moyens servant à amplifier un poème (amplificatio), on voit la description (descriptio, Poetr. nov. 554, Documentum II, 2. 2, 3 etc.) occuper une large place. La plupart

des descriptions sont composées »ad laudem«, d'après les préceptes de la poétique. Les personnages doivent être décrits tels qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire »convenienter« (Docum. II 3, 138). Aussi Gottfried insiste-t-il plus fortement que les autres poètes, sur la circonstance qu'il a emprunté ses héros à la tradition, (245 »als ich es las«, »als uns diu warheit... seit). Il met toujours en relief le trait le plus saillant du caractère de ses personnages et applique ainsi les règles de la poétique (Ars. vers. I 44). Il choisit très soigneusement les épithètes qu'il donne aux personnages pour se conformer aux indications de la poétique. En effet, les rois sont chez lui »milte« ou »rich«, les prêtres sont »wise«, les femmes — belles, etc.

L'»expoliatio« est un autre moyen d'arriver á l'»amplificatio« (Poetr. nov. 1244, Labor. 309 nn). Le poète aime à reprendre un sujet qu'il à déjà décrit sous une autre forme, p. ex.:

3704 da begund sich manc herze senen
nach Tristandes vuoge
da wolten genuoge
vil gerne sin gewesen als er,
im sprach vil maneges herzen ger
suoze und minnecliche zuo:
»a Tristan, waere ich alse duo!...«

Gottfried se sert de toute une série de genre d'expoliatio.

La digression est encore un moyen important qui permet d'aboutir à l'»amplificatio«. Les traités de poétique ne manquent pas d'avertir à ce propos qu'il est difficile de revenir au sujet traité et pour un moment abondonné (Doc. II 3, 135). Ainsi que le prouve le fait d'avoir intercalé la »revue litteraire«, Gottfried est passé maître lorsqu'il s'agit de glisser une digression dans le texte.

Comme dans l'»amplificatio« dont le but consiste à »dilatare« un poème, de même en ce qui concerne les tropes, »ornatus difficilis«, Gottfried reste fidèle aux règles de la poétique. L'influence de celle-ci se manifeste encore plus nettement chez notre poète dans l'ornement rhétorique et stylistique (ornatus facilis). Nous sommes frappés surtout par la richesse de nuances des différents jeux de mots (annominatio), p. ex. 39:

die dine wege die dine stege
wol ime der si wege unde stege.

Les traités de poétiques donnet également une série d'indications concernant la refonte des modèles. Il faut écarter d'abord le manque de clarté dans les motifs (Ars. vers. IV, 14), puis combler les lacumes qu'offrent la marche et le cours des événements (ibid. IV 13). Gottfried applique cette méthode à Thomas, l'auteur de la source dans laquelle il a puisé. L'application des règles de la poétique peut également expliquer pourquoi il évite les descriptions par trop banales, p. ex. les plaintes après la mort de quelqu'un, etc., car il nous dit: »ubi dixerunt aliquid, nos nihil« (Doc. II, 3, 133).

S'il s'agit de caractériser le style du poème de Gottfried d'après les catégories admises dans le poétique médiévale, il ne faut pas perdre de vue que la distinction des genres: »gravis, mediocris« et »humilis«, intéressait dans l'antiquité le problème du style dans le sens courant du terme, par conséquent surtout la question de l'ornement. Au XII[e] et au XIII[e] siècle cette division dépendait de la sphère sociale dont il était question dans le poème. Lorsqu'on se place au point de vue de la poétique médiévale, il faut ranger le style du poème de Gottfried dans le genre »gravis«, vu que l'action de Tristan se déroule dans la sphère la plus élevée, soit dans le cercle de personnes admises à la cour. D'autre part, d'après les critériums appliqués dans l'antiquité, ce style devrait passer pour »mediocris«, car il se propose de »delectare« et non de »docere« comme le style »humilis« ou de »movere« comme le genre »gravis«.

(L'étude ici résumée a paru sous le titre »Gottfried von Strassburg und die Poetik des Mittelalters« dans la collection »Germanische Studien«, Berlin 1932).

---

42. SINKO TADEUSZ: **Przyczynki do chronologji pism Ksenofonta.** ***(Ad fastos Xenophonteos symbolae).*** Présenté dans la séance du 19 novembre 1931.

Die seit E. Schwartz (1889) populäre Beschränkung der ganzen Schriftstellerei Xenophonts auf die letzten 16 Jahre des emeritierten Offiziers und gewesenen Landwirtes lässt sie im ganz anderen Lichte erscheinen als die vom Vf. verteidigte Annahme, dass er schon in Athen als Sokrates' Schüler zu schreiben be-

gann. Seine Bekanntschaft mit Sokrates wird allgemein mit sehr schwachen Gründen auf seine drei letzten Jahre des athenischen Aufenthaltes beschränkt. Zwar würden auch drei Jahre genügen zu einer genauen Kenntniss der Person und der Lehre des Sokrates, aber es steht nichts im Wege anzunehmen, dass Xenophon, ebenso wie Platon, als Ephebe sich an Sokrates anschloss und länger sogar als Platon mit ihm verkehrte.

Seine merkwürdige Stellung in der Armee Cyrus' des Jüngeren, wo er weder Stratege noch Lochage noch gemeiner Soldat war, wird vom Vf. als Stellung eines militärischen Beirates des Proxenos aufgefasst. Xenophon bildete sich als Jüngling in der Kriegskunst aus, wie aus dem Gespräch des Sokrates mit einem ungenannten Jüngling (Mem. III 1) zu erschliessen ist und was durch seine Taten beim Rückzug der 10.000 bewiesen wird. Dieselbe Stellung ist ihm auch im Stabe des Königs Agesilaos anzuweisen. Als er durch Sophainetos' Darstellung des Cyreischen Krieges sich am Ruhme geschmälert fühlte, wählte er für seine Verteidigung ein Pseudonym, das für die zu erlangende Gerechtigkeit von guter Vorbedeutung sein sollte: Sind doch gute Vorzeichen *Διὸς θέμιστες* und ihm sollte *δίκη καὶ θέμις* zuteil werden. Aber dieses durch sein Zurücksetzungskomplex diktiertes Pseudonym erschien ihm auch deshalb angemessen, weil durch die Gleichsetzung *Θέμις* — *Γῆ* Themistogenes ein Synonym von Ge-genes war, Gegenes aber als *Terrae filius*, *homo originis incertae* sich ausgezeichnet zum Pseudonym eignete, wie auch der heutige Gebrauch von *Homo*, *Quidam, Quis* beweist. Der schon in der Anabase über 60-jährige Sophainetos konnte mit seinen Kriegserinnerungen nicht lange warten lassen; Xenophonts Antwort, in der schon Ktesias' Persika vom J. c. 393 benützt werden, erschien in der ersten Auflage c. 390. Ihr Verfasser ist kein angehender Schriftsteller mehr; er ist schon Meister, was bei seinen 40 Jahren ganz natürlich ist, wenn er schon seit der Jugendzeit sich mit der Schriftstellerei befasste.

Bei seinem Marsche durch Kleinasien u. Mesopotamien lernte Xenophon die Jagd auf wilde Esel, Strausse (Anab. I 5) und grösseres Wild (Cyrop. I 4, 14) kennen. Wenn er also im Cynegeticus (11) ganz flüchtig Löwen, Panthere, Luchse als Jagwild erwähnt und es in Macedonien, am Pindus, am bithynischen Olymp und in der syrischen Nysa lokalisiert, ohne die kleinasia-

tischen Erfahrungen zu benützen, gibt er Zeugniss, dass er dies vor seinem Kriegszuge geschrieben hat, und zwar in Athen, wo er der Hasenjagd oblag, als Schüler des Sokrates, unter dessen Einfluss er in dem Epiloge gegen die Sophisten loszieht. Die Jagdlust war sehr leicht als Kriegsvorbereitung mit den Militärstudien des Jünglings zu vereinigen. Der Gorgianismus der Vorrede und der Epiloges zeugt von absolvierten rhetorischen Studien bei denselben Sophisten, gegen die er im Epiloge loszieht. Einen rhetorischen Charakter hat auch Hieron, dessen Conzept mit dem Archelaos des Antisthenes zu vergleichen ist; der aber früher sein muss, da der Verfasser, indem er den berühmten Tyrannen sich selbst als den unglückseligsten Menschen demaskiren lässt, seine demokratische Tüchtigkeit beweist, die noch nichts mit der Anhimmellung des Königtums zu tun hat.

Zu früheren Schriften gehört auch die Apologie, wenn man die Prophezeiung des Sokrates über das Missraten des Anytossohnes in Betracht zieht, deren Vollzug vom Verfasser bezeugt wird. Der begabte Junge, der 399 beim Vater die Gerberkunst lernen sollte, war ca 14 Jahre alt; bei seinem liederlichen Leben wir er als *νεανίσκος* bezeichnet, der 18—24 Jahre alt sein kann; folglich wurde das ca 394 geschrieben, jedenfalls vor der Anklage des Polykrates, die ca 393 erschien und in der Apologie nicht berücksichtigt wird. Die von Wilamowitz (Plato II 102) so stark unterzeichnete Abhängigkeit der Worte des Sokrates, dass er sich sein Leben hidurch in der Verteidigung geübt hat (*δοκῶ τοῦτο μελετῶν διαβεβιωκέναι*), von Phaedo 67 E (*οἱ ὀρθῶς φιλοσοφοῦντες ἀποθνήσκειν μελετῶσιν*) ist dadurch abzuschwächen, dass *ἀπολογίαν, λόγον μελετᾶν, orationem meditari* ein technischer Ausdruck ist, der mit der Metapher *ἀποθνήσκειν μελετᾶν* nichts zu tun hat; selbst wenn bei Xenophon dieselbe Metapher stünde, könnten wir sie auf dieselbe gemeinsame Quelle, an einen berühmten Ausspruch des Sokrates, den, wie öfters einen Gedanken, beide Schüler aufbewahrt haben, zurückführen; es ist aber nur dasselbe Zeitwort in verschiedener Bedeutung.

Die Anklage des Polykrates von 393 wird von Xenophon erst in dem Memorabilien I 1—2 berücksicht, nicht aber in Mem. IV, wo im c. 8, 4—9 Apol. 2—6 wiederholt wird, wodurch schon ihre von Mem. I—III 7 (die eine einheitliche Schutzschrift bilden) unabhängige Enstehung bewiesen wird. Bei der Vereini-

gung von Mem. IV mit späteren Mem. I—III 7 wurden in Mem. III sieben Capitel zugeschrieben, um einen ungefähr gleichen Umfang mit I II IV zu erreichen. Auch die damals komponierte Klammer ist noch sichtlich. Die Abfassungzeit von I—III 7 kann auf Grund vom Mem. III 5 bestimmt werden. Es ist ein Gespräch des Sokrates mit dem jüngeren Perikles über die Notwendigkeit einer Reorganisation der athenischen Wehrmacht, scheinbar nach der Niederlage seitens der Thebaner bei Delion (424), in der Wirklichkeit im Jahre 372/1, als die Thebaner nach der Vereinigung von ganz Bëotien Platäae besetzten und von dieser Grenzstadt die Attika bedrohten. Der Hass der Böoter gegen die Thebaner wegen ihres Hochmutes und die Bedrohung der Grenzen Attikas werden so frisch geschildert, wie es nur unter dem frischen Eindruck möglich ist. Bei Gelegenheit wird Altathen in der in den Epitaphen üblichen Weise gelobt und dieser Lob wird mit der Bemerkung geschlossen, die Athener sollen wenigstens diejenigen Griechen nachnahmen, die jetzt in Griechenland Hegemonen sind, d. h. die Spartaner vor der Leuktraschlacht 371. Ihre Lebensweise (ἀγωγή) wird den Athenern empfohlen und die ungefähr in dieser Zeit geschriebene Lakedajmonion Politeia sollte jene Agoge den Athenern vor die Augen stellen. Dass aber Xenophon bei seiner Vorliebe für Sparta sich immer um Athens Wohl und Zukunft gekümmert hat, das beweist jenes Gespräch Mem. II 5, geschrieben vor der Leuktraschlacht, also vor Aufhebung des Verbannungsdekrets gegen den Athener, der bei Koroneia gegen seine Vaterstadt auf der Seite der Spartaner gekämpft hat.

---

43. TURYN ALEXANDER: **De codicibus Pindaricis**. Présenté dans la séance du 19 novembre 1931.

Der Verfasser, der eine kritische Neuausgabe des Pindar vorbereitet, hat sämtliche codices vetusti Pindars untersucht, um eine Rezension des Pindartextes zu erlangen. Das eingehende Studium der handschriftlichen Ueberlieferung des Pindartextes erweist deutlich, dass die gegenwärtige Schroedersche Vulgata auf ganz unzulänglicher Auffassung der handschriftlichen Ueberlieferung beruht und dass ihre Textkonstitution durch falsche über-

lieferungsgeschichtliche Voraussetzungen bedeutend beeinträchtigt ist. Es lässt sich jedoch ein klares Bild der Verzweigung der Hss gewinnen, wie unten gezeigt wird.

Es werden im folgenden für einzelne Hss Mommsens Siglen verwendet (den Athous Iber. 161 habe ich als *Φ* bezeichnet, der Vatic. gr. 915 ist Ø — dies letztere nach Schroeder).

Die pindarische Textkritik in der Neuzeit beginnt mit August Boeckh, der es vortrefflich zu zeigen verstand, wie man die echte 'alte' Ueberlieferung von der interpolierten byzantinischen scheiden soll, die in den Ausgaben von Thomas Magister, Manuel Moschopulos, Demetrios Triklinios vorliegt. Boeckhs epochemachende metrische Entdeckungen schufen ein sicheres Kriterium für die metrische Ordnung des Textes. Von den echten alten Hss, die Boeckh kannte, ist eigentlich nur der Gottingensis G zu beachten. Sonst war Boeckh noch unter dem Einfluss der Parisinischen Rezension (V von Pyth. II an), sowie der editio Romana des Kallierges, deren Einfluss bis heute noch fortbesteht.

Diplomatisch erreichte die pindarische Textkritik erst durch Tycho Mommsen ihren Höhepunkt. Mommen sichtete fast alle heute bekannten Hss Pindars und teilte den Bestand an Hss in die grossen Klassen: codd. vetusti, Thomani, Moschopulei, Tricliniani. Seine Kollationen sind sehr genau und sein Spürsinn betreffend die allgemeine Gruppierung der Hss bewundernswert. Auch hat er den berühmten Vaticanus B, ehemals Grundlage der Romana, und den Ambrosianus A, bis dahin nur teilweise aus der Breslauer Abschrift bekannt, entdeckt und herangezogen. Seine Scheidung der vetusti beweist, dass er fast immer auf richtiger Spur war, versagt aber in der genaueren Gruppierung innerhalb der Vetusti-Klasse und hinsichtlich der Feststellung der näheren Abhängigkeits- und Verwandtschaftsverhältnisse.

Die Arbeit musste natürlich weitergeführt werden. Abgesehen von einem Aufsatz von Eug. Abel (Wiener Studien 4 [1882] S. 224—262), der mehr die peripherischen Nebensachen ins Auge fasste, griff erst Otto Schroeder das Problem an (Philologus 56 [1897] S. 78—96), und zwar in einer völlig misslungenen Weise. Schroeders Ansichten sind in seiner editio maior von 1900 und in der editio minor ([1] 1908) durchgeführt. Richtig war nur die Scheidung der alten Ueberlieferung in die ambrosianische und vatikanische. Dagegen die Erforschung der gegenseitigen Ver-

hältnisse der Hss generis Medicei (so von Mommsen benannt) wurde um keinen Schritt vorwärts gebracht: innerhalb der vatikanischen Rezension blieb Schroeder in der von Mommsen entworfenen Gruppierung stecken. Er bemerkte nicht, dass die Hs D überhaupt disparate Elemente vereinigt. Auch der eigentliche Charakter der Mommsenschen codices mixti (meistens keine eklektische Mischung von Lesarten der verschiedenen Gruppen, sondern Wechsel der Vorlagen) blieb ihm verschlossen. Schroeders textkritische Hauptidee ist die folgende: einer Gruppe von Hss, der sog. Parisinischen Rezension (Mommsens genus Parisino-Leidense), die nach meinem Beweis von byzantinischen Interpolatoren kontaminiert wurden (CNØ, O von Olymp. VII an, V von Pyth. II an, T und U in Nem. I—II), verleiht Schroeder einen angeblich ambrosianischen Charakter. Bei der bekannten, schon von Mommsen mit Recht eingeleiteten Bevorzugung der ambrosianischen Rezension verursachte Schroeders These die Aufnahme von Pariser Lesarten auf grossen Strecken des Pindartextes. Dies ist der Hauptfehler der Schroederschen Ausgabe. In metrischer Hinsicht führte die heute bereits erledigte Theorie vom ionischen Charakter der Daktyloepitriten zur Verteidigung mancher illegitimen Verderbnisse.

Grosse Fortschritte in der Beurteilung der handschriftlichen Verhältnisse brachte die Scholienausgabe von A. B. Drachmann, die sowohl durch ihren Apparat wie auch durch Drachmanns Vorreden wichtige Beiträge zur Beleuchtung der Rezension lieferte. In der vatikanischen Rezension betonte Drachmann richtig die Zusammengehörigkeit von BEF, dann die von DG in den Pythien und die Verwandtschaft von GH mit den Palatino-Caesarei. Am wichtigsten war die Erkenntnis, dass die führende Hs der Pariser Rezension C interpoliert ist und dass D in den Olympien oft mit C zusammengeht. Die Hs D wechselt — wie ich es feststellen konnte — siebenmal ihre Vorlage. Drachmanns Hinweise auf den öfters eintretenden Wechsel der Vorlage mitten in der Hs sind methodisch sehr fruchtbar. In vielen Einzelheiten — ich meine die Erkenntnis von apographa — ist jedoch Drachmann zur gänzlichen Erledigung der Probleme nicht gekommen. Auch gab er keine systematische Untersuchung über die handschriftliche Ueberlieferung Pindars.

Zur Untersuchung von Hss möchte der Verf. programmatisch

bemerken, dass die Feststellung von Verwandtschaften in der Regel nur zugleich auf Grund von Scholien- und Textkollationen möglich ist. Das bisher in der Pindarrezension übliche Verfahren, die varietas lectionis nur mit Bezug auf den Text dez Gedichte zu berücksichtigen, führt oft auf Irrwege, da in ganz unabhängigen Hss nicht selten durch Zufall gleiche Verderbnisse entstehen. Dagegen liefern die Scholien sichere und feste Verwandtschaftsindizien für die Hss, wenn man Wortlaut und Reihefolge der Scholien (die in verschiedenen Hssklassen oft divergiert) genau kollationiert. Der Verf. machte Stichkollationen zuerst in den Scholien und wurde dadurch auf solche Zusammenhänge geführt, die sich auch durch Lesarten des Textes leicht bestätigen liessen.

In der vorliegenden Abhandlung sind sämtliche vetusti beschrieben worden, Probekollationen vorgelegt und die Filiation der Hss dargetan. Um aus der Betrachtung der wichtigeren Probleme der Handschriftengruppierung belangloses Beiwerk auszuschalten, führe ich die Hss an, die sich — abgesehen von den bereits bei Mommsen als apographa bezeichneten — als Abschriften von erhaltenen Hss herausgestellt haben. I ist Abschrift des Pythienteils von H. Somit scheidet die Hs I, der man einigen Wert beizulegen pflegte, aus — wir nehmen dafür die Hs H, die bisher nur ungenügend bekannt war (sie enthält Olymp. und Pyth.). K ist einfache Abschrift von F. Ein Teil von R (Olymp. I—IX 51 vulg. und Pyth. I—III 103 v.) ist apographon von E; übrigens ist das apographon stark interpoliert. M ist in Olymp. I—X apographon von L; in Olymp. XI—XII schrieb M wohl denselben codex L aus zur Zeit, als L mehr enthielt; in den Pythien ist M Kopie von C, wie es Schroeder festgestellt hat. O ist in Olymp. II—VI 126 v. apographon von T. S und Ṣ sind apographa von Q.

Die allgemeine Scheidung der alten Ueberlieferung in die ambrosianische und vatikanische beruht zuallererst auf der Verschiedenartigkeit der Scholien. Der Vertreter der ambrosianischen Klasse A stammt wohl aus dem Anfang des 14 Jahrhunderts. Der gelehrte Schreiber A nahm die Scholien zu Olymp. I aus der Pariser Rezension, die ich jedenfalls für nachmoschopulisch halte — somit kann die Hs A erst am Anfang des 14. Jahrh. entstanden sein. Auf die Berührung des Schreibers A mit einer

parisinischen Quelle dürften wohl einige Uebereinstimmungen zwischen A und C (z. B. in den Ueberschriften einiger Gedichte) zurückgehen. Es ist nicht statthaft, ausserhalb der Olympien die Existenz der ambrosianischen Rezension für die übrigen Epinikienbücher zu konstruieren, da wir dazu keinen Anhalt haben.

Die übrigen Hss halte ich als Vaticani zusammen, mit Ausnahme der parisinischen Rezension, die ich die 'kontaminierte' nenne und besonders behandle. In der vatikanischen Rezension lassen sich zwei Klassen deutlich unterscheiden, die im Text und in den Scholien gewisse Divergenzen verraten, obwohl gemeinsame Herkunft offenbar ist: es sind (nach meiner Benennung und Bezeichnung) die Vaticano-Laurentianische Klasse β und die Göttingische γ.

In jener Klasse β sind die Hss BEF führend, auch L in Olymp. I—VIII und Φ in Olymp. II—VII 24 v. und Ol. XIII 100 v.—Pyth. IX gehören dazu. Im allgemeinen ist der Text β gut. Der Vaticanus B ist für die Nemeen und Isthmien fast der einzige Vertreter der Ueberlieferung (in Nem. und Isthm. ist D sein gemellus) und hat hie und da manche alte Lesart im guten Zustand erhalten. Die nächstverwandte Laurentianische Gruppe LΦEF gibt fast denselben Text, aber der Archetypus der Gruppe wurde mit Verwendung einiger byzantinischen Korrekturen (vornehmlich derjenigen von Moschopulos) — allerdings selten — interpoliert (betreffs EF erkannt von Paul Maas, Die neuen Responsionsfreiheiten bei Bakchylides und Pindar I, Berlin 1914, S. 12 Anm. 1). Der Archetypus der Laurentianischen Gruppe entstand also etwa Anfang des 14. Jahrh.

In der Göttingischen Klasse γ ist die wertvollste Hs der codex G (in Olymp. XIV und in den Pythien ist D sein gemellus), dann wird dieselbe Redaktion durch die Hs H vertreten, die aus den Thomani einige Lesarten übernommen hatte, und durch eine Gruppe (von mir genus Vindobonense genannt — Mommsens Palatino-Caesarei), die im ganzen einen Göttinger Text aufweist, durch viele Veränderungen und Interpolationen im Text und Scholien bedeutend verschlechtert. Zum genus Vindobonense gehören: V in den Olympien und Pyth. I, U und T in den Olympien und Pythien, R in Olymp. IX 52 v.—XIV und Pyth. III 104 v.—XII, P Q. Der Archetypus der Wiener Gruppe, der im metrischen Scholion zu Olymp. I den Isaak Tzetzes benutzte (nachgewiesen

von Drachmann mit Bezug auf die Hss V und Q), enstand frühestens im 12. Jahrh. und nahm viele Interpolationen auf. Die niedere Stufe RPQ ist nachmoschopulisch und nachtriklinisch. Somit dürfen wir das genus Vindobonense überhaupt ausser Acht lassen. Die Göttingische Tradition ist durch GH hinreichend charakterisiert.

Die Parisinische Rezension (CNØ, O von Olymp. VI 127 v. an, V von Pyth. II an, T und U in Nem. I—II) fällt durch stark gekürzte und interpolierte Scholien auf, dann durch manche stark abweichende Lesart. Die Lesarten, mit denen ζ (so bezeichne ich den parisinischen Text) von den vetusti abweicht, sind teils metrische Korrekturen, die sich meistens auch bei den byzantinischen Interpolatoren vorfinden (zumal bei Moschopulos), sodann wirkliche Interpolationen, meistens offenbar falsch. Es kommt hinzu, dass die Interpolationen von ζ nach derselben Methode gemacht werden, die wir bei einem Moschopulos oder Triklinios beobachten. Bei dieser Gelegenheit wird vom Verf. ein Versuch gemacht, die Prinzipien der byzantinischen Textkritik der Paläologenzeit zu rekonstruieren, und der Beweis erbracht, dass die Interpolationen ζ jene Prinzipien befolgen. Die bisherigen Kritiker waren durch falsche Datierungen der Hss C und V auf Irrwege geraten, denn man pflegte meist die Hs C in das 12. Jahrh. und die Hs V in das 13. Jahrh. zu versetzen. Seitdem unbefangene Einschätzung der Schrift diese Hss dem 14. Jahrh. zuweist, ist ja die Vermutung über Moschopulos' Einfluss auf die Pariser Rezension nicht ausgeschlossen: ja, sie ist die einzig richtige. Jedenfalls ist die These von Mommsen und Schroeder über das umgekehrte Verhältnis zwischen Moschopulos und der Pariser Rezension hinfällig, da die zeitlichen Umstände ganz anders liegen. Wie können die apographa von V — die Hs selbst stammt aus dem 14. Jahrh. und ihre vorhandenen apographa meistens erst aus dem 15. Jahrh. — dem Moschopulos vorgelegen haben, dessen Ekdosis etwa um die Wende des 13. Jahrh. entstand? Es ist sicher, das Moschopulos weder von V noch von C noch von der gemeinsamen Quelle CV abhängig ist, sondern dass die Parisinische Rezension — ursprünglich wohl aus einer Vatikano-Laurentianischen Quelle hervorgegangen — von einem Philologen der Paläologenzeit herstammt und aus Moschopulos interpoliert ist, auch eigene Interpolationen aufweist. Dieser Tatbestand wird noch durch die Scholien er-

härtet. Die Pariser Scholien stammen aus einer Vatikano-Laurentianischen Quelle (etwa BE verwandt), sind aber — wie gesagt — stark gekürzt und von einem Interpolator bearbeitet. Die in derselben Weise gekürzten Scholien — verbunden mit einem Pindartext, der noch keine Interpolation gelitten hatte — habe ich im Athous Φ festgestellt (zu Ol. III 62—VII 24 v.). Somit schliessen wir, dass die Vatikano-Laurentianischen Scholien in einem Ueberlieferungszweig etwa im 13. Jahrh. eine Kürzung erfahren hatten: aus der gekürzten Rezension, die ausser Ol. und Pyth. noch wenigstens die Nemeen umfasste, flossen einerseits die Athosscholien, und anderseits lag jene gekürzte Rezension dem Interpolator vor, der, noch dazu den Dichtertext stark interpolierend, die Ueberlieferung in die parisinische Phase gebracht hat. Dies ist der sichere Beweis, dass der Pariser Text, im Text und Scholien von den sämtlichen vetusti abweichend, eine sekundäre Bildung darstellt, deren Sonderlesungen keineswegs Ueberliefertes bezeugen, sondern auf Interpolation zurückgehen und jeder Autorität entbehren. Natürlich kann in einfachen metrischen Korrekturen, die peinlich auf Silben- und Quantitätsresponsion hinausgehen, hie und da etwas diesem anonymen Interpolator gelungen sein. Es kann auch vorkommen, dass eine durch byzantinische Konjektur erlangte Verbesserung mit einer ursprünglichen Lesart des vorzüglichen A zusammentrifft. Es liegt jedoch kein Grund für die hohe Schätzung der Pariser Rezension vor, die Schroeder so entschieden befürwortete. Ich zögere nicht, die 'kontaminierte' Rezension ζ, deren Singularitäten sich übrigens meistens in der 'interpolierten' Ueberlieferung vorfinden, gänzlich aus dem Spiel zu lassen.

Der Codex D hat in den Olympien einige Teile, die zum genus Vindobonense gehören, andere die den contaminati folgen; in Olymp. XIV und in den Pythien ist er gemellus von G; in den Nemeen und Isthmien ist er gemellus von B. In praxi behauptet sich der Wert von D nur in den Nem. und Isthm.

Es kommen für die Gestaltung des Pindartextes die Hs A und die reine vatikanische Rezension in Betracht. Auf Grund eines alle vetusti umfassenden Stammbaums werden die für die Textbezeugung massgebenden Hss bestimmt. An einigen kritischen Proben wird dargetan, wie die bisherige Textgestaltung im Pin-

dar unter dem Einfluss der kontaminierten (d. h. Parisinischen) Rezension gelitten hat, die nunmehr fernzuhalten ist, und wie man auf Grund der vom Verf. bestimmten Zeugen den Text gestalten sollte. Zu den contaminati muss ich allerdings noch Folgendes bemerken. Für die Nemeen und Isthmien haben wir nur den codex B und seinen nächstverwandten D — angesichts der so kleinen Zahl der Hss ist man gezwungen, in den Nemeen den Parisinus V hinzuzunehmen. In der Bewertung der V-Lesarten ist jedoch jener Standpunkt geltend zu machen, dass die Hs in freier Willkür den Text durch kühne Konjekturen zu interpolieren pflegt. Nachdem V aufhört, ist man auf BD angewiesen.

Die herrschende Schroedersche Vulgata leidet unter der Nachwirkung mancher editionsgeschichtlichen Tatsachen. Wie nach Drachmanns trefflichen Erörterungen (Scholia vol. II, S. X f.) bekannt ist, folgte Kallierges im Text und Scholien von Pyth. I—II angesichts einer Lücke im B, der ihm als Grundlage diente, — und gelegentlich auch in weiteren Gedichten — einer verschollenen Quelle, aus der die Hs C und der zweite Teil von V geflossen waren. Dadurch hat er den Einzug der Parisinischen Rezension in die Pindarvulgata eingeleitet. Der durch Kallierges zufällig herbeigeführte Vorgang (ich meine die Textgestaltung der Romana infolge der B-Lücke) rächt sich noch heute. Denn durch Schroeders kritischen Fehlgriff hat die wertlose Pariser Rezension seit 1897 eine falsche Berechtigung und eine unverdiente Bevorzugung erfahren, wogegen erst Drachmann in der Textkonstitution der Scholien Einspruch erhoben hat. Es geht doch nicht an, einen editionsgeschichtlichen Zufall — Kallierges' Verfahren angesichts der B-Lücke — auf die gesamte Textgestaltung der Pindarischen Gedichte als kritisches Prinzip auszudehnen, anstatt die Nachwirkungen jenes Zufalls restlos auszuschalten. Folglich muss man den Pindartext von den Pariser Lesarten reinigen. Um nur ein paar Beispiele zu nennen, falsch — und eigentlich keine Ueberlieferung — sind die Pariser Lesarten: O I 60 *ἀθανάτων*, O XIII 7 *ὁμότροφος*, P I 10 *κατασχόμενος*, P I 35 *φερτέρου*, P II 28 *πολυγαθέες*, P III 24 *τοιαύταν*, P IV 213 *ὀξυτάτων*, P IV 223 *μίξαι*.

Genauere Behandlung der Metrik im engsten Zusammenhang mit der Textrezension wird noch textkritischen Ertrag bringen (Proben vom Verf., Gnomon 7 [1931] S. 513 ff.). Ein charakte-

ristisches Beispiel: P XI 32 κλυταῖς ist byzantinische Interpolation nur in dem ziemlich jungen genus Vindobonense und in V bezeugt, also keine Ueberlieferung; metrisch ist die Lesung nicht gefordert (⏓ — ⏑ — ⏓ — ⏑ ⏑ — — iambus + Reizianum); es ist κλειταῖς mit den veteres zu lesen.

Die Schroedersche adnotatio (von der editio minor zu schweigen) führt nicht selten irre: z. B. steht P XI 123 μὲν Boeckhs Konjektur im Text und die Hsslesung μιν wird verschwiegen (desgleichen bei Puech). Schlüsse ex silentio auf Grund der Apparate der heutigen Ausgaben sind überhaupt nicht möglich.

Der Verf. hält es für eine erwiesene Tatsache, dass es im Altertum einen Pindar in älterer nichtionischer Schrift gegeben hatte, und zieht daraus Konsequenzen für die Textkritik. Ein neues Beispiel:) VI 53 ἀλλ'ἐν || κέκρυπτο γὰρ vulgo editores, man sollte lesen: ἀλλ' ἦν, κέκρυπτο γάρ. Die Au. Die Ausgabe, die der Verf. vorbereitet, wird sämtliche Testimonia und die indirekte Ueberlieferung berücksichtigen.

---

44. WACHHOLZ S.: **Zagadnienia ogólne prawa pracy.** ***(Les problèmes généraux du droit du travail).*** Présenté dans la séance du 12 octobre 1931.

L'étude ici résumée se propose:

1°) d'indiquer les métamorphoses qu'ont subies dans le passé, respectivement que subissent actuellement, les idées qui sont à la base du droit du travail, puis de montrer de quelles conséquences ces transformations furent suivies;

2°) de définir la nature et l'étendue du domaine du droit du travail;

3°) d'établir dans la mesure du possible une division correcte du système de ce droit;

4°) d'exposer les notions préliminaires dont s'inspire le droit du travail salarié.

A près avoir traité les problèmes généraux en rapport avec le droit du travail, l'étude présentée se propose de rendre accessible le système juridique en question à une examen rationnel, aussi bien en ce qui concerne sa nature en général, que la nature et le caractère des différentes institutions plus spéciales de ce droit.

1) Un des problèmes fondamentaux dont s'occupe actuellement le droit du travail, gît dans la convention collective, c'est-à-dire dans un accord qui fait passer à l'arrière-plan la réglementation individuelle des conditions du travail, telle qu'elle était admise jusqu'a présent, et qui, à la place de l'individu, fait jour le rôle principal à des groupes sociaux organisés, représentant les deux parties contractantes, ou tout au moins celle des employés. La convention collective, sous n'importe quelle forme, est douée d'un caractère inconnu autrefois dans le droit et y entraîne des conséquences qu'on n'y connaissait également pas auparavant. Ainsi une convention collective en général et en particulier une convention fixant la hauteur des salaires (»Tarifvertrag«), c'est-à-dire qui règle les conditions du travail et les salaires dans un plus grand nombre d'établissements, voire même dans toute une branche de l'industrie, puis le même genre de convention concernant une seule firme (»Firmentarifvertrag«), qui règle ces conditions dans une seule entreprise ou un seul établissement industriel, limitent l'autonomie des individus contractants, vu que les contrats individuels du travail conclus en vertu d'une convention collective, sont obligés de respecter toutes les conditions de celle-ci et ne peuvent les changer qu'à l'avantage des employés. Dans cet état de choses, un contrat individuel relatif au travail salarié, se transforme de plus en plus en un contrat d'adhésion, soit en un accord où les parties contractant individuellement déclarent consentir à la conclusion de celui-ci, tandis que les conditions du contrat sont fixées d'avance. Nous sommes ici en présence d'une limitation manifeste de la liberté individuelle au profit d'un groupe plus ou moins nombreux.

La convention collective sous la forme d'un accord concernant une seule exploitation industrielle (»Betriebsvereinbarung«), ne limite pas seulement l'autonomie de l'individu, mais restreint également le droit de propriété dont jouit le possesseur d'une entreprise. En effet, cet accord qui, la plupart du temps, finit par prendre la forme d'un règlement appliqué au travail exécuté dans l'établissement, y introduit une méthode démocratique d'établir l'ordre du travail, qui remplace ainsi les règles autocratiques émanant du patron. Cette transformation de l'organisation autocratique de l'établissement et ce passage à une forme démocratique, sont encore soulignés par de nouvelles institutions, notamment par les conseils d'équipes (conseils de travailleurs) que prévoit p. ex. la loi alle-

mande du 4 février 1920, conseils appelés non seulement à collaborer avec le patron à la réglementation du travail, mais encore à coopérer avec lui dans une série d'autres questions, bien entendu sans avoir le droit de s'immiscer dans la direction proprement dite de l'établissement. On voit ainsi se produire un changement dans l'organisation de l'établissement et en conséquence une organisation du salariat, enfin on assiste à une modification des formes, propres à son administration. Cette organisation, autrefois autocratique, se démocratise et acquiert, grâce au conseils d'équipes, pour ainsi dire une institution autonome au sein de l'établissement qui était considéré avant comme une entreprise purement privée.

A cette évolution des idées sur les institutions du droit du travail qui autrefois passaient pour être exclusivement privées, correspond l'intérêt croissant de l'Etat pour ce système de droit Cet intérêt se manifeste par le développement des services chargés de l'administration du travail et par l'élargissement, respectivement par la création de nouvelles parties du droit du travail. En créant des services spéciaux veillant sur l'administration du travail, l'Etat ne se borne pas à en faire des institutions bureaucratiques subordonnées au gouvernement, c'est-à-dire des institutions centralisées; au contraire, il tâche d'y appeler autant que possible des citoyens en qualité d'organes soit consultatifs, soit délibératifs ou d'instituer une administration (autonome) décentralisée.

Tout ce que nous venons de dire est la preuve du changement radical s'accomplissant dans les idées sur le droit du travail. Les faits mentionnés ci-dessus prouvent en effet que le système moderne du droit du travail ne considère pas le problème en se plaçant au point de vue de l'individu ou des intérêts privés, mais que, par le fait de lui attribuer un caractère social et pour ainsi dire public, il organise le travail dans les entreprises individuelles ainsi que l'ensemble de la production de l'Etat, d'après une méthode qui certainement est imbue de l'idée du caractère social de la production et du caractère fonctionnel du travail. En d'autres termes, le travail ainsi conçu et la production dont il est la base, ne sont pas des objets du droit mis à la disposition des citoyens pris individuellement, car le travail devient une fonction du citoyen en tant que partie infime de la société. D'autre part, la totalité de la production de l'Etat ainsi que la production individuelle dans les différents établissements considérés comme partie économique de

l'ensemble social, deviennent l'objet de l'intérêt et de la sollicitude de cet ensemble. En conséquence, l'évolution de ce système juridique tend à soumettre à certaines normes sociales, le droit jusqu'ici illimité de la propriété privée et individuelle. Nous sommes par conséquent en présence d'un changement de la façon de comprendre et de concevoir les phénomènes que nous ne considérons plus du point de vue indiviualiste, mais bien du point de vue universaliste.

A ces changements survenus dans les idées, correspond un changement analogue dans le droit, où la façon de régler les différents conformément au droit privé, fait place à leur règlement d'après les articles du droit public.

2) L'évolution du droit du travail que nous venons d'indiquer et de constater dans la première partie du présent résumé, permet de comprendre qu'au point de vue de la théorie de la connaissance, ce droit est un système d'organisation qui établit des normes concernant les individus. En effet, la tâche de ce droit consiste à former du travail un ensemble ordonné et cohérent. En revanche, si l'on se place au poit de vue dogmatique, il faut définir ce droit comme un système régulateur du travail fourni par l'employé au profit de l'employeur, ce travail étant professionnel, salarié et exécuté sous le contrôle de l'employeur. On considère comme contrat du travail l'accord en vertu duquel la personne fournissant du travail s'engage à exécuter un travail défini d'une façon générale, et limité uniquement par le terme de l'exécution, mais absolument indépendant des résultats qu'il peut donner. En vertu de ce contrat, l'employeur dispose de toute la force de travail que peut donner l'employé, en d'autres termes, celui-ci est tenu à exécuter la quantité et le genre de travail, conformément à la volonté de l'employeur et celà dans la mesure où les lois sur le travail et les facultés du travailleur le permettent. Le contrat d'ouvrage ou l'accord concernant un travail mesuré par son résultat, puis le contrat de services dit libres ou l'accord relatif à la livraison d'un travail individuel, sont par là-même en dehors de la compétence du droit du travail. S'il en est ainsi, c'est que dans le premier cas il s'agit du résultat du travail et que la productivité de celui-ci n'entre pas en ligne de compte, tandis que dans le second, le droit du travail ne saurait être appliqué, vu que l'employé n'est pas en rapport de service à l'égard de l'employeur, du moins sous la

forme et dans la mesure où ce rapport se manifeste à l'occasion du contrat proprement dit concernant le travail.

3) L'étude résumée distingue dans le système du droit du travail une partie générale comprenant les notions préliminaires, puis une partie inconnue jusqu'ici dans la littérature scientifique, consacrée à ce sujet, notamment le droit constitutionnel du travail. L'auteur distingue dans le droit particulier du travail le droit contractuel, syndical, juridique, d'arbitrage et le droit international. De plus, il réserve une place à part au droit administratif du travail, dont la conception et la définition sont dans une certaine mesure originales et nouvelles. Ce droit correspond en partie à la notion jusqu'ici admise du droit de la protection du travail. Cette distinction s'explique par le fait que le droit de la protection du travail ainsi que le droit qui règle l'organisation des services appelés à administrer le travail et leur façon de procéder, représentent certainement l'ensemble des règles de cette administration et constituent un tout fermé.

La notion du droit constitutionnel du travail tient compte de la nécessité de distinguer certaines dispositions du droit positif pour en former une partie essentielle et à part. Il s'agit notamment des dispositions qui par le fait de constituer les principes les plus importants, sur lesquels doit s'appuyer le système des normes du droit réglant le travail salarié, sont pour ainsi dire la loi fondamentale du travail ou la constitution sur laquelle il repose. Il importe de nommer à ce propos les normes qui définissent 1°) le caractère du phénomène du travail salarié; 2°) la notion du droit au travail et du devoir de travailler; 3°) les circonstances personnelles dans lesquels se trouvent les éléments infimes du droit du travail, [a) la liberté de choisir une profession, b) la liberté de choisir un travail salarié, c) la liberté de choisir le lieu du travail, d) la liberté de l'individu de choisir les moyens en vue de créer les conditions nécessaires à développer une action collective, soit le droit de l'individu de se coaliser, de s'associer etc.]; 4) les conditions personnelles des éléments plus élevés du droit du travail (groupement d'employeurs et d'employés); 5) les formes de l'orgnisation du travail et de son administration. La »Carta del Lavoro« en Italie représente le type d'une codification positive du droit constitutionnel du travail. Contraîrement à ce qu'on admet dans la littérature scientifique consacrée à ce sujet, le droit constitu-

tionnel ainsi compris n'est pas identique au droit des associations du travail, en d'autres termes, il n'équivaut pas aux lois qui règlent dans les détails les conditions des groupes d'employeurs ou d'employés, ainsi que les rapport réciproques entre ces groupes. En effet, le droit constitutionnel établit les fondements sur lesquels repose le problème du travail salarié en général, par conséquent il est la base de toutes les parties spéciales de ce droit et par là-même du droit des associations en général.

4) Après avoir exposé les notions préliminaires indispensables à comprendre la nature du droit du travail, l'auteur de l'étude ici résumée s'occupe des sujets de ce droit. Il traite par conséquent des personnes privées (employés et employeurs), ainsi que des institutions publiques (Etat — administration centralisée, associations publiques, — administration décentralisée); il énumère les sources dont découle le droit du travail et décrit d'une façon concise la signification des sciences auxiliaires du droit du travail, en particulier le rôle de la politique sociale.

BIBLIOGRAPHIE POUR JUILLET—DÉCEMBRE 1931.

Archiwum Komisji historji wojskowej. Nr 1. Kraków 1931 8⁰, str. IV + 181 + 3 nlb. (*Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire militaire. N⁰ 1. Cracovie 1931, 8⁰, IV p. + 181 p. + 3 p. surnum*).

Treść: Konopczyński Wł.: Materjały do dziejów wojny konfederackiej 1768—1774. (*Contenu: Matériaux concernant la guerre menée par la Confédération de Bar 1768—1774*).

Bibljoteka przekładów z literatury starożytnej, nr 7, Kraków 1931, 8⁰, str. XXI + 1 nlb. + 462 + 2 nlb. *Bibliothèque de traductions tirées de la littérature antique, nr 7, Cracovie 1931, 8⁰, XXI p. + 1 p. surnum, + 462 p. + 2 p. surnum*).

Treść: T. Maccius Plautus: Komedje. Przełożył, wstępem, streszczenie opatrzył Gustaw Przychocki. Tom I. (*Contenu: T. Maccius Platus. Comédies. Traduction de Gustave Przychocki avec introduction et résumés. Vol. I*).

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie. N⁰ 7—10. I—II. Juillet—Décembre, 1930, Cracovie 1931, 8⁰, 149 p.

Contenu: Comptes-rendus de l'Académie pour juillet-décembre 1930, p. 149. Bibliographie pour juillet-décembre 1930, p. 224. Resumés: Dąbrowski J.: Studien über die Regierung der Fürsten von Glogau in Grosspolen p. 151. Dąbrowski J.: Les sources dont s'inspire de livre X de l'»Histoire« de Długosz, p. 156. Dobrowolski K.: Etudes sur les noms des lieux dans les Carpathes polonaises, p. 160. Klinger W.: Sur certaines légendes plutôt obscures dans l'histoire d'Hérodote. Les sacrifices offerts sur la colline de Troie, p. 167. Koreniec J.: Kritische Betrachtungen über das Thema, die Methode zeitgenössischer Untersuchungen der Konjunktur, p. 711. Krokiewicz A.: Sextus, p. 177. Lange O.: Statistische Untersuchungen der Wirtschaftskonjunktur, p. 182. Michałowski K.: Les portraits gréco-romains de Délos, p. 184. Piwarski K.: Entre la France et l'Autriche: Études sur la politique de Jean III entre 1687 et 1690, p. 191. Przychocki G.: Eine Charakteristik der römischen Tragödie im Zeitalter der Republik, p. 196. Semkowicz Wł.: Der Kalender von Trzebnica aus der ersten Hälfte des XIII Jh., p. 198. Sinko T.: Spicilegium Herodoteum, p. 204. Stecka M.: La Société Démocratique Polonaise de 1832 à 1836, p. 209. Taubenschlag R.: Die Haftung für Rechtsmängel bei der Eigentumsveräusserung im mittelalterlichen polnischen Recht, p. 216. Zweig F.: Die vier Systeme der Volkswirtschaftslehre, p. 223.

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie. Nº 1—3. I—II. Janvier—Mars 1931, Cracovie 1931, 8º, 1 p. + 73 p. + 1 p. surnum.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour janvier-mars 1931, p. 1. Bibliographie pour janvier-mars 1931, p. 70. Résumés. Feldman J.: Vergennes et la Pologne (1774—1787), p. 3. Godlewski M.: Sur les sources concernant l'activité des évêques en 1831 dans le Royaume de Pologne, p. 23. Handelsman M.: Information concerning Polish documents at Sandon Hall, p. 26. Krzyżanowski J.: Domenichi et les »Facéties Polonaises«, p. 29. Nitsch K.: »Chy«, »chi« et »hy«, »hi« en polonais, p. 30. Przypkowski T.: Jean Pfister, p. 38. Szyjkowski M.: La part prise par la Pologne à la renaissance tchèque. IV-e partie. Autour de Venceslas Hanka, p. 39. Taubenschlag R.: Der Ursprung der schriftlichen Ladung im mittelalterlichen polnischen Prozeß, p. 57. Taubenschlag R.: Die Einstandschaft und die Prokuratur im mittelalterlichen polnischen Prozeß, p. 63. Terlecki Wł.: Les miniatures du graduel provenant d'une fondation du roi Jean-Albert conservées à la cathédrale de Cracovie, p. 67. Zajączkowski A.: Les suffixes nominaux et verbaux dans la langue des Karaims occidentaux, p. 68.

Gawroński Andrzej: Podręcznik sanskrytu. Gramatyka — Wypisy — Objaśnienia — Słownik. Kraków 1931, 8º, str. IX + 3 nlb. + 247 + 1 nlb. (*André Gawroński. Manuel de Sanscrit. Grammaire — Extraits — Notes explicatives. Cracovie 1931, 8º, IX p. + 3 p. surnum + 247 + 1 p. surnum*).

Friediger Bernard. Bankowość prywatna w Polsce w dobie przesilenia. Zasiłkiem funduszu naukowego zrzeszenia pracowników Banku Polskiego, Kraków 1931, 8º str. 4 nlb. + 64. (*Bernard Friediger. Les banques privées en Pologne pendant la crise économique. Etude publiée grâce à une subvention accordée par l'Assonation Scientitique des Employés de la Banque de Pologne. Cracovie 1931, 8º, 4 p. surnum + 64 p.*).

Konopczyński Władysław: Kazimierz Pułaski. Życiorys, z 14 ilustracjami. Kraków 1931, 8º str. XII + 14. (*Ladislas Konopczyński. Vie de Casimir Pułaski. Avec 14 gravures. Cracovie 1931, 8º, XII p. + 420 p.*).

Koreniec Juljan: Krytyczne rozważania na temat współczesnych badań konjuktury. Zasiłkiem funduszu naukowego zrzeszenia pracowników Banku Polskiego. Kraków 1931, 8º str. IV + 130. (*Réflexion critique sur les recherches contemporaines concernant*

la conioncture. Etnde publiée grâce à une subvention accordée par l'Association Scientifique des Employés de la Banque de Pologne. Cracovie 1931, 8⁰, IV p. + 130 p.).

Krzyżanowski Adam: Polityka i gospodarstwo. Pisma pomniejsze oraz przemówienia 1920—1931. Zasiłkiem funduszu naukowego zrzeszenia pracowników Banku Polskiego. Kraków 1931, 8⁰, str. VII + 1 nlb. + 650. *(Adam Krzyżanowski. La politique et les questions économiques. Articles et discours (1920—1931). Publié grâce a une subvention accordée par l'Association Scientifique des Employés de la Banque de Pologne. Cracovie 1931, 8⁰, VII p. + 1 p. surnum + 650 p.).*

Kwartalnik Filozoficzny pod redakcją W. Heinricha przy udziale Komitetu złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego, W. Rubczyńskiego. *(Revue Philosophique Trimestrielle paraissant sous la direction de W. Heinrich avec la collaboration d'un comité se composant de l'abbé C. Michalski, de J. M. Rozwadowski et de W. Rubczyński).*

Tom IX 1931. Kraków 1931, 8⁰, zeszyt I str. 1—109 + 3 nlb. *(Vol IX 1931, Cracovie 1931, 8⁰, I er fascicute, p. 1—109 + 3 p. surnum).*

Treść: Szuman St.: O aktach i czynnościach myślenia i ich stosunku do inteligencji, str. 1. Dryjski A.: Współczesne teorje podświadomości, str. 75. Książki i czasopisma nadesłane do redakcji. str. 107. *(Contenu: Szuman St.: Sur les actes et les fonctions de la pensée et sur leur rapports avec l'intelligence, p. 1. Dryjski A.: Les théories contemporaines de la subconsiènce p. 37. Comptes rendus p. 75. Livres et revues périodiques transmis à la rédaction p. 107).*

Zeszyt II str. 112—127 + 1 nlb. *(Fascicule II. p. 112—217 + 1 p. surnum).*

Treść: Dryjski St.: Współczesne teorje podświadomości str. 112. Strzembosz Tomasz: Współczesne kierunki psychologiczne i ich podstawy teoretyczne, str. 152. Wolski Wacław: O prawie przypadku jako źródle poznania, str. 195. Drugi międzynarodowy kongres Heglowski str. 211. Sprawozdania, stt. 211. Książki i czasopisma przesłane do redakcji str. 215. *(Contenu: Dryjski A.: Les théories contemporaines de la subconscience. Strzembosz Thomas: Les courants modernes en psychologie et leurs bases théoriques, p. 152. Wolski Venceslas: Sur la loi du hasard en tant que source la connaissance. Le deuxième congrès hégèlien international p. 211, Comptes rendus, p. 211. Livres et revues périodiques transmis à la rédaction p. 215.*

Zeszyt III. str. 219—327 + 1 nlb. *(Fascic. III p. 219—327 + p. surnum).*

Treść: Dryjski A.: Współczesne teorje podświadomości str. 219. Strzembosz Tomasz: Współczesne kierunki psychologiczne i ich podstawy teoretyczne, str. 27. Krokiewicz A.: Filon z Laryssy i Antjochos z Askalonu str. 270. Polemika str. 310. Książki i czasopisma nadesłane do redakcji, str. 325. *(Contenu: Dryjski A.: Les théories modernes de la subconcience p. 219. Strzembosz Thomas: Les courants modernes en psychologie et leurs bases théoriques. Krokiewicz A.: Philon de Larisse et Antiochos d'Ascalon, p. 270. Polèmique p. 310. Livres et revues périodiques transmis à la rédaction p. 325.*

Kultura Staropolska. Kraków 1932, 8⁰, VI+2 nlb.+752.

Treść: Bujak Fr.: Zasady polityki gospodarczej Polski w w. XVI i ich geneza, str. 1. Kutrzeba St.: Życie społeczne, str. 19. Estreicher St.: Kultura prawnicza w Polsce XVI w., str. 40. Siemieński J.: Polska kultura polityczna w. XVI, str. 119. Dobrowolski K.: Umysłowość i moralność społeczeństwa staropolskiego, str. 168. Łempicki S.: Renesans i humanizm w Polsce, str. 205. Brückner A.: Reformacja, str. 239. Barycz H.: Rozwój i upadek Akademji Krakowskiej, str. 267. Tync S.: Szkolnictwo i wychowanie w Polsce XVI w., str. 316 Piekarski K.: Książka w Polsce XV i XVI w., str. 352. Krókowski J.: Język i piśmiennictwo łacińskie w Polsce XVI w., str. 385. Krzyżanowski J.: Poezja polska w w. XVI, str. 460. Kolbuszewski K.: Proza polska XVI w., str. 499. Komornicki S.: Kultura artystyczna w Polsce czasów odrodzenia, str. 533. Bałaban M.: Umysłowość i moralność żydowstwa polskiego XVI w., str. 606. Kot S.: Polska złotego wieku wobec kultury zachodniej, str. 640. Brückner A.: Promieniowanie kultury polskiej na kraje sąsiednie, str. 705. *(L'ancienne culture polonaise. Cracovie 1932, 8⁰, VI p. + 2 p. surnum + 752 p. Contenu: Fr. Bujak: Les principes dont l'inspirait la politique economique de la Pologne au XVIᵉ siècle et leurs origines, p. 1. St. Kutrzeba: La vie sociale, p. 19. St. Estreicher: La culture juridique en Pologne au XVIᵉ siècle, p. 40. J. Siemieński: La culture politique en Pologne au XVIᵉ siècle, p. 119. K. Dobrowolski: La mentalité et la morale de la sociéte vieille-polonaise. S. Łempicki: La Renaissance et l'humanisme en Pologne, p. 205. A. Brückner: La Réformation, p. 239. H. Barycz: Le dévellopement et la décadence de l'Université de Cracovie, p. 267. S. Tync: L'instruction scolaire et l'éducation au XVIᵉ s. en Pologne, p. 316. K. Piekarski: Le livre au XV et au XVI s. en Pologne, p. 352. I. Krókowski: Le latin et la littérature latine en Pologne au XVIᵉ siècle, p. 385. J. Krzyżanowski: La poésie polonaise au XVIᵉ s., p. 460. K. Kolbuszewski: La prose polonaise au XVI s., p. 499. S. Komornicki: La culture artistique en Pologne à l'époque de la Renaissance, p. 533. M. Balaban: La mentalité et la morale des juifs polonais au XVIᵉ siècle, p. 606. S. Kot: La Pologne à l'apogée et*

la culture occidentale, p. 640. A. Brückner: L'expansion de la culture polonaise dans les pays voisins, p. 705.

Pamiętnik Zjazdu Naukowego im. Jana Kochanowskiego w Krakowie 8 i 9 czerwca 1930. Kraków 1931, 8⁰, str. IV + 505 + 3 nlb. *(Compte rendu du Congrès Scientifique pour célébrer le quatrieme centenaire de Jean Kochanowski. Cracovie, 8 et 9 juin 1930. Cracovie 1931, 8⁰, IV p. + 505 p. + 3 p. surnum).*

Treść: I. Przygotowanie Zjazdu, str. 1. Skład komitetu, str. 4. Statystyka uczestników, str. 11. Wydawnictwa ofiarowane Komitetowi, str. 16. II. Otwarcie Zjazdu, str. 17. Chrzanowski Ignacy: Na szczytach kultury staropolskiej, str. 33—43. III. Protokoły posiedzeń sekcji historyczno-społecznej, str. 44. IV. Protokoły posiedzeń sekcji historyczno-kulturalnej, str. 71. Wajsblum Marek: Wyznaniowe oblicze protestantyzmu polskiego i jego podstawy społeczne, str. 77—96. Bałaban Majer: Drukarstwo żydowskie w Polsce XVI w., str. 102—116. V. Protokoły posiedzeń sekcji historyczno-literackiej, str. 123. Ohijenko Iwan: Wpływ języka polskiego na ukraiński w w. XIV—XVI, str. 131—141. Martel Antoine: L'influence de la poésie polonaise dans les pays ruthènes au XVIIe siècle, str. 157—165. Panaitescu Pierre P.: Influence de la littérature polonaise sur les Roumains aux XVI et XVII siècles, str. 167—175. VI. Protokoły posiedzeń sekcji twórczości Jana Kochanowskiego, str. 176. Sinko Tadeusz: Sumienie artystyczne Kochanowskiego, str. 178—194. Maver Giovanni: Oryginalność Kochanowskiego, str. 194—202. Langlade Jacques: Kochanowski vu par un Français, str. 204—214. Hartleb Mieczysław: Jan Kochanowski i włoskie Cinquecento, str. 214—253. Langlade Jacques: Les Élégies de Kochanowski considérées comme sources biographiques, str. 254—292. Pigoń Stanisław: Jan Kochanowski w sądach romantyków, str. 293—325. Grabowski Tadeusz: Kochanowski wobec reformacji, str. 326—337. Horák Jiří: Jan Kochanowski w literaturze czeskiej, str. 337—357. Pollak Roman: Sonety Broccarda i Treny Kochanowskiego, str. 358—383. Fallek Wilhelm: Świat biblijny w twórczości Kochanowskiego, str. 383—421. Bodniak Stanisław: Kochanowski wobec zagadnień politycznych swej epoki, str. 422—444. Hahn Wiktor: Wpływ Kochanowskiego na późniejszych poetów polskich, str. 444—451. Fijałek Jan ks.: Cześć Boża i życie religijne oraz reformacja ich w Polsce w wieku XVI (streszczenie), str. 452—454. Dobrzycki Stanisław: Kultura i artyzm języka w XVI wieku (streszczenie), str. 455—457. VII. Zamknięcie Zjazdu, str. 458. VIII. Program artystyczny Zjazdu, st. 469. Wystawy, str. 469. Odprawa posłów greckich, str. 472. Koncert historyczny, str. 472. Raut, str. 473. IX. Spis uczestników Zjazdu, str. 478. X. Indeks osób i miejscowości, str. 491. *(Contenu: Les préparatifs, p. 1. La composition du Comité, p. 4. Liste des participants, p. 11. Les Délegués au Congrés, p. 12. Les lettres de felicitations, p. 14. Les ouvrages offerts au Comité, p. 16. II. L'ouverture du Congrès, p. 17. Ignace Chrzanowski: A l'apogée de la culture vieille-polonaise, p. 33—43. III. Comptes rendus des séances de la section historique el sociale, p. 44. IV. Comptes rendus de*

la section pour l'étude de l'histoire et de la culture, p. 71. Marc Wajsblum: Le protestantisme polonais considéré au point de vue religieux et ses fondements sociaux, p. 77—96. Majer Bałaban: L'imprimerie juive au XVI siècle en Pologne, p. 102—116. V. Comptes rendus des séances de la section historique et littéraire, p. 123. Iwan Ohijenko: L'influence de la langue polonaise sur l'ukrainien au XIVe, XV et XVIe siècle, p. 131—141. Antoine Martel: L'influence de la poésie polonaise dans les pays ruthènes au XVIIe siècle, p. 157—165. Pierre Panaitescu: Influence de la littérature polonaise sur les Roumains au XVIe et XVIIe siècles, p. 167—175. VI. Comptes rendus des séances de la section pour l'étude de la production litteraire de Jean Kochanowski, p. 176. Thaddée Sinko: La consience artistique de Kochanowski, p. 178—194. Giovanni Maver: L'originalité de Kochanowski, p. 194—202. Jacques Langlade: Kochanowski vu par un Français, p. 204—214. Mieczysław Hartleb: Jean Kochanowski et le Cinquecento italien, p. 214—253. Jacques Langlade: Les Élégies de Kochanowski considérées comme sources biographiques, p. 254—292. Stanisław Pigoń: Jean Kochanowski jugé par les romantiques, p. 293—325. Thaddée Grabowski: Kochanowski et la Réforme, p. 326—327. Jiri Horak: Jean Kochanowski dans la littérature tchèque, p. 337—357. Romain Pollak: Les Sonnets de Broccardo et les »Treny« de Kochanowski, p. 358—383. Guillaume Fallek: Le monde biblique dans l'oeuvre du Kochanowski, p. 383—421. Stanislas Bodniak: Kochanowski et les problèmes politiques de son époque, p. 422—444. Victor Hahn: L'influence de Kochanowski sur les poétes polonais plus récents, p. 444—451. Jean Fijałek: Le culte et la vie religieuse ainsi que leur réforme au XVIe siècle en Pologne (résumé), p. 452—454. Stanislas Dobrzycki: La culture et l'art de la langue au XVIe siècle (résumé), p. 455—457. VII. La clôture du Congrès, p. 458. Le programme des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du Congrès, p. 469. Les Expositions, p. 469. »Le Renvoi des Ambassadeurs Grecs«, p. 472. Le Concert historique, p. 472. Le Raut, p. 473. Liste des personnes participant au Congrés, p. 478. X. Liste des personnes et des localités, p. 491.

Prace Komisji etnograficznej. Nr 13. Kraków 1931, str. 31 + 1 nlb. (*Travaux de la Commission éthnografique. No 13. Cracovie 1931. 31 p. + 1 p. surnum.*).

Treść: Indeks do »Lecznictwa polskiego« Biegeleisena. (*Contenu: Sommaire des matières contenue dans »La médicine populaire en Pologne« de Biegeleisen*).

Prace Komisji geograficznej. Nr 2. Kraków 1929. Tab. I—VII. (*Travaux de la Commission géographique. No 2. Cracovie 1929. Pl. I—VII*).

Treść: Sawicki L.: Atlas jezior tatrzańskich. Mapy. (*Contenu: Atlas des lacs dans les Tatra. Cartes*).

Prace Komisji orjentalistycznej. Nr 14. Kraków 1931, 8°, str. XXXIII + 1 nlb. + 126 + 2 nlb. (*Travaux de la*

Commission orientaliste. No 14. Cracovie 1931, 8°, XXXIII p. + 1 p. surnum. + 126 p. + 2 p. surnum.).

Treść *(Contenu)*: St. Schayer: Ausgewählte Capitel aus der Prasannapadā. (V, XII, XIII, XIV, XV, XVI). Einleitung, Übersetzung und Anmerkungen.

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego. Serja II, t. 43 (ogólnego zbioru t. 68). Nr. 2. Kraków 1931, 8°, str. 159 + 1 nlb. *(Mémoires de la Classe d'histoire et de philosophie. IIe série, vol. 43 (Volume 68 de la collection complète). Nr 2. Cracovie 1931, 8°, 159 p. + 1 p. surnum.).*

Treść: Rybarski R.: Gospodarstwo księstwa oświęcimskiego w XVI wieku. *(Contenu: Rybarski R.: L'économie dans le duché d'Oświęcim au XVI-e siècle).*

— Nr 3. Kraków 1931, 8°, str. 12. *(No 3. Cracovie 1931, 8°, 12 p.).*

Treść: Taubenschlag R.; O odpowiedzialności za wady prawne przy pozbyciu się własności w średniowiecznem prawie polskiem. *(Contenu: Taubenschlag R.: La responsabilité pour des erreurs judiciaires à l'occassion de l'aliénation de la proprieté, d'après le droit medieval polonais).*

Tłómaczenia klasyków filozofji. Sekstusa Empiricusa zarysów Pirrońskich księga pierwsza, druga i trzecia. Przetłómaczył i wstępem poprzedził A. Krokiewicz. Kraków 1931, 8°, str. XV + 1 nlb. + 172. *(A. Krokiewicz: Traduction du Ier, du IIe et du IIIe livre des Hypotyposes pyrrhoniennes de Sextus Empiricus avec une introduction du traducteur. Cracovie 1931, 8°, p. XV + 1 p. surnum. + 172).*



Table des matières.